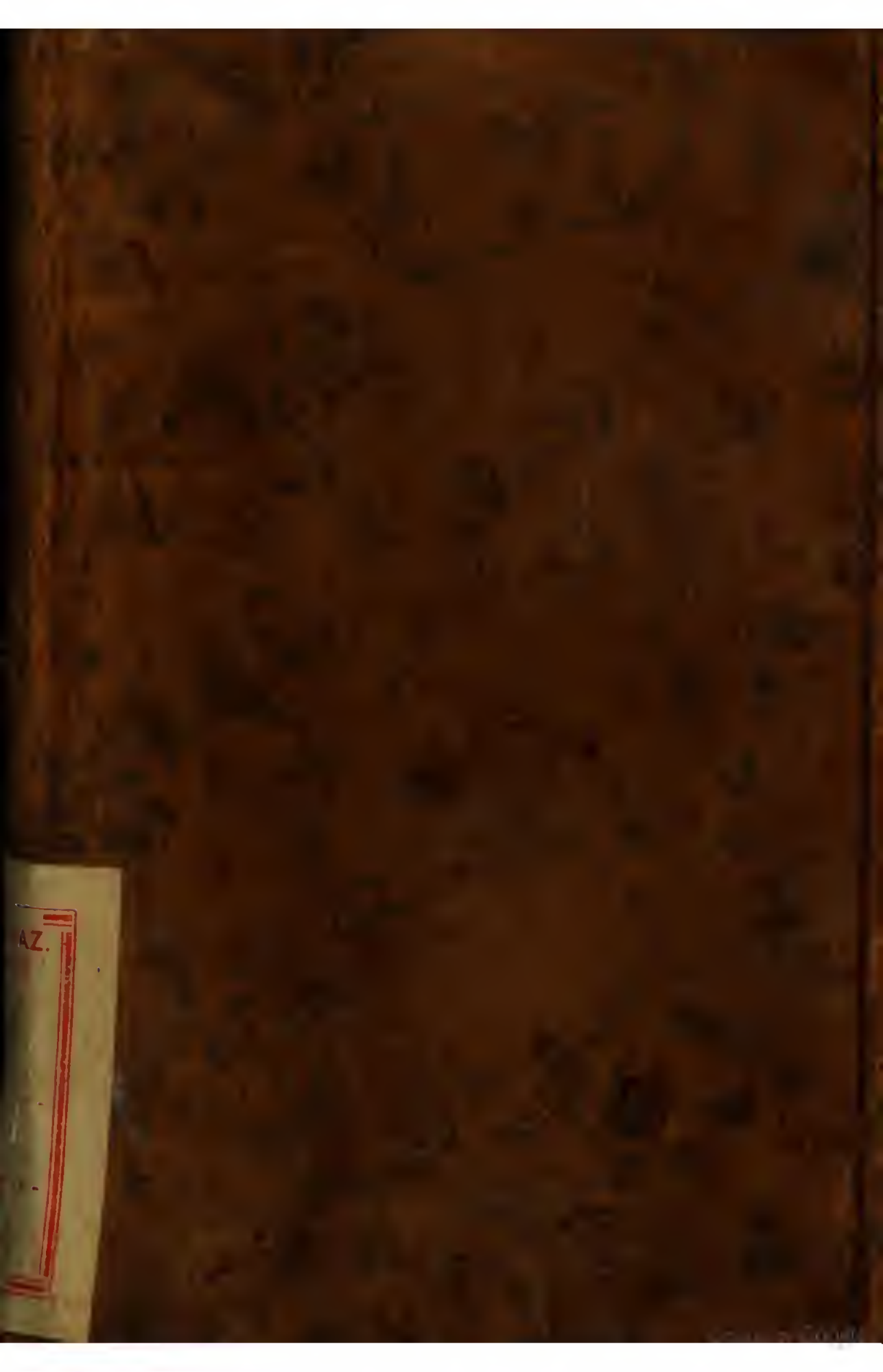
AZ.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
A
68
NAPOLI

LIV
A
68

58
K
9

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME IX.

Contenant le Tome IIIe. des LETTRES.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.
TOME TROISIEME,

CONTENANT

Les Lettres à Me. de la Viefville, celles aux Dames de St. Louis, & des Lettres de Direction à Me. de Maintenon.

NOUVELLE ÉDITION.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce Tome Troiſieme.

LETTRES de Me. de MAINTENON à Madame de la VIEFVILLE.

LETTRE I—XIV. page 1.
Aux Dames de l'Abbaye de Gomer-Fontaines. 26
XV—XVIII. *A Me. de la Viefville.* 33
A Me. de Champlebon. 35
XIX—XXV. *A Me. de la Viefville.* 36
XXVI. *A Mlle. d'Aumale.* 58
XXVII—XXX. *A Me. de la Viefville.* 59
XXXI. *Des Dames de Gomer-Fontaines, à Me. de Maintenon.* 70
XXXII—XLI. *De Me. de Maintenon à Me. de la Viefville.* 71
XLII. *De Me. de la Viefville à Me. de Maintenon.* 103

LETTRES *Aux Dames de St. Louis.*

Avertiſſement. page 105
LETT. I. II. *A Me. du Pérou.* 111
III—VI. *A Me. de la Maiſon-fort.* 117
VII. *A Me. de Montfort.* 122
VIII. IX. *A Me. de Fontaines.* 123
X. XI. *A Me. de Viellhant.* 127
XII. *A Me. de***.* 131
XIII. *Aux Dames de St. Louis.* 133.
XIV. *A Me. de R...* 135
XV—XVIII. *A Me. de Fontaines.* 138
XIX—XXIII. *A Me. de la Maiſon-fort.* 148
XXIV. *Aux Dames de St. Louis.* 156
XXV—XXVIII. *A Madame de Glapion.* 159
XXIX. *A Me. du Pérou.* 166
XXX. *A Me. de Glapion.* 167
XXXI. *A Me. du Pérou.* 168
XXXII. *A Me. de Bedulieu.* 170
XXXIII. *Aux Dames de St. Louis.* 171
XXXIV. *A Me. de Montalembert.* 173
XXXV. *A Me. de...* 175
XXXVI. XXXVII. *A Me. de Glapion* 176
XXXVIII—XL. *A Me. du Pérou.* 176

LETT. XLI. *A Me. de Roquemont.* 185
XLII. *A Me. de Champigny.* 187
XLIII. *A Me. de Fontaines.* 188
XLIV. XLV. XLVI. *A Me. du Pérou.* 189
XLVII. XLVIII. *A Me. de Glapion.* 193
XLIX. *A Me. du Pérou.* 198
L—LIII *A Me. de Glapion.* 202
LIV—LVII. *A Me. de Bouju.* 210
LVIII—LXII. *A Me. de Glapion.* 217

LETTRES de Direction à Madame de MAINTENON.

LETTRE I. *De Mr. de Fénelon.* 224
II. *Du même.* 243
III. *De M. Jolly.* 259
IV. *De Mrs. Tiberge & Briſacier.* 262
V. *De Mr. Tronſon.* 263
VI. *Du Pere Bourdaloue.* 264
VII. *Du même.* 272
VIII. *Du même.* 283
IX. *Du Curé de Maintenon.* 285
X. *De l'Abbé de Vaſſé.* 291
XI. *Du Pere Gonnelieu.* 295
XII. *De Mr. Huchon.* 296
XIII. *De Mr. Morand.* 298

Fin de la Table.

LETTRES

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
A ME. DE LA VIEFVILLE (1).

LETTRE PREMIERE.

Ce 17 Septembre 1705.

MR. le Cardinal ſort de ma chambre. Nous avons traité toutes vos affaires : il eſt d'avis que vous alliez à Gomer-Fontaines, puiſque votre ſanté vous permet d'y obſerver la regle en arrivant : il conſent à la croix, ſi votre Communauté le veut abſolument. Il m'a appris que les Abbeſ-

(1) Abbeſſe de Gomer-Fontaines, élevée à St. Cyr.

ſes n'en reçoivent point à leur bénédiction : il approuve que j'écrive à Mr. de Citeaux, & je le ferai le plutôt qu'il me ſera poſſible. Si la Communauté n'a point ſigné les baux de vos terres, le marché eſt nul : il eſpere peu de choſe de la dette de Me. de Grancey. Il vous enverra chercher au premier jour ; mais il vous conſeille de l'en faire ſouvenir, car il eſt accablé d'affaires. Je ne ſais ſi je vous retrouverai encore à St. Cyr, Samedi ou Dimanche : faites là-deſſus, Madame, tout ce qui vous convient : je ſuis ſans façons ; vous m'écrirez tant qu'il vous plaira, & je ferai toujours tout ce qu'il me ſera poſſible pour avoir quelque part au bien que j'eſpere que Dieu fera par vous. Si quelque choſe peut vous convenir à St. Cyr, je vous l'offre de tout mon cœur. S'il y avoit quelque fille prête à être Religieuſe chez nous, je ſortirois de la regle en la laiſſant ſortir avant ſes vingt ans, & je payerois ſa penſion pendant le temps de ſon noviciat ; mais peut-être jugerez-vous plus à propos de voir votre Communauté avant d'y mener perſonne. Vous pouvez ; quand vous y ſerez, nous demander du ſecours pour vos penſionnaires ; vous ne ſerez jamais embarraſſée de celles que je vous donnerai,

parce que je les renverrai quand elles vous déplairont. Je dicte cette lettre en m'habillant, afin que vous l'ayez plutôt. Je mets au nombre des compliments la maniere cérémonieuſe dont vous m'écrivez : que ce ſoit déſormais en billet comme je vous écris : point de commerce enſemble, à moins qu'il ne ſoit entiérement libre de part & d'autre.

Inſtruiſez-moi de tout ce qui ſe paſſera à votre entrée à Gomer-Fontaines. Ayez ſoin des filles que je vous confierai : traitez-les en mere, quelque jeune que vous ſoyez. Rien n'eſt égal à la politeſſe de Monſieur de Citeaux : vous en jugerez par la lettre que je vous envoye. M. le Maréchal de Noailles me dira ce que c'eſt que l'Abbé de la Charmoiſe. Si j'ai contribué à vous donner un bon Confeſſeur, c'eſt aſſurément le plus grand ſervice que je pouvois vous rendre. Comptez, Madame, ſur tous ceux qui me ſeront poſſibles : votre maiſon deviendra pour moi un ſecond St. Cyr ; je ne vous parle point de l'eſtime & de la tendreſſe que j'ai pour vous ; en pouvez-vous douter ?

LETTRE II.

Ce 5 Octobre 1705.

PLût à Dieu que vos filles vouluſſent m'aimer & me croire! nous ferions du bien : & je ne ſuis ici que pour cela. Prévenez bien nos filles ſur les liaiſons : ſi elles en faiſoient, il faudroit les renvoyer au plutôt : rien n'eſt ſi dangereux dans les Communautés. Ces déſordres, que vous me marquez, décourageroient une moindre vertu que la vôtre : portez votre fardeau, puiſque c'eſt Dieu qui l'a lié.

Travaillez avec modération pour travailler long-temps. D'Aumale (1) doit ſe trouver heureuſe que Dieu ſe ſerve ſitôt d'elle. Faites-vous aimer, & vous aurez tout fait.

Je ne vous paſſerai rien : je vous donnerai ce que je pourrai, & je pourrai peu de choſes. Les filles de St. Cyr n'ont leurs mille écus qu'à vingt ans : c'eſt une de

(1) Mlle. d'Aumale étoit allée à Gomer-Fontaines, pour aider Me. de Gomer-Fontaines à y établir l'ordre & l'éducation de St. Cyr.

nos regles, & je n'en ſors jamais. Si quelqu'une de vos Religieuſes avoit quelque niece à vous donner & qui fût pauvre, prenez-en deux, afin de gagner leur cœur par ces petits ſervices; je payerai leur penſion.

Ma premiere lettre eſt pour montrer à la Communauté, ſi vous le jugez à propos. Adieu : je ſuis bien laſſe. J'embraſſe d'Aumale : je la crois bien étonnée.

LETTRE III.

Ce 11 Octobre 1705.

JE ſuis ravie, Madame, de ce qu'on ſe ſouvient encore de moi à Gomer-Fontaines. Vous ſavez comme je vous ai parlé de vos Dames, & combien je m'intéreſſe à cette maiſon. Cet intérêt eſt encore devenu plus vif, depuis que j'ai vu une de mes éleves devenir leur Abbeſſe. Si elles veulent, Madame, j'eſpere que Dieu ſera ſervi chez vous, & qu'elles répandront des principes de bonne éducation dans toute la Province.

Il eſt impoſſible que le ſpirituel & le temporel n'ayent ſouffert du long gouvernement d'une Abbeſſe dont l'eſprit

étoit affoibli. Dieu leur en donne une jeune, ſage, bien intentionnée, que nous aiderons en tout.

Je ne ſavois point que Mlle. de Blézel fût demeurée à Paris : je crains fort que Mlle. d'Aumale n'ait trop de fatigues : je voudrois bien qu'on lui envoyât le ſecours que vous demandez, puiſque vous m'aſſurez, Madame, que vos filles voyent les nôtres ſans peine : car je ne voudrois point leur faire du bien malgré elles ; & les Demoiſelles de St. Cyr ne peuvent me plaire qu'en honorant vos Religieuſes, & en ne ſe ſcandaliſant point de ce qui leur eſt nouveau : chaque maiſon a ſes manieres : ramenez donc mes enfants, ſi elles s'égarent.

LETTRE IV.

Ce 14 Octobre 1705.

JE vous ai répondu par avance que je ſuis très-mal habile en affaires. Faites-vous un conſeil de votre Confeſſeur, s'il eſt capable, & de quelque honnête homme de votre voiſinage, s'il eſt fidele. N'avez-vous pas un Conſeil pour les petites affaires de la maiſon, compoſé des

plus anciennes ? Réſervez-vous toujours à vous la liberté de la déciſion : les moins capables ouvrent les bons avis : lorſqu'on s'éclaire mutuellement, celles avec qui on a délibéré, ſe trouvent engagées à ſoutenir ce qu'on veut établir ; mais qu'un Conſeil vous aide, & qu'il ne vous contraigne pas.

Je n'ai oſé prêcher vos filles, dès la premiere lettre : je crois n'y avoir rien mis qui puiſſe les fâcher.

J'ai oublié la lettre pour Mlle. de Beauveau (1) : c'eſt beaucoup qu'elle continue la penſion : on ne les augmente pas en ce temps-ci.

Je mande à Me. de Fontaine de vous envoyer vingt louis pour vos plus preſſants beſoins : vous me faites une grande pitié !

17 *Octobre* 1705.

J'ai tiré deux cents livres & ſans peine de M. le Cardinal de Noailles ; deux cents de M. le Maréchal, deux cents de M. le Duc, deux cents de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, & quatre cents du Roi : tout cela fait quinze cents livres, qu'il faut

(1) Fameuſe dévote.

épargner comme la derniere reſſource que vous trouverez en ce pays-ci : ſi j'avois pu mieux faire, ma chere enfant, je l'aurois fait.

Il faudra faire des cierges : il faudra filer vos habits : vous ne pouvez trop faire travailler vos filles : il faut les occuper & les réjouir au-dedans pour les éloigner des parloirs, qui font la honte & le ſcandale de tous les Couvents. Je ſuis toujours ravie, quand j'entends dire aux Dames de St. Louis qu'elles ſeroient parfaitement heureuſes, ſi les jours avoient deux heures de plus : nous ne les pouvons allonger : rempliſſons-les du moins par de bonnes œuvres. En vous couchant, quel plaiſir n'aurez-vous pas en repaſſant une journée où vous ne trouverez aucun vuide ?

LETTRE V.

Ce 24 Octobre 1705.

D'Où vient votre ſilence, ma chere Abbeſſe ? En vérité, j'étois bien en peine de ne plus entendre parler de vous ; je vous avois pourtant écrit deux lettres aſſez longues & aſſez obligeantes.

Dès que vous êtes maîtreſſe des novices, vous avez raiſon de n'en pas vouloir d'autre : je ne penſe pas que Me. de Fontaine vous ſoit d'un grand ſecours pour votre noviciat : vous avez vos conſtitutions, vos regles & vos coutumes, dont il ne faut pas nous écarter. N'y mettez point l'eſprit de St. Cyr. Ce ſont des obligations toutes différentes. Pour les choſes générales qui conviennent à toutes les Religieuſes, vous les trouverez en vous-même, comme l'éloignement du monde, le mépris pour les vanités, l'amour de la ſolitude, le déſintéreſſement. Je ne ſuis guere entrée dans la raiſon de commencer votre noviciat promptement, de peur que nos filles ne ſe liaſſent avec les anciennes : vous n'en ferez point d'excellents ſujets, ſi elles ſont capables de prendre d'autres liaiſons qu'avec vous. La Gatine m'a toujours paru une bonne fille : je connois davantage Blezel ; elle s'eſt conduite comme une Sainte tant qu'elle a été au noviciat de St. Cyr, & quand elle en eſt ſortie. Dès que je ſerai de retour, je vous chercherai des filles pour être Religieuſes, & je vous enverrai Martainville pour aider à Mlle. d'Aumale.

Je ſuis ravie de ce que vous demandez conſeil à votre Communauté : il faut

aller là-deſſus droit & ſimplement : rendez-vous aux raiſons qui vous convaincront : décidez par vous-même, quand vous trouverez un partage de ſentiments. Je ne vous crois point intéreſſée ; mais dans un grand beſoin, j'ai voulu vous faire connoître d'abord ce que je puis & ne puis pas : je ſuis franche, j'aime qu'on le ſoit avec moi ; votre vertu m'a plus liée à vous que la qualité de fille de St. Cyr. Je voudrois vous aider à rétablir une maiſon qui édifiât l'Egliſe, & toute la Province. Continuez vos prieres pour le Roi & pour la paix. Je prêcherai votre Communauté, puiſque vous le voulez, dès que j'en trouverai l'occaſion & le loiſir. Je crois que vous devez jeûner ſelon votre obligation ; conſultez M. le Cardinal de Noailles en quatre mots que vous m'enverrez, & où il faudra bien qu'il réponde. N'avez-vous pas vos coutumes dans vos maiſons pour faire prendre vos auſtérités par degrés aux poſtulantes ?

Ne ſouffrez pas qu'on ſe décharge ſur vous de tout ce qui embarraſſe. M. de Châlons ſait bien que le Roi ne paye jamais les penſions, qu'il ne donne pour être Religieuſe, que le jour de la profeſſion : après cela elles ſont bien payées : & la plupart des Couvents s'en accommo-

dent assez volontiers : mais, ma chere fille, ne prenez jamais, sous aucun prétexte, de médiocres sujets : renvoyez les Demoiselles de St. Cyr, quand vous ne croirez pas qu'elles seront de bonnes Bernardines ? songez que vous en répondrez devant Dieu, qui ne recevra pour excuse ni les ménagements pour Me. de Maintenon, ni la reconnoissance pour vos amis & vos bienfaicteurs.

J'appelle un bon sujet, une fille véritablement à Dieu, qui veut s'attacher à sa regle, qui renonce au monde, qui n'y conserve point de commerce, qui aime à obéir, qui a une bonne humeur, une conscience sans embarras, de la gayeté & du courage. Du Blezel ressemble sans doute à cela. Renvoyez-la, si je me trompe.

LETTRE VI.

Ce 2 Novembre 1705.

VOus savez mieux que moi qu'il y a de la différence des jeûnes de regle à ceux de l'Eglise. Je viens d'envoyer votre lettre à Mr. le Cardinal. Je ne sais si j'aurai bien suivi vos intentions dans ce que j'écris sur le Confesseur. S'il a une

vraie piété, il faut tâcher de le garder; quoiqu'il ait peu d'eſprit. Rien n'eſt ſi difficile à trouver qu'un Confeſſeur à ſouhait. Vous êtes admirable de trouver que vos filles ſont long-temps à revenir : je trouve que c'eſt beaucoup que vous puiſſiez enviſager qu'elles reviendront.

N'abandonnez point à une autre les ſoins du noviciat. J'eſpere beaucoup de du Blezel. Elle n'a rien de brillant, mais toute la ſolidité poſſible : elle devoit être reçue ici, & nous vous la donnons. Que les Demoiſelles que je vous prête, ne voyent point d'hommes ni au-dedans ni au-dehors, afin qu'elles ne nous rapportent rien de mauvais : rendez-nous-les auſſi pures que vous les recevez.

Choiſiſſez parmi vos Bourgeois de Giſors quelque homme de confiance. Les perſonnes de condition ſont ordinairement moins utiles.

Je ſuis bien édifiée de l'emploi de votre temps : je ne crois pas que vous en deviez faire davantage : vous vous devez au gouvernement de votre maiſon.

Rendez vos récréations gaies & libres; on y viendra; c'eſt un grand bien qui détruit les amitiés particulieres, & contribue à l'union générale. J'embraſſe nos filles & les vôtres.

LETTRE VII.

Ce 5 Novembre 1705.

VOici la réponſe que Mr. le Cardinal m'a faite pour vous.

» Pour la queſtion de ſes jeûnes, je » crois qu'elle doit ſupporter l'uſage relâ- » ché de ſes Religieuſes dont l'âge & l'an- » cienne habitude demandent cette tolé- » rance: mais pour elle, elle doit ſuivre » la pratique qu'elle a vue & ſuivie dans » l'Abbaye d'Argenſoles, où elle a pris la » réforme, & l'établir pour les filles qu'el- » le recevra: le tout cependant ſelon leur » force & leur ſanté: car les Supérieurs » dans cet Ordre ont grand pouvoir ſur » les jeûnes de regle ".

J'ai un peu d'oppoſition à un Confeſſeur Religieux, parce que je crois que les bons n'aiment pas à ſortir de leurs cellules, & que les autres ſont dangereux: deux Confeſſeurs dans votre maiſon partageront peut-être votre Communauté, ou ſeront jaloux l'un de l'autre.

Je ne ſais pourquoi vous êtes ſi frappée de ces Communions avant la Meſſe, car il me ſemble que Dieu pardonne ai-

fément ce qui n'eſt pas volontaire, & que cet inconvénient ceſſera quand vos filles deviendront plus courageuſes. Servez vous de gens que vous puiſſiez ôter quand il vous plaira, & ſuivez en tout les coutumes de votre Ordre.

N'eſt-ce pas aller bien vîte que de donner le voile au bout de deux mois? & mettez-vous de la politique dans leur réception? Ne recevrez-vous pas la niece de vos Religieuſes, ſi c'eſt un bon ſujet, & ne la renverrez-vous pas ſi elle n'eſt pas bonne? Allons droit, ma chere fille, en tout & par-tout, mais encore plus dans les grandes choſes.

Vous ne ſauriez mieux faire que d'envoyer votre intriguante aux Clairets, & prendre en ſa place une fille ſage & édifiante. Il m'eſt revenu bien des choſes ſuſpectes de . . . . . .

Je voudrois bien que vous euſſiez une bonne organiſte; mais j'aimerois mieux que vous n'euſſiez point d'orgue, que d'avoir un mauvais ſujet dans votre maiſon: je ne connois point Me. des Clairets, ainſi je ne ſaurois lui écrire: mais j'en ai tant ouï dire de bien, que je crois qu'un commerce avec elle peut vous être avantageux.

Mandez-moi, je vous en prie, com-

ment vos penſionnaires ſont couchées.

J'ai mis entre les mains de Me. de Fontaine 1500 liv. que je vous ai promiſes, & 170 de plus, parce que le Roi donna quarante louis, au-lieu de quatre cents francs.

Vous devez être bien contente des moindres progrès que vous verrez : c'eſt beaucoup que vos filles ne s'oppoſent point au bien que vous voulez. Eſt-il vrai qu'il y en a qui vous ont été porter de l'argent après une conférence? Je ſuis bien fâchée que vous ſoyez voiſine de Me. le Prince : vous aurez de la peine à éviter les affaires avec ſes gens.

Vous voyez avec quelle régularité je vous réponds, parce que je vous aime, & que je crois qu'il y a du bien à faire. J'embraſſe nos cheres filles.

LETTRE VIII.

Ce 22 Novembre 1705.

JE ſuis fort aiſée à allarmer ſur la droiture des Religieuſes : elles ſont quelquefois ſujetes à ne la pas connoître. Le Roi me conta, il y a deux jours, qu'il payoit la penſion de trois filles dans un

Couvent : il en eſt mort une, il y a cinq ans, & ces bonnes filles reçoivent la penſion des trois : vous ne doutez pas qu'elles ne communient trois fois la ſemaine : voilà, ma chere fille, ce qui me donne tant d'envie de travailler à l'examen que vous ſavez.

Malheur à vos Religieuſes quand la chair & le ſang leur fera recevoir de mauvais ſujets ! Je ſuis ravie que la novice, que vous venez de recevoir, ſoit bonne. J'ai été édifiée de ce qu'elle n'a point voulu être parée en prenant l'habit : ce n'eſt pas que je déſapprouve qu'on en uſe autrement en pluſieurs Couvents : ce ſont des coutumes qui ont leurs raiſons, & qui ne bleſſent point les loix de la Morale, comme le vol de nos ſaintes Religieuſes.

Dieu veuille que vous ne vous repentiez point d'avoir été ſi vîte pour nos filles de St. Cyr, reçues après deux mois de noviciat ? Je ſuis ravie que vous les aimiez : mais cachez cette prédilection injurieuſe pour les autres.

Je ne prétends pas vous avoir fait un préſent de Mlle. d'Aumale : je vous l'ai prêtée, & je prétends bien la reprendre.

Pourquoi ne me mandez-vous pas poſitivement : J'ai reçu les 1670 liv., ou je

ne les ai pas reçues ? Etes-vous Normande ? ne ſavez-vous point dire oui & non ? Pour moi, je ſuis préciſe, & veux ſavoir mon compte.

Vous ne pouvez jamais vous donner toute entiere au gouvernement ſpirituel : il faudra toujours que vous vous mêliez du temporel. J'approuve tout-à-fait l'ordre que vous avez établi : les Abbeſſes n'ont pas accoutumé d'en uſer ainſi : elles regardent le bien de la maiſon comme leur propre bien : elles en diſpoſent abſolument ſans en rendre compte à perſonne : il n'y a dans cette conduite ni pauvreté, ni obéiſſance.

Avez-vous auſſi la folie du chant, & ſerez-vous de ces Religieuſes qui ont la poitrine bleſſée du chant d'obligation, & qui ſont très-fortes pour chanter tout ce qui leur plaît ? Vous m'allez trouver fort inhumaine : j'avoue que je fais grand cas de celles qui rempliſſent leurs devoirs, & qui ne cherchent rien de plus.

LETTRE IX.

Ce 28 Novembre 1705.

J'Ai à répondre à deux de vos lettres, l'une du 23, l'autre du 24; vous aurez des miennes, tant qu'elles pourront vous êtes utiles. Je me borne à celles-là, & je vous conſeille de m'imiter. Je ſuis perſuadée que le ſilence des Religieuſes regarde les lettres comme la converſation : vous me trouverez peut-être un peu ſévere : mais tant que je ſerai en commerce avec vous, ma chere Abbeſſe, je vous dirai la vérité.

Je ſouhaite que les parents de vos penſionnaires conſentent à l'habit uniforme que vous voulez leur donner. Elles ſeront toujours aſſez bien vêtues, ſi elles ſont chaudement en Hyver, fraîchement en Eté, & toujours des corps bien faits. J'ai envoyé votre lettre au P. de la Chaiſe ; je ſouhaite qu'il donne quelque choſe à la petite de Levi, afin que tout ne tombe pas ſur le Roi. Il me paroît que malgré vos affaires, vous vous divertiſſez un peu, & vous faites fort bien. Ce n'eſt pas à moi à inſpirer la piété : mais c'eſt encore

moins à vous à vous impatienter du peu de progrès que vous voyez dans vos filles : n'êtes-vous pas trop heureuſe, en attendant mieux, qu'elles vous laiſſent faire, & qu'elles ne prennent pas en averſion les Demoiſelles de St. Cyr ? Priez beaucoup pour elles : donnez-leur un bon exemple : traitez-les avec douceur, & attendez tout le reſte de Dieu. Si je puis obtenir une loterie pour vous, je n'y manquerai pas.

Croyez que vous êtes bien avec moi quand je vous appelle opiniâtre, & que je n'injurie que les perſonnes que j'aime. Je ne vois rien à répondre à la lettre du vingt-quatre, ſi ce n'eſt que l'ortographe va mieux, mais pas ſi bien que vous penſez.

Il ne faut pas que vous faſſiez un grand fond ſur les ſecours de St. Cyr, parce qu'ils roulent ſur ma vie, & qu'on ne vous peut donner les filles qu'à l'approche de vingt ans : encore eſt-ce une licence que les Dames de St. Louis n'auront point après ma mort. Adieu, Madame, adieu, mes cheres filles.

LETTRE X.

Ce 6 Décembre 1705.

J'Ai à répondre à votre lettre du 2. Je crois M. l'Abbé de Vaſſé bien intentionné : mais tout ce qu'il penſe ſe réduit à me faire agir : & je ſais mieux que lui ce qui me convient.

Pour répondre à la queſtion que vous me faites, il faudroit ſavoir quelle eſt la faute & le caractere de la perſonne que vous voulez reprendre : la maxime de St. Cyr eſt de commencer toujours par la douceur.

Je vous envoye trois petites penſionnaires : l'une eſt un enfant dont j'ignore la naiſſance (1) : les deux autres ſont Demoiſelles : c'eſt en attendant qu'elles entrent à St. Cyr.

Soyez ponctuelle, je vous prie, nette & préciſe en affaires : adreſſez-vous direc-

(1) C'étoit un enfant de cinq ans, qu'elle trouva ſeul ſur ſon chemin, ayant ſeulement un billet qui marquoit ſon âge & ſon baptême. Me. de Maintenon s'en chargea : on lui faiſoit ſouvent de pareils préſents.

tement à moi. J'ai été deux mois à vous demander une adreſſe pour vous écrire : il y en a un que j'attends les noms des petites Demoiſelles que vous avez priſes. J'aime l'ordre : tous ces détails doivent être écrits ſur un livre. Je ne brûle vos lettres qu'après y avoir répondu, & je ne paſſe pas un article. Ne vous amuſez point à me faire des compliments : temps perdu : tâchons de rétablir votre maiſon : j'eſpere vous donner un petit ſecours à la fin de Janvier, ou au commencement de Février.

LETTRE XI.

Ce 14 Décembre 1705.

VOus avez raiſon d'être embarraſſée, Madame, & il eſt difficile d'établir la régularité d'une maiſon, ſans avoir des perſonnes de confiance. En général, il ne faut pas en mettre de jeunes à la porte, parce qu'elles ſont plus expoſées : mais vous n'avez pas à choiſir. Nos filles ne ſont pas infidelles; mais elles peuvent aiſément ſe gâter.

Je viens d'écrire à M. l'Abbé Brunet avec tout l'empreſſement dont je ſuis ca-

pable : vous êtes ſervie avec une ponctualité qui m'étonne moi-même : car je trouve toujours du temps pour vous. Il me paroît que Dieu vous protege particuliérement. Je lui demande pour vous que vous préfériez toujours le ſpirituel au temporel. Je vous dis ce que je penſe; mais je ne prétends pas vous gêner ni ſur vos chants, ni en autre choſe. Votre Maîtreſſe des Novices écrit de très-bons ſens : lui ai-je répondu de même ? accoutumez-la à vous mêler de ſon noviciat en la ſoutenant. On dit que vous veillez pour avoir plus de temps : je vous conjure, ma chere fille, de vous contenter de bien remplir vos journées. M. le Cardinal de Noailles a toujours la goutte. Le Duc de Noailles s'en va en Rouſſillon pour ſervir en Eſpagne : priez pour eux.

LETTRE XII.

Ce 20 Décembre 1705.

CE n'eſt pas à ce que vous m'écrivez que je veux répondre aujourd'hui, mais à tout ce qui me revient de vous. Je vous conjure, ma chere fille, de pro-

ſiter de mon expérience, & de ne vous laiſſer pas aller à tous les goûts de St. Cyr. On y a eu long-temps celui des manuſcrits : & ils nous y ont fait tant de mal, que nous avons été contraints de les proſcrire. J'ai dit qu'il ne falloit pas vous envoyer les *méditations* que vous demandez : toutes ces écritures-là ne ſont qu'une grande perte de temps : il y a tant de ſi bons livres, & il vous en faut ſi peu ! Le nouveau Teſtament, l'Imitation, Grenade, Rodriguez, St. François de Sales, le livre de votre Ordre, en voilà plus qu'il ne faut pour vous ſanctifier. Le long temps que vous êtes à l'Egliſe, joint aux charges de votre maiſon, ne vous laiſſe guere de loiſir, & ce n'eſt pas un malheur : la lecture fait plus de mal que de bien aux filles. Celles qui ſont ſimples ſe contentent des livres que j'ai marqués : & encore y en a-t-il qui en ſavent faire un mauvais uſage. Les autres font les beaux eſprits, & excitent une curioſité inſatiable : nous avons éprouvé tous ces inconvénients ; encore une fois, je voudrois bien que vous profitaſſiez de nos fautes.

N'êtes-vous point un peu indiſcrete de vouloir garder Mlle. d'Aumale, parce qu'elle vous eſt bonne, ſans penſer qu'elle

nous l'eſt auſſi ? prenez donc votre réſolution, ma chere Abbeſſe, de me la renvoyer vers les jours gras.

Je vous conjure, ma chere fille, de marquer moins de goût pour St. Cyr : j'ai peur que vos anciennes ne vous haïſſent : marquez-leur de l'amitié : pour moi, j'en ai beaucoup pour elles : je meurs d'envie de vous aider à rétablir leur maiſon, & à aſſurer leur repos & leur ſalut.

LETTRE XIII.

Ce 31 Décembre.

CE ſera M. l'Abbé Brunet qui vous rendra ma lettre : vous ne pouvez, Madame, prendre trop de confiance en lui : c'eſt un véritable Saint qui ne cherche que le ſalut des ames, & qui va vous trouver, rempli de zele pour vous & pour votre Communauté. S'il comptoit les recommandations, je vous dirois qu'il a celle de M. le Cardinal & la mienne qui ſeroient des meilleures auprès de lui. Je ne ſais ſi vos filles goûteront ſa ſimplicité. Je ſuis ſûre que celles de St. Cyr ſeroient ravies de le voir & de l'entendre ; car, graces à Dieu, on n'eſt plus bel eſprit

eſprit à St. Cyr, & l'on y a acquis le bon goût de la ſimplicité & de la ſolidité.

Il eſt très-aiſé de comprendre qu'on peut vous aimer : mais nos filles auroient grand tort, comme vous dites, de ſe faire Religieuſes pour l'amour de vous. Dieu ſeul mérite ce ſacrifice : Dieu ſeul peut en dédommager.

Mettez dans votre lettte à M. le Prince que vous auriez pu lui faire parler par M. le Cardinal de Noailles, ou par Me. de Maintenon ; mais que vous voulez tenir tout de ſa ſeule bonté. Si j'ai quelque pouvoir ſur vous, vous ne veillerez plus. Je ſerai charmée de vous trouver demain ici à la tête de mes cheres filles, qui me ſont doublement cheres par la bonne conduite qu'elles ont auprès de vous.

LETTRE XIV.

Ce 6 Janvier 1706.

VOus voulez que je prêche vos filles ; je vous obéis ſimplement ; mais je vous prie ; que mes lettres ne ſoient point vues; on ſe moqueroit de moi. Je ſuis très-contente de la viſite que vous

m'avez faite le premier jour de cette année. S'il y avoit quelque choſe qui déplût dans la lettre que j'écris à la Communauté, il n'y a qu'à la brûler: j'en écrirai une autre.

Aux Dames de l'Abbaye de Gomer-Fontaines.

VOtre amitié, Meſdames, me fait un ſenſible plaiſir, & m'autoriſe à vous parler avec autant de liberté que je parle à St. Cyr : il me ſemble qu'étant la mere de votre Abbeſſe, je ſuis en droit de vous traiter comme mes filles. J'eſpere que vous bénirez Dieu de vous l'avoir envoyée, & que ſecourue par vos avis & par votre zele, votre maiſon ſera l'exemple & l'édification des autres. Je ſais que la régularité ne peut ſe ſoutenir quand le temporel manque, & qu'il faut que vous receviez vos preſſants beſoins de vos parents, quand votre Communauté ne vous les donne pas : terrible compte pour celles qui ont ruiné la maiſon & diſſipé les dots des Religieuſes : elles ont à répondre de tous les maux qui ont ſuivi ce manque de conduite. Je vous aiderai à vous remettre dans la regle, dont le beſoin vous a peut-

être forcées de ſortir. Je prie Dieu de vous donner ſon eſprit, & de vous éloigner de celui qui regne en quelques Abbayes; du goût du monde qu'elles croyent heureux, parce qu'elles ne le connoiſſent pas; de l'envie d'être viſitées dont ce même monde ſe moque; car tout corrompu qu'il eſt, il eſt ſévere; du deſir de s'accroître & de s'enrichir, entiérement oppoſé au vœu de pauvreté; de la vanité qui ſe glorifie de ſa naiſſance & des biens des parents; de la curioſité qui fait qu'on voudroit tout connoître & tout ſavoir pour briller au parloir qu'on devroit haïr comme la cauſe de tous les déſordres des Couvents; du plaiſir de recevoir & de faire des préſents, commerce défendu à celles qui ſont mortes au monde, ſi leur ſacrifice n'eſt pas une vaine cérémonie. Voilà ce que je demande pour vous, Meſdames, dans l'eſpérance que vous demanderez pour moi ce que vous croyez qui m'eſt néceſſaire. Je demande encore que vous ſoyez de dignes filles de vos ſaints Inſtituteurs, que vous ſoyez la conſolation & la joie de votre Abbeſſe, que vous lui aidiez à rétablir votre maiſon, que vous ne ſoyez toutes qu'un cœur & qu'une ame, que vous trouviez vos plaiſirs parmi vous, que vos récréations ſoient communes,

innocentes, ſimples; que vous haïſſiez le monde autant que Notre Seigneur le hait, que vous n'eſtimiez que la piété, que vous me croyiez autant, &c.

LETTRE XV.

Ce 15 Janvier.

J'Ai reçu hier, Madame, votre lettre du 13, elle contient bien des choſes dont je ne ſuis point contente. Il y a deux pages de louanges, & il n'en falloit pas un mot. Vous montrez les lettres que j'écris à votre Communauté. Je fais ſimplement ce que vous deſirez de moi pour vous aider, & vous renvoyez ma lettre à M. le Cardinal, & vous ſouffrez qu'elle coure dans vos Couvents. Je ne ſuis pas fâchée que vous me donniez un grand ridicule : mais je le ſuis fort de ce que vous ne gardez pas pour vous ſeule ce que je fais pour vous ſeule.

Je crois qu'une Communauté peut mettre à une loterie, mais qu'une Religieuſe ne le peut pas. J'y ai mis pour vous : conſultez M. l'Abbé Brunet. Je ne ſaurois encore écrire de ma main : mais vous ne vous plaindrez pas de mon Secretaire (1).

(1) Cette lettre eſt écrite de la main de Me.

LETTRE XVI.

Ce 5 Février 1706.

IL eſt vrai, Madame, que j'ai été tout-à-fait fâchée contre vous : je vous redemandois Mlle. d'Aumale d'une maniere ſi preſſante, elle m'étoit ſi néceſſaire alors, que je croyois que vous me deviez cette complaiſance. Elle m'aſſure que vous n'avez pas héſité, dès la premiere lettre : mais, en vérité, elle ne me paroît guere croyable ſur votre chapitre. Vous aurez vu que je vous ai ſoupçonnée d'avoir feint de n'avoir pas reçu mes lettres. Je ſerois très-bleſſée que vous euſſiez ces détours : je ne vous laiſſerai rien paſſer ſans vous le dire : car l'ouvrage de votre perfection eſt ſi avancé, que je voudrois aider à l'achever. Tout ce que Mlle. d'Aumale me raconte de vos Religieuſes me

---

la Ducheſſe de Bourgogne, qui, pour former ſon ſtyle, ſe prêtoit volontiers à cet exercice. Un jour Me. de Maintenon ayant préféré Mlle. d'Aumale, la Princeſſe lui dit : „ Adélaïde de Sa-„ voye n'eſt-elle pas aſſez bonne Demoiſelle pour „ vous ſervir "?

les fait aimer tendrement. On n'eſt pas mauvais quand on prend le bien ſi facilement. Vous ſeriez bien ingrate, Madame, ſi vous ne remerciiez Dieu de ce qu'il fait pour vous ! Il y a bien des maiſons où l'on n'en auroit pas tant fait en dix ans. Je crois que vous devez vous délivrer du ſeul mauvais eſprit que vous ayez. Ce que Mlle. d'Aumale m'a dit de l'attachement des filles de Saint-Cyr pour vous, eſt-ce que j'ai appréhendé, quand je les ai vues aller ſi vîte : elles ſeront bien malheureuſes ſi elles ſe font Religieuſes pour vous : vous pouvez leur manquer en bien des façons : n'oubliez rien pour les élever à Dieu, le ſeul qui ne nous manque jamais.

LETTRE XVII.

Ce 23 Février 1706.

C'Eſt la folie de tout ce qui a été élevé à St. Cyr d'aimer mon écriture : il faut pourtant s'accoutumer à s'en paſſer : & il me ſemble que mon Secretaire vous eſt aſſez agréable pour que vous ſoyez contente de ce que je vous dirai par lui : j'ai beaucoup de peine à écrire :

je ne déſeſpere pourtant pas de le pouvoir faire encore quelquefois. Je vous ai ſoupçonnée de fineſſe : je ſuis bien-aiſe de m'être trompée. Quoique vous ne ſoyez pas bien vieille, je vous crois aſſez verſée dans la ſpiritualité pour ſavoir que ce n'eſt pas le goût qu'on trouve dans la dévotion qui en fait la ſolidité. Tant que vous ferez ce que vous devez, vous ſerez aſſurément fort agréable à Dieu, & vous le ſavez mieux que moi. Vous aurez ſouvent à conſoler des filles là-deſſus. Nous ſerions tous bien malheureux, ſi notre ſalut dépendoit d'une ferveur ſenſible qui ne dépend pas de nous.

M. de Chamillard vient de me mander que je toucherois Lundi les ſept mille francs que je lui ai demandés pour vous. Entre les mains de qui voulez-vous que je les mette ? Employez cette ſomme bien utilement ; vous n'en toucherez guere de plus grande, ſelon les apparences. Ne vous mettez point en tête de faire des affaires ; elles ſont très-difficiles, & la plupart injuſtes ; je le connois ſi bien, que je n'ai pas penſé autre choſe qu'à demander cette ſomme tout franchement à M. de Chamillard ; ce que je n'ai jamais fait depuis que je ſuis à la Cour ; mais j'ai cru faire un bien en vous aidant à

rétablir votre maiſon. Tout ce que je vous dis-là n'eſt pas pour m'attirer des remerciments, mais pour vous faire voir que les ſecours ſont difficiles, & que c'eſt le dernier de cette force-là que je vous donnerai. Je me contenterai de payer bien réguliérement les penſions de toutes mes filles, dont le nombre va bien augmenter, ſi Mlle d'Aumale continue; car elle ne ſonge qu'à en débaucher à St. Cyr.

Quand je vous ai parlé ſur les récréations, j'ai cru que vos filles les faiſoient en commun : il ne faut pas les y forcer; mais comptez que c'eſt un très-grand bien & une grande régularité. Si j'ai fait du bien à St. Cyr, c'eſt par l'aſſiduité que j'ai eue à leurs récréations : c'eſt-là qu'on ſe fait aimer par la complaiſance; c'eſt-là qu'on les connoît, & qu'on les réjouit; c'eſt-là qu'on jette, en paſſant, des maximes qui ſont plus d'impreſſion que ce qu'on dit dans des exhortations préparées; c'eſt-là ce qui lie la Supérieure avec ſes filles : c'eſt-là ce qui met l'union dans une maiſon; c'eſt ce qui en ôte les partialités, les entretiens particuliers, les dangereux épanchements de cœur, & les murmures plus dangereux encore. Quand les filles ſe ſont débandé

la tête deux heures par jour, elles ne ſont pas preſſées de chercher d'autres délaſſements. Et combien une Supérieure n'y pratique-t-elle pas de vertus par les travers d'eſprit qu'elle trouve & qu'elle ſupporte ?

LETTRE XVIII.

Ce 4 Mars 1706.

VOus me trouverez encore plus opiniâtre ſur les grandes penſionnaires : il vaudroit mieux que la moitié de votre maiſon fût vuidé, que d'avoir des ſujets dangereux ; & les grandes filles ſont ſi fort ſur ce pied-là, que les Evêques ſont contraints de les défendre dans tous les Couvents : j'excepte de cette regle les perſonnes qui, par leur âge, voudroient faire une véritable retraite & une entiere ſéparation du monde ; mais pour celles qui s'ajuſtent, qui vont au parloir, qui s'ennuyent, qui reçoivent vos Religieuſes dans leurs chambres, nul intérêt ne doit vous les faire ſouffrir.

Si, pour payer vos dettes, vous vendez les contrats de vos filles, vous faites une injuſtice & une imprudence ; une

injuſtice, en les mettant en péril de manquer de tout, & de retourner chez leurs parents, ſi votre maiſon acheve de ſe ruiner; une imprudence, en ne vous faiſant pas de leurs dots un revenu qui eſt le véritable bien des particuliers & du général de la Communauté. Je ſais que les Couvents ne s'en font point un ſcrupule, & que la plaiſanterie eſt de dire qu'ils mangent tous les ans une ou deux filles; mais au jour du jugement, on ne plaiſante point; & voilà de ces péchés que je voulois mettre dans l'examen que je projettois. Ne nous contentons pas d'avoir de la droiture dans nos diſcours, ma chere fille, ayons-en dans toute notre conduite, & ne nous laiſſons pas emporter au torrent de la coutume, qui n'excuſera perſonne devant Dieu.

Je ne ſuis pas plus capable de juger des attraits que des vocations. Mais je crois qu'il ne faut rien forcer, ni précipiter. Vous travaillez trop, vous ne dormez pas aſſez : Mr. Fagon n'a pas de remede contre une telle conduite. Eſt-il poſſible que vous ſoyez encore aſſez enfant pour vouloir de mon écriture, au préjudice de ma ſanté? cela eſt bon pour une Demoiſelle de St. Cyr, mais une vénérable Abbeſſe!..... Il faut pourtant

en venir à cette écriture ſi chérie, pour vous dire que je vous aime tendrement. Voilà une lettre pour

Mademoiſelle de Champlebon (1).

Puiſque Dieu vous a rendu la ſanté à Gomer-Fontaines, & en même-temps donné l'envie d'y demeurer, apparemment, ma chere fille, c'eſt-là qu'il vous veut. Penſez-y bien encore avant de vous y engager; & ſi votre vocation continue, faites votre ſacrifice; mais faites-le tout entier, je vous en conjure; que ce ne ſoit pas une ſimple cérémonie, comme font beaucoup de Religieuſes : mourez au monde; ne le reprenez pas au parloir, après l'avoir renoncé à la grille: haïſſez-le, comme l'ennemi de Notre Seigneur; il eſt déja condamné à cauſe de ſes ſcandales : mépriſez ſes vanités, ſes maximes, & tâchez en tout de juger par rapport à l'Evangile. Les Religieuſes ſont ſujettes à croire le monde aimable; elles en adorent la pompe, la magnificence, les parures; & ce monde même, ſcandaliſé du peu de piété qu'elles montrent, eſt tout étonné de plaire tant encore.

(1) Muzard de Champlebon, née en 1686.

LETTRE XIX.

Ce 25 Mai 1706.

MAdame de Barneval, mere des deux petites Irlandoiſes que je vous ai envoyées, voudroit bien ſe retirer avec elles auprès de vous. C'eſt une femme de qualité par elle-même & par ſon mari; elle aime fort les Couvents, & y a toujours été quand ſon mari alloit à l'armée. Aujourd'hui elle refuſe tous les autres partis qu'on lui propoſe; elle eſt encore jeune, bien faite, fort eſtimée à la Cour d'Angleterre: la miſere lui eſt toute nouvelle; d'un état fort commode, elle paſſe ſubitement à la plus grande indigence; elle ne peut donner que 400 liv. de penſion (1) pour elle & pour une femme de chambre dont elle ne ſauroit encore ſe paſſer. Voyez, Madame, ce que vous voulez faire là-deſſus, & croyez que je ſerai auſſi contente d'un refus que d'un conſentement; mais ſi vous la recevez, marquez bien toutes les conditions

(1) C'étoit Me. de Maintenon qui payoit cette penſion.

du marché ; après tout, ce ne ſeroit pas un lien indiſſoluble.

Allez droit, ma chere Abbeſſe : n'ayez pas tort : après cela, ſouffrez en paix le mal qu'on dira de vous ; la vérité n'eſt pas long-temps étouffée.

Vous ne ſerez point grondée de me parler en faveur de M. de Beaulieu ; mais je ne puis rien pour lui ; je me ſuis fait une loi de ne point demander de Bénéfices ; & ſi je demandois celui-ci, je ne l'obtiendrois pas : c'eſt à votre ſaint Cardinal à en ſolliciter pour lui, ou à lui en donner ; chacun ſon rôle.

Les vers qu'on a faits contre vous, Madame, ſont à votre louange ; heureux ceux qui ſouffrent pour la juſtice !

Je ſuis très-fâchée du déſordre qui eſt chez vous ; mais je n'en ſuis point ſurpriſe ; il n'y a qu'une extrême régularité qui puiſſe les prévenir & les terminer, & c'eſt à quoi vous devez vous occuper toute votre vie. Ne croyez pas légérement tout ce qu'on vous dit, & examinez bien les rapports avant d'y ajouter foi ; mais quand vous ſavez les choſes certainement, il faut encore une fois ôter toutes les occaſions. Si vous êtes ferme là-deſſus, ſi vous priez pour vos filles, ſi elles ne voyent en vous

que douceur & que patience, elles feroient bien opiniâtres, ſi elles ne revenoient; mais Dieu ſeul en ſait les moments.

Je me ſuis preſque toujours mal trouvée d'avoir reçu des perſonnes de la main des Saints. Je ne doute point de la pauvreté de Mlle de..... c'eſt à nous à vêtir ſa mendicité.

Il n'eſt point mal-à-propos qu'une Supérieure ſoit un peu ſoupçonneuſe, pourvu qu'elle ſente qu'elle l'eſt, & que les autres ne s'en apperçoivent jamais. Vous ne pouvez trop veiller ſur votre Communauté; mais j'ai toujours vu que la maniere la plus utile d'y établir & d'y maintenir la régularité, eſt une entiere ſéparation des hommes, quels qu'ils puiſſent être: les gens de robe, les Eccléſiaſtiques, les domeſtiques, les payſans, les jeunes, les vieux, les bien faits, les difformes, les maîtres, les diſciples, tout peut être dangereux, & vous ne ſauriez uſer de trop de précautions. Soyez très-ferme à vous oppoſer aux entrées; rendez les parloirs les plus déſagréables que vous pourrez; voyez toutes les lettres qui entrent & qui ſortent. Vous avez raiſon de croire qu'il y a un peu d'amour-propre à vouloir voir votre ouvrage par-

fait : il ne le ſera jamais. Soyez-en bien perſuadée, & que Dieu ne vous demande que votre travail & votre application. Je vous plains bien de perdre Mlle. d'Aumale. Vous me demandez une fille de ſon caractere & de ſon eſprit ; ſi vous en connoiſſez une, je vous prie de me l'envoyer à tout prix. J'en ferai une Dame de St. Louis aſſez bonne.

LETTRE XX.

Ce 23 Novembre 1706.

JE ne puis approuver qu'on mépriſe les Bourgeois, quand il y a de la vertu : nous ne nous conduiſons pas ici ſelon ces maximes-là, & nous nous en trouvons fort bien.

Travaillez, ma chere fille, à mettre chez vous le bon eſprit, l'eſprit de Dieu, l'eſprit de déſintéreſſement, l'eſprit droit, l'eſprit ſolide, l'eſprit d'obéiſſance, l'eſprit de pénitence, l'eſprit de ſolitude. Que les Couvents, qui n'ont pas cet eſprit, ſont à plaindre de ce que l'Evangile y eſt ſi peu connu ! On y aime le monde, on l'admire, on le croit heureux, on en convoite les richeſſes, on y eſtime la gran-

deur, on y mépriſe les pauvres. Convient-il à des Religieuſes d'être honteuſes quand leurs parents ſont mal vêtus, de tirer de la gloire quand ils viennent les voir dans des parures, d'être affamées d'entendre parler des modes, d'être extaſiées ſi l'on leur raconte quelque choſe des Princes, & de ne parler jamais de Dieu aux ſéculiers qui entrent chez elles, ou qui les viennent voir? Le perſonnage d'Abbeſſe ne fourniroit pas moins de ſujet de déplorer leur ignorance; mais, graces à Dieu, vous connoiſſez vos obligations! Si vous voulez me promettre de lire St. François de Sales, de ne pas vous dégoûter de ſon vieux langage, & de prendre ſon eſprit, je vous enverrai ſes ouvrages.

Mlle. de N.... eſt-elle mortifiée de la pauvreté de ſa famille, ou pour mieux dire, en eſt-elle humiliée? Les Demoiſelles de St. Cyr ne ſont-elles pas preuves de pauvreté comme de nobleſſe? Et eſt-il poſſible que des filles, qui ont le courage de ſe ſacrifier par des vœux de Religion, n'ayent pas celui de s'avouer pauvres devant tout le monde?

Dites bien doucement à vos riches Bourgeoiſes, que ſi les choſes étoient dans l'ordre, elles ſeroient femmes de cham-

bre de ces pauvres Demoiſelles; mais dites fortement à vos Demoiſelles, qu'elles doivent baiſer avec joie les pieds de ces Bourgeoiſes, & que tout eſt égal devant Dieu.

Vous avez grand tort, ma chere fille, de laiſſer entrer ſi librement des ſéculiers dans votre maiſon : c'eſt un des plus grands maux : je ne finirois pas, ſi j'entrois en matiere. St. Cyr n'eſt régulier que par le ſoin que j'ai pris de ne laiſſer aucun commerce aux Dames de St. Louis; elles n'ont jamais parlé à aucune Dame de la Cour; & quand j'y en reçois quelqu'une, je ne la quitte pas. Les Demoiſelles de St. Cyr ſont émancipées par Lettres-patentes du Roi, pour diſpoſer de leur dot; & il n'eſt nullement néceſſaire que les parents ratifient : on le conſeilla encore, il y a peu de jours, à M. Voiſin (1).

Quant aux précautions pour le ſalut des ames, je crois qu'on les ſauve en leur ôtant les occaſions de ſe damner; c'eſt-là où il faut couper dans le vif : point de condeſcendance, quand on peut éviter le péché. Il n'eſt pas étonnant que ces pau-

(1) Directeur temporel de la Maiſon de St. Louis.

vres créatures prévenues ſentent de grandes peines de ce qu'on fait pour leur bien; mais c'eſt ce qu'il faut adoucir par une charité qui les perſuade qu'on les aime véritablement, & que dans tout ce qui ne ſera pas péché, on aura pour elles toutes ſortes de complaiſances.

Le Roi a ſu la part que vous avez priſe aux affaires d'Argenſolles; tout lui revient; mais je vous aſſure que vous n'en êtes pas plus mal avec lui.

Il faut regarder ſi ces fautes, que vous craignez, ſont de conſéquence; j'aimerois mieux qu'une charge fût un peu plus mal faite, que de fâcher mes anciennes Religieuſes; mais j'aimerois mieux les fâcher, que de les expoſer à des fautes qui ſeroient contre la régularité que vous voulez établir.

Quand une fille cherche à plaire aux hommes, on ne peut trop lui ôter l'occaſion de les voir; il n'y a que la ſéparation entiere qui puiſſe être un remede à cette maladie: du reſte, il ne faut être dure à pas une, ni jamais les rebuter; il faut leur parler très-ſouvent en particulier, leur dire franchement ce que vous croyez de mal en elles, commencer par le plus preſſé, ne leur pas dire tout à la fois, ne paroître point éton-

née de leurs fautes, leur témoigner de l'amitié, les perſuader que vous répondez à Dieu de leur ame, que vous avez de la peine à leur en faire, que vous voulez les aider à ſe ſauver, & leur faire cent careſſes qui leur diſent que ſi vous les gênez en quelque choſe, ce n'eſt que par amitié : ce n'eſt point l'autorité qui touche le cœur, & la douceur d'une amie n'eſt point incompatible avec la fermeté d'une Abbeſſe,

Votre Communauté ne ſait ce qu'elle dit, quand elle veut que vous vous amuſiez à écouter les propoſitions du Receveur de Mr. le P. de Conti. Ces gens-là veulent faire leur fortune par moi ; & comme je ne le veux point, je ne veux point auſſi leur donner des eſpérances : il y auroit de la mauvaiſe foi. Ce n'eſt point aux Couvents à faire des affaires, mais à gémir de celles qui ſe font dans le monde.

Je ne ſuis point ſurpriſe de vous voir ſi contente de Me. de Barneval : je n'ai guere connu de femme plus aimable, &c.

Adieu, Madame ; je vous dirai toujours ce que je penſe : car je deſire ardemment que vous faſſiez une maiſon édifiante, & que vous ſoyez le modele des Abbeſſes.

LETTRE XXI.

Ce 3 Janvier 1707.

JE ne doute point de la ſincérité de vos vœux, ma chere Abbeſſe, & vous me devez la même juſtice : ſongeons l'une & l'autre à nous ſanctifier, vous pour édifier le monde & les Couvents, moi pour paroître devant Dieu quand il lui plaira.

Les filles de la Viſitation qui ont établi ici l'eſprit religieux & la confiance dans la Supérieure, nous ont appris ces entretiens particuliers dont on ſe trouve très-bien. Je ſais que ce n'eſt pas la coutume dans la plupart des maiſons religieuſes, où on regarde même cette reddition de compte des filles de Ste. Marie comme exceſſivement gênante. Ce n'eſt point de ces ſortes d'entretiens par méthode dont j'ai voulu vous parler, quand je vous ai conſeillé de voir vos filles en particulier. Je n'y voudrois aucune contrainte ; mais je me contenterois de ce qu'elles voudroient me dire. Vous ne les conduirez à Dieu que par la confiance qu'elles auront en vous. Vous n'établirez

la régularité chez vous que par l'amitié que vous aurez pour elles : comment tout cela ſe fera-t-il ſans les connoître ? comment les connoîtrez-vous, ſi vous ne les voyez jamais ſeules ? comment vous aimeront-elles, ſi vous ne les perſuadez que vous les aimez ? comment les en perſuaderez-vous, ſi vous ne conſolez l'affligée, ſi vous n'entrez dans les maux de la malade, ſi vous n'inſtruiſez la ſcrupuleuſe, ſi vous ne réjouiſſez la mélancolique ? Tout cela vous paroîtra difficile ; & vous avez raiſon ; mais c'eſt-là le ſeul gouvernement ſolide : tout le reſte n'eſt qu'un arrangement extérieur. Je conviens avec vous que c'eſt une pratique très-pénible : il faut dire beaucoup de paroles qui paroiſſent inutiles : il faut eſſuyer les travers des eſprits, leur groſſiéreté, leur artifice, & traiter tout cela avec douceur.

Vous ne pouvez ſouffrir, dites-vous, qu'on manque de ſincérité ; c'eſt pourtant le défaut attaché aux Couvents. Dans tous les états, il faut être capable de tout ſouffrir, ou ne pas ſe mêler de gouverner. Cette ſainte Cour que je vous propoſe eſt bien différente de celle que pluſieurs Abbeſſes veulent recevoir de leurs filles : elles auront auſſi un ſort très-

différent : ce deſſein de s'inſinuer dans leur cœur pour les porter à Dieu ſera récompenſé, quand même il n'aura pas eu de ſuccès.

Votre maiſon ne ſera jamais bien gouvernée, que vous ne la conduiſiez vous-même : il faut que votre Confeſſeur vous renvoye toutes vos filles, excepté ſur leurs péchés, & qu'il ne ſe mêle de rien ni directement ni indirectement de ce qui ſe paſſe dans la maiſon.

Je vous trouve trop ſoumiſe à mes conſeils : j'aimerois mieux que vous me diſſiez vos raiſons, & même que vous diſputaſſiez un peu : je ne veux point vous tyranniſer.

Si votre Confeſſeur a le courage de me regarder en face, j'eſpere qu'il s'accoutumera à moi. Vous dites que vous avez parlé à la Religieuſe en queſtion, & que vous lui parlerez encore une fois ; vous ſeriez bienheureuſe, ſi vous pouviez la gagner en lui parlant vingt fois : armez-vous de patience, ſi vous voulez faire l'œuvre de Dieu. Je vous embraſſe de tout mon cœur, vous & nos cheres filles.

LETTRE XXII.

Ce 14 Janvier 1707.

JE ſuis charmée, Madame, que vous ayez goûté la joie de la naiſſance de Mr. le Duc de Bretagne ; mais la mienne a été troublée par la mort de deux proches parents, & enſuite par celle de Me. de Montgon, fille de Me. d'Heudicourt, que j'aimois fort, & qui avoit été preſque élevée par moi : les couches de Me. la Ducheſſe de Bourgogne, la douleur de mon amie, la mienne, tout cela joint aux incommodités que j'ai ſouvent, ne m'a guere laiſſé de temps : c'eſt ce qui m'a empêché d'écrire à nos filles : on laiſſe ſes enfants pour s'occuper des étrangers, quoiqu'on les aime tendrement ; d'ailleurs je n'écris plus que pour des choſes néceſſaires ou utiles.

La piété n'eſt qu'une hypocriſie, quand elle n'eſt pas intérieure : je crois que le véritable intérieur eſt l'occupation de Dieu, la pureté d'intention dans tout ce que nous faiſons, & de marcher dans ſa préſence ; mais, ma chere Abbeſſe, ne rendez point nos filles des diſcoureuſes

ſpirituelles : rien n'eſt plus dangereux & plus inutile : qu'elles ne liſent guere ; qu'elles parlent peu ſur les matieres relevées ; qu'elles gardent leurs regles ; qu'elles s'éloignent du monde ; qu'elles travaillent de leurs mains : voilà le moyen d'avoir une Communauté réguliere.

J'écrirai le plutôt que je pourrai à M. de Courſon : je crains que M. d'Arnouville ne ſoit pas effectif.

N'écoutez nulle propoſition ſans rentrer en vous-même, avant que d'y répondre, & dites : Ce qu'on me propoſe eſt-il bon pour la régularité de ma Communauté ? Si votre conſcience vous répond, non, refuſez qui que ce puiſſe être. Oui, Madame, vous devriez me refuſer, ſi je voulois vous donner quelque perſonne qui n'y fût pas édifiante : votre premiere obligation eſt le bien ſpirituel de votre maiſon.

Cette digreſſion n'eſt point par rapport à la Religieuſe que vous prenez, puiſque vous en êtes édifiée, mais une inſtruction que je donne à ma fille l'Abbeſſe, puiſqu'elle m'en demande ſouvent.

LETTRE

LETTRE XXIII.

A St. Cyr, ce 11 Février 1707.

JE ſors d'un aſſez long entretien avec votre ſaint Confeſſeur, dont je ſuis très-contente; il n'a point été embarraſſé avec moi, ni moi avec lui; & je vous aſſure que nous ſommes tout accoutumés l'un à l'autre.

J'ai traité avec lui l'importance du concert entre le Confeſſeur & la Supérieure : il n'eſt pas poſſible qu'une maiſon aille bien ſans cette intelligence.

Je lui ai dit que dans les premieres années de cet établiſſement-ci, nos filles étoient conduites par de très-ſaints Prêtres ſéculiers; mais que tirant toute la confiance à eux, nous ne ſavions aucunes nouvelles de nos Dames, ni ne pouvions les gouverner : auſſi la maiſon alloit-elle ſi mal, qu'en ce temps-là je croyois ſouvent qu'il faudroit l'abandonner.

Elle n'a pris la forme que vous lui voyez, que depuis que nous avons des Confeſſeurs, gens de Communauté, qui renvoyent toujours aux Conſtitutions, aux regles, & à la Supérieure, ſe réſer-

vant ſeulement les péchés, & ne ſe mêlant jamais du gouvernement de la maiſon, ni en général, ni en particulier. Nos Confeſſeurs ne voyent jamais nos filles qu'au Confeſſionnal : ils ſont ici très-réguliers, & il eſt impoſſible de ſe voir : on ſe confeſſe le plus ſuccintement qu'on peut, pour ne pas incommoder les autres ; & ſi on a quelque choſe d'un peu long à dire, on le remet à un autre jour, mais toujours dans le Confeſſionnal.

Nos Confeſſeurs n'entrent jamais dans les charges des particuliers, & nous ne leur demandons que des conſeils généraux ſur le gouvernement, quand nous en voyons d'expérimentés.

Je crains que vos filles ne ſoient pas bien nourries : je connois des Couvents où on les fait mourir de faim, pour mieux parer le Prêtre, ou l'Autel.

On dit là-deſſus que les filles vivent de ſi peu de choſe ; mais il faut conſidérer que la regle leur a déja retranché le ſuperflu, & les a réduites au néceſſaire ; de ſorte que ſi on retranche encore ſur ce retranchement, elles n'ont pas de quoi vivre : cet épuiſement les rend chagrines & mal-ſaines.

Il y a des Communautés qui ont obtenu du Roi une Demoiſelle de St. Cyr

pour être quittes des ſommes qu'elles devoient : votre Me. de Flavacourt l'obtiendra peut-être ; mais il faut qu'elle le demande, ſans que vous ni moi y entrions : je ne veux plus que le Roi entende prononcer votre nom. Serez-vous contente de cette lettre, & avez-vous aſſez de mon écriture ?

Vous me faites de trop grands remerciments pour peu de choſe ; c'eſt bien vous traiter comme ma fille, que de ne vous envoyer que dix louis : vous en aurez encore autant pour aider à payer le métier pour vos ſerges.

LETTRE XXIV.

Le 3 Avril 1707.

VOus voyez donc combien il eſt utile de ſe faire aimer des perſonnes que l'on gouverne : vous ne ferez jamais de bien que par-là, & ce que vous ne ferez point par la douceur, ne ſe fera pas par la rudeſſe.

Je ne ſais point quelle ſorte de reſpect on rend aux Abbeſſes dans votre Ordre ; mais je ſais bien que vous ne devez rien exiger par rapport à votre perſonne ; qu'il

ne faut vouloir ni ſoins, ni devoirs particuliers, ni ſavoir aucun gré à celles qui ſe diſtingueroient là-deſſus. Cependant il faut faire rendre à la ſupériorité tout ce qui lui eſt dû : & j'admire tous les jours avec quelle ſimplicité notre Supérieure recommande le reſpect, l'obéiſſance & la ſoumiſſion qu'on lui doit. Elle finit ſon triennal par des inſtructions continuelles là-deſſus : ce qui marque bien que ce n'étoit pas pour elle qu'elle vouloit établir cette autorité. St. Auguſtin dit que la Supérieure ne doit rien faire qui puiſſe avilir l'autorité. Allez droit, ma chere fille, & établiſſez l'obéiſſance des inférieurs envers les ſupérieurs : n'en ſoyez point honteuſe, ni enorgueillie. Donnez-leur-en l'exemple, par rapport à ceux qui ſont au-deſſus de vous. Le mot de *regne* eſt aſſurément ridicule : votre bon ſens vous le fait ſentir. Otez tous ces airs de grandeur qui font que le monde ſe moque des Abbeſſes : une d'elles vouloit imiter le Trône du Roi de Siam, parce que tous ceux qu'on voit aux Rois & aux Evêques, ne lui paroiſſoient pas aſſez élevés. Ce n'eſt point un conte, on me l'a nommée.

Priez vos filles de ma part de m'avertir quand votre avarice leur retranchera quelque choſe.

Je voudrois de tout mon cœur vous donner des Demoiſelles de St. Cyr ; mais elles craignent les Abbeſſes par de ſi bonnes raiſons, que je ne puis les contredire : il eſt vrai que depuis quelque temps, je ſors difficilement de la regle, qui veut qu'elles ſoient ici juſqu'à vingt ans : ma mort ne peut être bien éloignée : je craindrois pour celles que j'aurois fait ſortir, & cela tout au moins feroit un embarras, qu'il eſt plus ſage d'épargner à mon inquiétude.

Il y a encore un article que je n'ai point traité avec vous, c'eſt celui de votre petite favorite : il faudroit l'élever comme les autres, & la rendre même plus timide, modeſte, & utile aux autres : elle n'eſt pas de meilleure maiſon qu'elles, & on ne doit pas l'honorer à cauſe du déshonneur de ſa ſœur (1). Il ſeroit bien à deſirer que vous en puſſiez faire une bonne Religieuſe ; mais vous n'y parviendrez pas en l'élevant avec hauteur. Je ne ſais rien là-deſſus en particulier ; mais je ſais qu'une favorite ou niece d'Abbeſſe eſt la plus mauvaiſe de toutes les éducations.

(1) Maîtreſſe de Mr. le Duc d'Orléans.

Vous avez raiſon, Madame, de me ſavoir bon gré de toutes mes franchiſes : j'aimerois autant qu'une autre à dire des choſes agréables & flatteuſes ; mais l'amitié que j'ai pour vous, l'honneur de St. Cyr, & le deſir de voir une Abbeſſe ſelon le cœur de Dieu, m'oblige au perſonnage que je fais auprès de vous.

M. le Card. de Noailles & moi ſommes bien en colere contre vous ; car nous ſommes perſuadés que vous êtes malade par votre faute. Vous êtes trop ardente pour le bien : vous voulez aller trop vîte ; vous travaillez trop, & tout cela vous reculera beaucoup.

Que voudriez-vous retrancher à de pauvres filles qui chantent jour & nuit, & à qui vous aigriſſez l'eſprit & le ſang, quand elles n'ont pas le néceſſaire ?

Qui vous a dit que la mere de la petite de Levi eſt une bonne femme, que vous n'avez vue que quelques heures ? Elle n'a pas de quoi vous payer ſa penſion.

LETTRE XXV.

Ce 1 Mai 1707.

Dieu vous veut tranquille, & que vous rempliſſiez les obligations de votre état, à meſure qu'elles ſe préſentent. Vous vous détruirez & n'avancerez rien, ſi vous voulez aller trop vîte.

Votre lettre eſt une confeſſion, ou du moins une reddition de compte à ſon Directeur; point de rôle que je ne fiſſe volontiers avec vous, s'il pouvoit vous être utile.

Ce que vous me propoſez ſur Me. votre mere & Mlle. votre ſœur, eſt bon & mauvais : bon, ſi elles aſpirent à une retraite abſolue : mauvais, ſi ce n'eſt qu'un ſimple dégoût du monde. Remarquez qu'ici toutes les raiſons de ſe retirer chez vous ſont pour elles; & que ſi elles ne vous étoient rien, vous n'en auriez aucune pour les recevoir. Or, vous vous devez à votre Communauté préférablement à tout : vous ne pouvez en conſcience en troubler la paix & la régularité par aucun ſentiment d'amitié pour vos parents. Les mondains ont une idée très-fauſſe des

Abbayes de leurs filles : ils les regardent comme à eux : les Abbeſſes ont accrédité cette idée, en diſpoſant arbitrairement du bien de la maiſon, du moins en partie : tout cela eſt également injuſte : je l'ai demandé depuis peu à mes *ſaints*, & ils m'ont confirmée dans ce que j'ai toujours penſé.

Si donc Madame votre mere dérange en rien l'ordre établi, refuſez-la, quoiqu'il en coûte à votre cœur : ce cœur doit être mort au monde ; vous n'avez plus de devoirs de fille à remplir que par les ſentiments : vous vous devez toute entiere à vos vœux de Religieuſe, & à votre état d'Abbeſſe.

Si Madame votre mere eſt pieuſe, édifiante, retirée ; ſi elle ne ſe mêle de rien chez vous ; ſi elle n'entre point dans le gouvernement de vos filles ; ſi elle ne ſe lie & ne ſe brouille avec aucune ; ſi elle ne leur donne point le goût du monde ; ſi elle leur fait aimer leur vocation, ſans pourtant les prêcher ; ſi vos ſœurs ſe rendent utiles pour les choſes temporelles, mais ſans autorité ; ſi elles ne ſe lient aux penſionnaires que pour les porter au bien ; ſi elles ſont exceſſivement ſages, à ces conditions, recevez-les. Mais je tremble que votre tendreſſe pour elles ne vous pré-

vienne, & que votre devoir ne ſoit ſacrifié, même à votre inſu, à vos ſentiments. Et s'il en faut venir à une ſéparation! Voyez, peſez; vos filles murmureront; vous ſavez comme elles parlent de toutes les perſonnes dont elles n'eſperent rien.

Je vous prêterai encore Mlle. d'Aumale: elle eſt intelligente; elle m'eſt fort attachée; j'ai pour elle autant de confiance que d'amitié; elle eſt propre aux grandes comme aux petites choſes. J'en ſouffrirai, je vous la prêterai pourtant.

La nouvelle d'Eſpagne (1) eſt excellente: il nous en faudroit encore quelqu'autre pour avoir la paix: ne vous laſſez point, ma très-chere fille, de la demander à Dieu. Que vous avez bien fait de faire rendre compte de l'emploi des biens temporels de la maiſon! on n'a point de myſtere quand on va droit, & Dieu bénira cette conduite. Que dites-vous de la fuite de Mlle. de Tharſi? J'oublie toujours ſon nom.

---

(1) De la bataille d'Almanza, gagnée par le Duc de Berwick.

LETTRE XXVI.

A Mlle. d'Aumale.

A St. Cyr, ce 4 Juin 1707.

JE ſuis bien mécontente de notre Abbeſſe de la ſavoir ſi long-temps malade, & laſſe d'être Abbeſſe. Faut-il ſe laſſer quand on ne fait que commencer à courir? Elle a des relais : que ſera-ce donc après ma mort? Relevez ſon courage : cet abattement eſt une ſuite de ſa maladie. Il n'y a rien que je ne donnaſſe pour être à préſent à Gomer-Fontaines : je ſerois ſon Médecin ; car vous ſavez que j'ai fait mon cours ſous M. Fagon, & que je prétends avoir beaucoup d'expérience. Otez cette femme ſans héſiter. Je ne donne pas des penſionnaires à notre chere Abbeſſe pour lui être à charge : elle ſeroit, comme vous dites, trop heureuſe ſi elle n'avoit que des enfants: ce ſont les grandes penſionnaires qui gâtent tout ; elles ſont difficiles à ſervir ; elles dépenſent toujours plus qu'elles ne donnent, ſe ſcandaliſent de tout ce qu'elles voyent dans les Religieuſes, jugent de la conduite des Su-

périeures, décrient les maiſons, en rapportent dans le monde mille hiſtoires fort ſcandaleuſes, ou ridicules, & ſouvent fauſſes, & affoibliſſent les vocations, en remettant devant les yeux les airs & les vanités du monde. Je ne finirois point ſi je diſois tout ce que je ſais là-deſſus : je me tais ſur la mauvaiſe conduite perſonnelle qu'elles ont ſouvent, & qui déshonore les maiſons où elles ſont.

LETTRE XXVII.

A Me. de la Viefville.

Ce 11 Juin 1707.

POint de bonheur pour vous, ſi vous eſpérez de la reconnoiſſance des hommes ; vous n'en trouverez point ; & Dieu vous deſtine une autre récompenſe : travaillez pour lui ; travaillez avec lui ; travaillez comme lui. Si vous travaillez pour lui, vous ſerez très-indifférente à l'approbation de vos filles : ſi vous travaillez avec lui, vous aurez un fonds de paix qui ne pourra être troublée par aucun mécompte : ſi vous travaillez comme lui, ce ſera avec force & douceur, ſans empreſſement,

ſans inquiétude, ſans chagrin. Au nom de Dieu, Madame, ne ſoyez point empreſſée ; j'ai vu ici des filles de ce caractere ; elles mettoient tout le monde à bout, & s'y mettoient elles-mêmes. Je ſuis naturellement vive & active : j'ai eu bien des peines dans cet établiſſement, & j'ai beaucoup plus avancé depuis que je me ſuis modérée. Vous avez un bon eſprit ; vos intentions ſont droites ; croyez-en l'expérience & l'amitié ; ne vous preſſez point ; ne preſſez point les autres ; prenez des relâchements ; amuſez-vous ; travaillez gayement, & peu à peu tout ſe fera. Je ne ſuis point perſuadée que vous deviez quitter votre place ; je regarde cette propoſition comme un beſoin d'être purgée. Avez-vous compté occuper une place qui vous donnât des plaiſirs ? Conſidérez qu'à vingt-huit ans vous avez pris le gouvernement d'un Couvent ruiné pour le ſpirituel & pour le temporel, rempli de filles accoutumées à faire leur volonté ; elles ſouffrent les changements que vous faites, vos préférences pour les Demoiſelles de St. Cyr que vous mettez dans leurs places : elles vous eſtiment, vous craignent, & vous laiſſent faire. C'eſt un bonheur que vous ne pouviez attendre. Vous voudriez faire une maiſon où tout fût rangé à ſouhait

comme chez nous. Eh ! combien a-t-on été à régler S. Cyr ! Il y a vingt-un ans que nous y ſommes : il étoit commencé deux ans auparavant à Noiſy, & vous voudriez faire en deux ans ce que nous avons fait en vingt-trois ! Vous vous conſumez par cette déraiſonnable activité. Faites votre devoir, & moquez-vous des propos qu'on vous répete. Eh ! qui n'eſt pas ſujet à la calomnie ? N'avez-vous jamais ouï blâmer le Roi, critiquer les Miniſtres ? Et ſi vous ſaviez ce qu'on dit de moi ! Si je vous montrois tout ce qu'on m'écrit contre moi-même !

LETTRE XXVIII.

Ce 18 *Juin* 1707.

VOus m'avez donné bien de l'inquiétude, ma chere fille, & je remercie Dieu de vous avoir conſervée : il me ſemble que vous n'êtes point encore aſſez bonne pour mourir, & qu'il vous faut bien d'autres épreuves & une plus grande abondance de bonnes œuvres.

Profitez de votre expérience, ſi vous ne profitez pas de la mienne ; votre vivacité vous a conduite aux portes de la

mort : vous avez mis votre ſang dans un tel mouvement, qu'il ne circuloit plus. M. Fagon, que je conſultai devant M. le Cardinal de Noailles, me fit fort bien entendre votre état. J'ai dit à Mlle. d'Aumale les remedes qu'il vous ordonne; mais il veut ſur-tout de la tranquillité : c'eſt, ma chere fille, ce qui eſt abſolument néceſſaire à votre ame & à votre corps. Nos enfants de St. Cyr doivent conſidérer qu'elles ont été bien près de vous perdre, & qu'elles ſeront malheureuſes ſi elles s'attachent trop à vous. Il n'y a que Dieu qui ne nous abandonne jamais. J'étois bien touchée de leur douleur. J'ai très-bonne opinion de ma ſœur de Champlebon : je crois que vous avez en elle un bon ſujet; formez-la pour vous ſuccéder, & après cela nous vous permettrons de devenir une ſimple Religieuſe.

Mlle. d'Aumale m'a dit que votre petite favorite hait les pauvres, & qu'elle rougit quand on parle de ſa ſœur. Dieu la béniſſe ! J'eſpere que vous n'avez pas une Religieuſe aſſez ſotte pour l'eſtimer heureuſe d'avoir le cœur d'un Prince. Apprenez à vos enfants à mépriſer le monde & les vanités, ce monde pour lequel J. C. n'a point prié, lui qui a prié pour ſes bourreaux, tant il eſt corrom-

pu & endurci ! Blâmez le mal, mais ne haïſſez point ceux qui le commettent. Que vous ſerez heureuſe ſi vous arrachez cette enfant aux occaſions qu'elle aura de ſe perdre !

Aviez-vous beſoin de M. de Châlons pour vous avertir que vous êtes vive & ardente ? Ne le ſentez-vous pas encore plus que les autres ? Je ſuis bien édifiée de la maniere dont vous avez reçu cette grêle qui vous a ruinée. Tout ce que vous avez fait juſqu'ici pour établir votre temporel, n'aura pas autant de mérite que la ſoumiſſion avec laquelle vous avez reçu ce petit renverſement ; l'amour-propre ſe gliſſe dans la plupart de nos actions ; dans nos réſignations, il n'y en a guere.

Me voici à votre lettre du 27. Il eſt vrai que je ne me porte pas bien : il n'eſt pas queſtion de donner votre vie pour la mienne ; vous arrivez, & je pars. J'ai rempli, à peu de choſe près, ma deſtinée ; c'eſt à vous à remplir la vôtre.

L'affaire que vous avez avec M. de Citeaux me paſſe : je ne ſais ſi la profeſſion de ma ſœur de Champlebon eſt nulle ; mais je ſais bien que vous ne devez pas vous révolter contre votre Supérieur. Toute mon inclination me porte à dépendre des Evêques ; les maiſons en ſont, ce

me ſemble, mieux gouvernées, & je voudrois de tout mon cœur que la vôtre fût de ce nombre. Mais je ne ſais point ſi c'eſt une affaire facile, & je crains fort de vous voir un procès de longue haleine contre M. de Citeaux. C'eſt faire parler de vous de bonne heure! Cependant je me ſoumets aux deux grands Prélats qui vous protegent.

A votre place, je recevrois les 100 liv. de M. de Citeaux, en eſprit d'humilité, de pauvreté & de ſoumiſſion. Les Chrétiens ne doivent pas être orgueilleux, & encore moins des Religieuſes. Les vœux de S. Cyr ne vous regardent point; il eſt aiſé aux Dames de S. Louis de ne rien recevoir; leur magnifique fondateur a pourvu à tous leurs beſoins. Il y a bien de la différence d'être fondé par un Saint ou par un Roi.

J'ai chargé Mlle. d'Aumale de vous envoyer de l'argent, ſur lequel je vais m'expliquer franchement avec vous. Ne croyez pas, je vous conjure, que ce que je fais pour rétablir Gomer-Fontaines, ſoit fondé ſur l'amitié. Nous devons tous agir par des motifs plus nobles; le mien eſt de contribuer à la gloire de Dieu, en le faiſant honorer chez vous: il eſt vrai que vous m'avez paru propre à ce deſſein.

Adieu, mon Secretaire (1) a grand'peur du tonnerre : malgré tout ſon mérite, je lui vois le tempérament d'un lievre.

LETTRE XXIX.

Ce 17 Octobre 1707.

VOus vous mettez à la raiſon de vouloir bien que je dicte à Mlle. d'Aumale, & de vous contenter de deux lignes de mon écriture.

Je ſuis bien perſuadée que le voyage de St. Cyr vous aura été utile, à vous & à Me. Fortuné : de-là ce conſentement ſi vîte accordé. Mais je ne comprends rien à votre ſéjour dans le dehors de votre maiſon ; je ne ſais pas ſi ces choſes-là ſont uſitées chez vous ; mais je n'en ai jamais ouï parler, & je le regarderois comme une grande irrégularité, non que je penſe que tout ce qui ne ſe fait pas à St. Cyr (2) ſoit un mal : chaque Ordre a ſes uſages & ſes maximes. Votre noviciat eſt

(1) Mlle. d'Aumale.

(2) Les Dames de St. Louis ne ſortent jamais, pas même pour les raiſons les plus fortes de ſanté.

votre véritable reſſource; vous devez en prendre un grand ſoin, & connoître les Novices autant que leur Maîtreſſe. Vous ne pouvez trop leur conſeiller de prendre confiance en elle, & elle doit les aſſurer qu'elle n'a rien de caché pour vous. Voulez-vous inſpirer la droiture à vos filles? qu'elles la voyent dans toute votre conduite, & jamais ces miſérables fineſſes que les Religieuſes prennent pour habileté. L'intérêt de la Communauté ne juſtifie point l'avarice; mais je ſerois bien fâchée que vous ne fuſſiez pas économe: il faut avoir le cœur noble & étendu, mais il faut être pauvre, puiſqu'on a voué la pauvreté.

M. de Lort ne m'a nulle obligation. J'ai donné ſon placet, & c'eſt tout: il a été accordé, parce qu'il étoit raiſonnable; & on veut que tout ſe faſſe par faveur & par moi, ce qui n'eſt pas vrai.

Me. de la Lande ſonge à l'intérêt de ſa niece plutôt qu'au vôtre, en voulant vous la donner: celle-là a montré partout un eſprit fort mal-fait.

Vous m'avez ſouvent flattée d'avoir contribué au-bien que vous trouvez à St. Cyr. Si j'y en ai fait, il eſt dû aux ſoins que j'ai pris de la récréation. Il y a vingt ans que j'y ſuis aſſidue. C'eſt-là qu'une

Supérieure appliquée ſe fait aimer, ſe fait goûter : elle épanouit le cœur de ſes filles en leur donnant quelques plaiſirs. On dit des choſes édifiantes ſans ennui, parce qu'on les mêle avec de la gayeté. En raillant, on jette ſans affectation de bonnes maximes : mais pour cela, ma chere fille, il faut être toute appliquée aux autres, & ſe compter pour rien ; il faut laiſſer parler celles qui nous ennuyent, ſouffrir les travers, ne rien reprendre ſérieuſement. Ce talent, vous l'avez, j'en ſuis ſûre : & je le ſuis auſſi, que vous ne l'avez pas pour vous.

Soit dans l'Egliſe, ſoit dans les Cloîtres, ſoit dans les jardins, ſoit dans les meubles, il faut que tout reſpire la pauvreté qu'on a vouée. Dieu eſt-il honoré par un peu plus ou par un peu moins de dorure, par de beaux ornements ? Il faut ſeulement de la propreté par-tout, mais ſinguliérement à l'Autel : la ſimplicité honore Dieu, & non la magnificence. J'ai vu pluſieurs Couvents où la moitié des Religieuſes ne donnoient pas un quart d'heure à la priere dans toutes les grandes fêtes de l'année ; on embellit l'Autel, on oublie Dieu !

LETTRE XXX.

Ce 21 Décembre 1707.

MR. Treilh eſt charmé de vous & de votre Communauté : s'il avoit des aîles, il y ſeroit déja retourné.

Vous prenez d'admirables réſolutions ; il faudra les mettre en pratique : vous avez tous les talents pour faire beaucoup de bien ; il ne vous manque qu'un peu d'expérience. Suppléez-y par le conſeil ; vous n'en manquerez pas entre M. le Cardinal, M. Treilh & moi ; j'y voudrois ajouter Me. l'Abbeſſe de Jouarre que j'ai vue à St. Cyr. Je l'ai trouvée ſimple, humble, zélée ; elle me dit qu'elle n'étoit point à elle, & qu'il n'y avoit point de moment dans la journée où ſes filles ne puſſent lui parler quand elles le vouloient : que c'étoit une grande mortification de voir ſa volonté rompue ſi ſouvent ; mais qu'elle croyoit que c'étoit ſon devoir. Dans un autre endroit de la converſation, elle me dit qu'elle avoit cinquante-deux Religieuſes, qu'il n'y en avoit pas une pour qui elle ſe ſentît de la répugnance, & qu'elle ſe croyoit aimée de toutes. Voilà, ma chere

fille, comme je vous voudrois, & comme vous ſerez, ſi vous le voulez vous-même bien fortement. M. Treilh m'a dit les bonnes raiſons que vous avez de n'avoir pas une entiere confiance en votre Confeſſeur; mais vous pourriez bien y en avoir un peu davantage, & lui donner la liberté dans la Confeſſion de reprendre vos défauts & de vous donner quelques conſeils; car c'eſt quelque choſe de bien ſec & qui n'exerce guere l'humilité, que de dire ſimplement ſes fautes & d'en recevoir l'abſolution.

Je vais écrire encore à M. de Lamoignon pour Mlle. de St. Pol : rien n'eſt ſi ennuyeux que d'avoir des filles qui s'ennuyent.

Je vous promets d'aimer toujours mon Abbeſſe. J'ai appris ce matin que vous avez les lettres de M. de Meaux: vous ne pouvez trop les lire; mais il ne faut pas les abandonner à vos filles.

LETTRE XXXI.

Des Dames de Gomer-Fontaines, à Me. de Maintenon.

Vive Jeſus, ce 28 Décembre 1707.

MAdame, notre reconnoiſſance augmente tous les jours, parce que vos bontés pour nous ſe multiplient; nous en ſommes ſi touchées & ſi pénétrées, qu'il nous eſt impoſſible de vous l'exprimer comme nous le voudrions. La nouvelle grace que vous nous avez faite de nous envoyer M. Treilh, eſt une de celles qui nous ont été des plus utiles, par le bien qu'il a fait parmi nous. Non ſeulement il nous a édifiées par la ſainteté de ſa vie, mais il nous a pénétrées de nos obligations; & ce que vous nous faites ſi obligeamment l'honneur de nous en dire dans votre lettre, nous va faire travailler à être telles que vous nous deſirez pour la gloire de Dieu, afin que lui étant agréables, nous puiſſions obtenir plus facilement ce que nous lui demandons pour vous, Madame, & pour Sa Majeſté. Noûs renouvellons nos vœux en cette nouvelle année pour demander

ſa conſervation & la vôtre, & pour remercier Notre Seigneur de ce qu'il a mis à la tête du Dioceſe un Prélat rempli de mérite & de vertu.

Nous ſommes avec une ſoumiſſion parfaite & un profond reſpect, &c. LES RELIGIEUSES DE GOMER-FONTAINES.

LETTRE XXXII.

De Me. de Maintenon à Me. de la Viefville.

Ce 22 Janvier 1708.

JE ne puis vous dire, ma chere fille, le plaiſir que votre lettre m'a donné; j'y vois tant de vertu & de raiſon, que je ne puis retenir un petit mouvement de complaiſance pour l'éducation de St. Cyr. Etabliſſez chez vous ce bon eſprit que vous avez, cet eſprit de liberté, cet eſprit des enfants qui chaſſe celui des valets qui veulent toujours tout cacher à leur maître. Je ſuis charmée de ce que voyant les défauts de votre Mere des novices, vous en voyez auſſi les vertus: Dans ce bas monde, tous les caracteres, même les meilleurs, ſont fort mêlés.

Je vous remercie des prieres que vous avez faites pour mon parent : il eſt bien heureux de profiter de l'amitié que vous avez pour moi. Si je n'en avois pas une extrême pour vous, votre lettre me l'inſpireroit.

Vous avez fait une action héroïque en vous humiliant devant toutes vos filles : rien n'eſt plus propre à vous attirer une grande bénédiction ſur votre ouvrage ; mais il ne faut pas y retourner ſouvent : l'on aviliroit l'autorité ; il faut garder ces actes d'humilité pour les grands beſoins. Les répréhenſions fortes appartiennent au tête-à-tête ; & s'il en étoit de cette eſpece que vous duſſiez faire en Chapitre, il faudroit y préparer le ſujet. La réprimande eſt aſſez fâcheuſe par elle-même, ſans y ajouter la confuſion. Votre but doit être de corriger, & l'on ne corrige point en aigriſſant. J'ai envoyé votre lettre à votre Archevêque (1) ; c'eſt le meilleur homme du monde ; mais ſa bonté vous ſera aſſez inutile. Adieu, ma chere Abbeſſe ; je vous promets de vous aimer toujours ; car je ſuis perſuadée que vous ſerez toujours fort aimable.

---

(1) M. d'Aubigné, Archevêque de Rouen.

LETTRE

LETTRE XXXIII.

Ce 11 Février 1708.

VOus parlez bien en Religieuſe ſur les affaires de M. de St. Val, je veux dire en perſonne qui ne ſait comment vont celles du monde. C'eſt beaucoup qu'on donne le commandement d'une frégate à ſon futur époux, & c'eſt un reſte du ſouvenir des ſervices de ſon oncle. Mais cela n'ira pas plus loin : qu'importe au Roi que cette fille ſoit mariée? S'il n'y avoit qu'une Demoiſelle de St. Cyr à établir, que ne feroit-on pas pour elle? Mais que faire pour trente qui en ſortent tous les ans? Je ſuis bien perſuadée que Mlle. de St. Pol nous fera honneur; mais c'eſt pour elle, & non pour nous, que je lui ſouhaite du mérite. Vous ne me dites rien, Madame, de notre chere maiſon. Je voudrois pourtant bien ſavoir, ſi les membres ſont dociles, & ſi la tête eſt vigilante? Avec cela tout ira de mieux en mieux. Je ſuis affligée, ma chere fille, de vous aider ſi peu; l'argent eſt très-rare, & rare pour tout le monde. Economiſons, & ſouffrons juſqu'à la paix.

J'aurois pourtant bien envie de vous payer vos gants de ſoie.

Voilà de mon écriture qui ne mérite pas la paſſion que vous avez pour elle. Vous êtes bien enfant, de croire que je vous en aime plus ou moins, quand je dicte ou que j'écris de ma main. J'embraſſe tout le monde; je ne nomme & n'oublie perſonne.

LETTRE XXXIV.

Ce 2 Mai 1708.

JE m'étois ſouvent plainte à Mlle. d'Aumale de votre ſilence, non que je n'approuve fort qu'on ne ſe faſſe point de regles là-deſſus, qu'on ſoit ſimple en tout, qu'on s'écrive quatre fois le jour s'il le faut, & qu'on ſoit enſuite un mois ſans s'écrire s'il ne le faut pas. Vous prétendez donc, ma chere fille, que je ne vous fais réponſe que lorſque j'ai à vous gronder, & que je me tais lorſque tout va bien? Il en eſt quelque choſe; car il y auroit tant de louanges à vous donner! & vous avez trop de courage & de vertu pour avoir beſoin de ce ſoutien. Il eſt vrai que j'ai parlé à M. le Cardinal de

ce que je croyois qu'il devroit vous recommander. Je ſais votre confiance en lui, & je veux qu'il faſſe de vous une Abbeſſe qui ſoit le modele des Abbeſſes. C'eſt beaucoup ſi vous avez obtenu de vous de ne reprendre jamais en public. Voyez dans vos réflexions, ſi vous ne ſeriez pas bien-aiſe qu'on vous dît vos fautes en particulier. Des réprimandes publiques déplaiſent plus que des injures dans le tête-à-tête. Vous avez fait des progrès là-deſſus : je ne puis trop vous en marquer ma joie. Je ne comprends point que vos filles ne goûtent pas la récréation, ſi vous vous appliquez à y répandre de l'agrément, & ſi vous y portez tout ce que vous avez de propre à vous faire aimer : les ſottes ſont celles qui goûtent le plus l'eſprit : il ne faut pas trop les gêner : il n'eſt de bonne contrainte que la contrainte du plaiſir ; offrez-leur-en donc l'attrait ; cet article eſt plus important dans les communautés qu'on ne penſe ; l'union générale détruit les liaiſons particulieres & les cabales qui ſont la ſource des déſordres.

Conſolez vos filles dans leurs peines ; entrez même dans leurs chimeres. Ayez ſoin du temporel ; que le ſpirituel lui ſoit préféré ; la deſtruction de tant de Mai-

ſons religieuſes eſt une punition de cet eſprit de cupidité qui y regne.

Point de Prédicateur, dont vous ne connoiſſiez la doctrine & les mœurs. Que pouvez-vous faire de mieux, que ce que vous avez réglé avec M. le Cardinal? Mépriſez les murmures : a-t-on jamais gouverné avec l'approbation de tout le monde? Se fâcher contre les frondeurs, c'eſt le vrai moyen d'en augmenter le nombre. Le Cardinal ne ſe rendra pas : il eſt ſouple dans ſes manieres, & ferme dans ſes réſolutions. Vous êtes trop jeune pour être défiante : l'expérience vous apprendra qu'on ne peut uſer de trop de précautions dans le choix des Prêtres & dans le gouvernement des filles.

Vous pouvez vous ſervir de mon nom pour votre utilité particuliere, mais non pour me faire entrer dans les affaires de l'Ordre de St. Bernard. Je ne ſais point ſi cette réforme eſt à deſirer, ni ſi les Religieux la deſirent : j'ignore leurs raiſons, & je fais bien plus de cas d'un Ordre mitigé qui garde ſes regles, que d'une réforme extérieure qui couvre ſouvent de grandes difformités. Mais, ma chere fille, fût-ce une bonne œuvre, elle ne nous regarde point : ne nous y intéreſſons que par des vœux : chacun doit ſe renfermer dans ſon état.

Adieu ; que mes lettres vous ſoient utiles ; vous ne vous plaindrez pas qu'elles vous manquent. Faites le bien ; il peut être inutile aujourd'hui, il eſt impoſſible qu'il le ſoit toujours : & le fût-il, il eſt ſi beau par lui-même !

LETTRE XXXV.

Ce 20 Juin 1708.

JE viens d'écrire à M. de Citeaux : je lui envoye votre lettre. On a certainement grand tort de vous attribuer ce qui ſe paſſe au ſujet de votre Religieux Bernardin, qui auroit dû renoncer à tout, dès qu'il a vu que le Roi héſitoit, bien-loin de remuer tout Paris par ſes ſollicitations. Vous ne ſavez pas encore ſouffrir, ma chere fille. Il me paroît que vous vous renfermez aſſez bien dans le ſoin de Gomer-Fontaines ; & en vérité, c'eſt votre mieux. Un homme me diſoit autrefois, que nos chagrins venoient des intrigues où nous nous engagions, encore plus que de nos fautes ; & depuis, j'ai vu mille fois qu'il m'avoit dit vrai. Ayez de la vigilance & de la patience : j'avois fait mettre autrefois ces deux mots ſur

toutes les portes de St. Cyr, & rien n'eſt plus néceſſaire à qui gouverne, ou à qui obéit.

Que voulez-vous dire, ma chere fille, quand vous vous plaignez de l'ingratitude des vôtres? Eſt-ce qu'en travaillant pour elles, vous travaillez pour l'amour d'elles? Vous ne ſerez jamais contente, ſi vous ne vous élevez plus haut; & ce cher St. Cyr, vos admirations, à des vues bien plus nobles. Notre Supérieure ne compte point ſur la reconnoiſſance de la Communauté : la Maîtreſſe des Novices ne prétend ſe faire ni amies, ni ennemies dans les Novices qu'elle conduit : les Maîtreſſes des Claſſes ne ſe plaindront jamais de ce que les Demoiſelles ne ſentent pas les obligations qu'elles leur ont : nos Infirmieres ne trouvent point mauvais que les malades oublient les ſervices qu'elles leur ont rendus : on agit uniquement par devoir. Vous ne ſerez jamais ni ſainte ni heureuſe, tant que vous compterez ſur les hommes. Voulez-vous être toujours dans le trouble? attendez quelque choſe d'eux : ils vous manqueront toujours : & s'ils ne vous manquoient pas, vous auriez reçu votre récompenſe. J'ai vu plus d'une fois dans vos lettres, en parlant de vos filles, *elle n'eſt point de*

mon parti : une Supérieure, un parti ! Toutes vous doivent être égales. N'êtes-vous pas la mere de toutes ? & doit-on s'appercevoir que l'une vous eſt plus chere que l'autre ? ni votre vertu, ni votre eſprit, ni l'éducation de St. Cyr, ni les inſtructions de M. le Cardinal, ni tout ce que nous avons dit & écrit, n'a donc encore pu effacer en vous cette maniere de penſer, ſi oppoſée à vos devoirs ? C'eſt grand dommage, que je n'aye pas le temps de faire mon examen ! je trouverois en moi de bien plus grands défauts que ceux que je reprends en vous ? Voilà ma réponſe au premier article de votre lettre : le zele m'a conduite bien loin ! Quant au temporel, je ne prétends pas qu'il faille l'abandonner ; car c'eſt une de vos obligations : mais je voudrois qu'il fût ſubordonné au ſpirituel : je voudrois que vous fuſſiez moins affligée d'une dépenſe que d'une irrégularité : je voudrois que vous employaſſiez vos bons ſujets à vous former de bons ſujets, & que vous miſſiez les médiocres à l'adminiſtration des biens. Je voudrois que vous ſupportaſſiez l'air d'enfance de vos Novices qui rient ou qui pleurent mal-à-propos, que vous leur permiſſiez la gaieté ; car les plus gayes ſeront toujours les meilleu-

res, mais que vous leur défendiſſiez toutes careſſes & toutes familiarités entre elles : je voudrois que ferme & douce envers cette Religieuſe indocile, vous l'expoſaſſiez rarement à ces fortes répugnances, mais que de temps en temps vous l'y condamnaſſiez pour lui faire prendre le pli de la ſoumiſſion : je voudrois que vous ſuſſiez que la Maîtreſſe des Novices eſt la plus importante Charge de la maiſon, & en un ſens, plus que la Supérieure, qui n'a qu'à gouverner ce qu'elle a, tandis que l'autre doit former & choiſir les ſujets qu'on doit recevoir. Tout ce que vous me mandez de la vôtre eſt pitoyable : je ne vous en parlerai pas davantage, pour ne pas parler inutilement.

Ne cherchez point les raiſons de ce que je vous dis. Je n'ai rien appris de nouveau; mais je vous aime. Il y a en vous de quoi faire quelque choſe de très-bon. La vraie piété, la ſolide piété, la droite piété vous donnera tout, & il n'y a qu'elle qui puiſſe vous faire remplir votre devoir : tous vos talents, ſans elle, vous ſeront inutiles, & avec elle, ils rapporteront cent pour cent.

Je ne vous écrirai pas ſouvent de pareilles lettres de ma main, je deviens

très-foible, & tout me fatigue; regardez celle-ci comme mon teſtament, & une marque de la véritable tendreſſe que j'ai pour vous.

Votre Me. de Briſſac a une grande place, où vous avez plus contribué que vous ne penſez.

LETTRE XXXVI.

DEs avis ſont aiſés à donner; mais donnés de loin, ils ſont toujours vagues : tout conſiſte dans l'application. C'eſt ce qui me fait deſirer, que vous puiſſiez trouver votre Directeur dans votre Confeſſeur, qui vous connoît & qui vous ſuivroit de près. Cependant j'entre dans vos raiſons : elles ſont très-bonnes : j'ai trop vécu pour ignorer l'abus de la direction, & il y en a très-peu de pures, de déſintéreſſées, de droites. Mais il ne faut pas conclure, que nous devions nous conduire nous-mêmes : notre amour-propre nous trompe ſur la connoiſſance de nous-mêmes : notre légéreté s'oppoſe à une conduite réglée, qui eſt eſſentielle pour la piété : le tempérament nous emporte, & nous trouvons un frein dans un Directeur : l'obéiſſance donne un grand

prix à nos moindres œuvres, & nous ne pouvons être fixés qu'en nous laiſſant mener en devenant petits pour entrer dans le grand : il faut donc un guide : il faut le choiſir entre mille : il ne vous ſera pas refuſé, quand vous ſerez dans la diſpoſition de ſuivre à l'aveugle ce qu'il vous dira. M. Treihl y ſeroit très-propre. M. de Rouen ne lui refuſeroit pas un pouvoir de confeſſer. Il a beaucoup d'eſprit : il connoît l'eſprit religieux : il eſt droit : vous pourriez lui faire une confeſſion générale, & après cela, tout ſe paſſeroit par écrit : il vous verroit deux fois l'année : c'eſt aſſez pour le néceſſaire, & vous n'y craindriez point l'amuſement. Quand vous voudrez un Directeur à ces conditions-là, vous en trouverez à Paris. Deux ou trois voyages à Gomer-Fontaines ne peuvent charger perſonne : cherchez-le, demandez-le à Dieu : vous le trouverez ; mais n'en prenez point, ſi vous ne voulez être conduite.

Mlle. d'O.... doit ſe ſouvenir toute ſa vie de l'éducation qu'elle a reçue à St. Cyr : qu'elle penſe, qu'elle agiſſe autrement que ſa mere ; mais qu'elle ne ceſſe pas de la reſpecter. Conſultez-la ſur ſa ſœur : je voudrois bien l'ôter d'avec ſa

mere ; car je crains qu'elle n'en ſuive l'exemple ; mais je ne ſais où la mettre : j'aurois bien des lettres de cachet pour l'une & pour l'autre : mais ce ſeroient des lettres de cachet.

LETTRE XXXVII.

Ce 23 Février 1709.

JE parlai au Roi de l'affaire de Bermont, le même jour que je reçus votre lettre. Il m'aſſura qu'il ne changeroit pas ſa déciſion. S'il a oublié d'y nommer une Abbeſſe, c'eſt qu'il n'y a pas grand empreſſement à remplir cette place. M. de Citeaux m'avoit demandé pour cela une bonne Religieuſe. Mais, en vérité, les meilleures ſont preſque toujours les moins connues. J'ai chargé Mlle. d'Aumale de parler à Mr. de Ventadour pour votre petite favorite : oubliez ce titre-là, ſi vous voulez en faire une bonne Bernardine : ſoyez-la vous-même : j'ai ouï-dire à un Cardinal, qu'il faiſoit bien plus de cas de lui comme Evêque que comme Cardinal : faites plus de cas de vous comme Religieuſe, que comme Abbeſſe.

Vous allez être bien fâchée de n'avoir

point Mlle. d'Aumale; mais il nous a pris à elle & à moi une crainte de quelque aventure déſagréable ſur le grand chemin : la famine met le peuple dans un mouvement, auquel il ne ſe faut pas expoſer; le mal eſt à un point à ne pouvoir durer, & j'eſpere que les ſoins que le Roi prend pour faire trouver du bled, rameneront la tranquillité. Je comprends parfaitement vos embarras; j'ai voulu attendre M. le Cardinal : il m'a répondu que M. l'Abbé de Vaſſé vous a fait payer d'une dette des Carmélites de Pontoiſe. J'y ajoute 250 livres. C'eſt peu de choſe; mais ſi vous ſaviez de combien de miſérables je ſuis environnée! Il eſt vrai qu'on fait venir des bleds des pays étrangers; mais je n'en diſpoſerai pas, & le bénéfice que vous en recevrez, ſera de le voir baiſſer de prix au marché. L'oraiſon funebre de M. le Maréchal de Noailles eſt très-bonne, & a paru telle à ceux qui avoient projetté de la tourner en ridicule.

Votre bonheur ſera toujours proportionné à votre piété : cette piété doit être ſolide & droite, & la ſoumiſſion ſeule peut lui donner ce caractere : on ne vous obéira jamais que lorſque vous obéirez. Je ſuis ravie de tout ce que M.

de Treilh m'a dit de vous; j'ai été bien ſurpriſe de l'entendre parler des excès de votre piété : je ſais qu'il demande beaucoup : d'où je conclus que vous êtes une Sainte, ou du moins en chemin de l'être. Obéiſſez-lui. Il eſt bien difficile de ſe défendre de l'orgueil, quand on commande toujours, & qu'on n'obéit jamais. Ma tendreſſe eſt bien réveillée pour vous, & vous allez être bien tourmentée : on ne parle plus ici que de Gomer-Fontaines. Nous en formons un ſecond St. Cyr, & peut-être quelque choſe de mieux. Marquez à vos anciennes la joie que j'ai de les ſavoir ſi avides de la parole de Dieu : je les regarde comme mes filles, & je me ſens très honorée d'être leur mere. Je m'intéreſſerai toujours vivement à toute maiſon où Dieu ſera bien ſervi. Vous avez raiſon, Madame, de vous plaindre du peu de ſecours qu'on trouve dans la plupart : on ne les inſtruit pas de leurs devoirs : on leur fait des ſermons très-longs, très-vagues & très-inutiles : il faut des détails. Vous croyez bien que le Noviciat n'a pas été oublié : il m'a dépeint la Viefville incarnate & blanche; Blezel avec un viſage fort large; Champlebon un peu pâle; & toutes ferventes. Aimez-les, Madame. J'ai écrit à votre favorite,

quand j'ai cru lui être utile : il me reſte trop peu de temps à vivre, pour conſentir à le perdre; mon état m'en fait perdre tant ! il eſt vrai qu'il n'eſt pas perdu, quand on ſouffre.

Vous faites une bonne œuvre en arrachant au monde Mlle. de Sermoiſe : elle y auroit été plus expoſée qu'une autre; ayez égard à ſa ſanté & à ſon âge, incapables des auſtérités. Dire qu'il faut s'y accoutumer de bonne heure, mauvais raiſonnement. Il faut établir la ſanté, attendre l'âge & la force, enſuite s'abandonner à la regle. Il faut que Mlle. de Bailly s'accoutume à ſe paſſer de mon écriture; elle voit que je ne vous en donne pas à vous-même. J'en ai donné à Mlle. de Sermoiſe, parce que j'ai cru que les traits de ma main contribueroient à graver le ſens de ma lettre dans ſon eſprit.

Si ce que les Religieuſes appellent ſacrifice étoit véritable, vos parents ne prétendroient plus rien de vous, & vous ne prétendriez plus rien d'eux. Votre Communauté doit être votre unique intérêt. J'ai encore aſſez de mémoire pour me ſouvenir qu'on étoit un peu jaloux de votre confiance en votre ſœur. Si vous ne l'aimez point, vous lui ſerez d'une foible conſolation : ſi vous l'aimez, les

autres en ſeront très-jalouſes. Prenez-la, ma chere fille : car il faut bien compatir à vos raiſons, quelque mauvaiſes qu'elles ſoyent, & aux plaintes des familles, qui n'entendent point du tout les devoirs des perſonnes mortes au monde. Soyez ſûre que je n'en ſerai point piquée ; mais il pourroit bien arriver que vous le ſerez bientôt vous-même. Vous ſouffrirez, avant d'oſer me le dire : & à la fin vous vous ſéparerez ; mais il en réſultera toujours un bien, qui ſera qu'elle ne ſongera plus à revenir : plaintes bien différentes de celles qu'il faut eſſuyer en face.

Ne pouvez-vous point congédier quelques-unes des filles que vous avez priſes ſur mon compte ? Hélas ! il faut ſonger à épargner le pain, & j'ai la douleur de diminuer mes penſionnaires dans un temps où je voudrois les augmenter. Je donne 200 liv. à Mlle. d'Aumale pour vous les faire tenir : par ce ſecours, jugez où j'en ſuis. Il n'eſt point vrai que la paix ſoit faite ; elle ne le ſera point, que vous ne l'appreniez. Laiſſez-la toujours croire aux autres : il eſt très-bon qu'on l'eſpere.

Ne croyez pas que je veuille vous tyranniſer, parce que je vous ai fait plaiſir quand je l'ai pu, ni que je prétende me

rendre maîtreſſe de votre maiſon : je vous donnerai toujours mes conſeils très-ſinceres : vous commencerez à merveille, Mlle. votre ſœur & vous : on ſe relâche enſuite, & il eſt très-difficile de guérir la jalouſie d'une Communauté.

Je trouve bien mauvais qu'une fille, élevée à St. Cyr, ne ſache pas que c'eſt prier Dieu que de ſervir Dieu ; & que c'eſt ſervir Dieu que de ſervir ſa maiſon à laquelle on s'eſt donné. C'eſt une ferveur de novice, qu'il faut pourtant lui pardonner, car elle vient d'un excellent fonds. Quand elle ſera plus avancée, elle ſaura prier par une préſence de Dieu continuelle : c'eſt ſouvent le repos que l'on cherche dans la priere.

C'eſt à préſent que les Religieuſes ſeront véritablement pauvres : elles faiſoient conſiſter la pauvreté à n'avoir rien en propre, mais à ne manquer de rien : cette pauvreté étoit très-ſupportable, mais je doute qu'elle fût vraie. Pour être pauvre, il faut ſouffrir quelque choſe : & vous voilà toutes dans ce cas-là. Dieu veuille que vous le ſouffriez avec une patience & une réſignation qui vous rende toutes des ſaintes ! mais je crois que vous ne devez rien oublier pour adoucir les autres auſtérités, autant que vos Supérieurs voudront le permettre.

Je ne croyois point que les denrées fuſſent ſi cheres : on ne ſe plaint ici que du pain : il y a beaucoup d'herbes : vous devez tirer un grand ſecours de vos vaches : la bouillie, le riz, le beurre ſont une bonne nourriture. Je ne ſaurois vous plaindre de ne pas boire de vin, ſurtout avec tant de laitage, qui ne feroit qu'aigrir : je vois tous les jours guérir des maux d'eſtomac en quittant le vin : je ſuis dans ma ſoixante & douzieme année, & je ne bois que de l'eau. On me promet du riz : s'il arrive, je vous en enverrai.

LETTRE XXXVIII.

Ce 14 Décembre 1709.

VOus ne pouvez m'importuner, Madame : vos lettres me font toujours plaiſir ; mais il faut vous accoutumer à vous paſſer de moi. Je n'ai plus de ſanté : je manque de force, & encore plus de loiſir. M. Treilh eſt un bon Directeur, & le plus bel endroit de ma vie eſt de remettre votre ame entre ſes mains ; car il eſt temps que je faſſe mon teſtament. Que répondriez-vous, ma chere fille,

à une des vôtres, qui vous diroit qu'elle a de la peine de manquer quelquefois à l'office de l'Egliſe? Vous lui diriez que cette peine eſt très-louable; mais qu'il ne faut pas la pouſſer trop loin, & que Dieu voit bien ſi elle cherche des prétextes, ou ſi elle a de bonnes raiſons de manquer à l'Office: nous avons à faire à un Maître qu'on ne ſauroit tromper.

On a dit que Mlle. Sery (1) étoit chez vous pour trois ſemaines : je vois bien que c'eſt une fauſſe nouvelle. Cette pauvre fille eſt bien abandonnée, & aura tôt ou tard de grands déplaiſirs! Je parle ſouvent à Me. la Ducheſſe de Ventadour: elle ni moi n'avons pas grand crédit. Je crains fort pour Mlle. de Sermoiſe.

Je crains auſſi que vous ne faſſiez pas bien le pain d'orge. Perſonne ne s'en accommode en potage: j'en ai mangé avec du froment, qui eſt très-bon. Monſieur Fagon ſoutient qu'il n'eſt point mal-ſain. J'ai pleuré, en liſant l'accueil que vous avez fait au pain de Me. le Comte. C'eſt voir la miſere de bien près, de ſavoir ſes enfants dans l'état où vous êtes.

(1) Maîtreſſe de M. le Duc d'Orléans.

LETTRE XXXIX.

Ce 16 Janvier 1710.

QUoique mon intention ſoit de critiquer toutes les lignes de votre lettre, je commencerai par vous dire que j'en ſuis charmée par la candeur avec laquelle vous me parlez.

Je n'ai pas douté un moment que vous ne fuſſiez fâchée de ce que je vous ôtois, Mlle. de Sery. Un peu d'envie de la convertir, & une eſpérance de grands bienfaits, jointes à de vrais & preſſants beſoins, vous fourniſſent devant Dieu bien des excuſes. Mais vous raiſonnez ſur un fondement faux, quand vous dites qu'elle s'eſt dégagée volontairement: c'eſt M. le Duc d'Orléans qui lui a donné ſon congé, & la pauvre fille ne l'a pas pris à la premiere fois: elle ſeroit donc arrivée chez vous, déſeſpérée, paſſionnée, fardée, magnifique, en un mot, toute mondaine, & même toute criminelle.

J'avoue qu'un tel ſpectacle m'a paru dangereux pour une Abbeſſe de trente ans, & pour neuf Demoiſelles de St.

Cyr : je n'ai pas cru auſſi qu'il me convînt d'avoir Mlle. d'Argenton dans une maiſon avec laquelle je ſuis dans un continuel commerce ; & que ce fût à moi à ſuivre ſon hiſtoire, & à inſtruire la Cour de tout ce qu'elle feroit. On dit qu'elle ira dans un Couvent de Compiegne, où elle a été enfant. Si après une véritable converſion, elle vouloit entrer chez vous, Madame, je ne m'y oppoſerois pas ; mais je voudrois, pour m'en aſſurer, un plus grand nombre d'années que vous ne demanderiez de jours pour la recevoir.

Vous êtes admirable, quand vous dites que cette fille a de l'amitié pour vous ! On appelle cela dans le monde une confiance de Religieuſes, qui croyent tout ce qu'on leur dit. Eh ! on eſt trompé tous les jours à des amitiés de vingt ans.

Vous dites que vous l'avez connue ſincere, & tout cela, par quelques liaiſons avec ſa famille, ne l'ayant preſque jamais vue elle-même. Il faudroit voir ce qu'elle fera & ce qu'elle deviendra. Bien des gens la croyent mal convertie : elle doit de tous côtés. J'aurois un grand déplaiſir qu'elle retirât Mlle. ſa ſœur d'auprès de vous : nous ferons tout ce que nous pour-

rons par Me. de Ventadour, pour l'en empêcher.

LETTRE XL.

13 *Décembre* 1710.

LA faute de la Novice dont vous m'écrivez, eſt fâcheuſe; mais ce que vous me dites de l'eſprit de vos anciennes eſt important. J'ai vu autrefois cet eſprit dans notre grande claſſe : on ne pouvoit faire une réprimande à une fille, que toutes les autres ne fuſſent dans l'affliction, mais affliction pleine de révolte, & fort éloignée de la charité. Il a fallu traiter ce mal dans les plus jeunes, & leur inſpirer un autre eſprit. Ces grandes s'en ſont allées : bonheur que vous ne pouvez eſpérer; & nous jouiſſons préſentement du fruit de nos peines. Quand on met ici une fille en pénitence, les autres ne l'inſultent pas; elles en ſont affligées, elles la conſolent, elles la conjurent de s'humilier, de ſe corriger, & de ne rien oublier pour ſe remettre avec ſes Supérieures: elles ne ſe mêlent point de demander grace pour elle. On ne peut être plus unie qu'elles le ſont : mais c'eſt

en effet une union, & non pas une ſédition : tout concourt ici au bien public & au particulier : auſſi y vit-on dans une paix qui vous charmeroit.

Nous ne ceſſons de prêcher au-dedans la confiance pour les Confeſſeurs, la ſincérité, la ſoumiſſion, le reſpect. Les Confeſſeurs ne ceſſent de renvoyer aux Supérieures, aux Maîtreſſes du Noviciat, des Claſſes, des Sœurs Converſes, des ſervantes, & aux regles de la maiſon : on fait tout ſans ſe cacher, & ſans ſe faire haïr. Il n'y a pas ici un enfant qui ne ſoit perſuadé, que tout ce qu'on lui fait eſt pour ſon bien. Il n'y a pas une ſeule perſonne, qui ne ſoutienne la Supérieure : & elle ſoutient toutes les premieres Officieres. La nôtre gouverne ſans embarras trois cents trente filles.

Si j'étois à votre place, je laiſſerois les anciennes en repos, autant que ma conſcience pourroit me le permettre, & je travaillerois à mettre le bon eſprit, dont je viens de parler, dans la jeuneſſe, dans les penſionnaires, & dans le Noviciat : je crois que c'eſt le ſeul moyen de faire une ſainte Communauté. J'en connois une, où l'on en uſe ainſi, & dont on eſpere beaucoup.

Il ne me paroît pas poſſible de changer

les anciennes : elles n'ont point été élevées dans cette droiture : on ne la prêche point aſſez à la jeuneſſe : elles ne laiſſent pas d'être des Saintes : car j'ai ouï dire que vous avez des filles fort vertueuſes, mais d'une vertu à leur mode, & qui ne les empêche pas de faire mille maux & de manquer à faire mille biens.

Quel mal ne font-elles pas, quand elles aigriſſent l'eſprit de cette fille en faute, qu'elles lui diſent qu'elle ſouffre injuſtement, qu'elles blâment la conduite de la Supérieure, qu'elles la décréditent, qu'elle l'attriſtent ? Quel bien ne feroient-elles pas, ſi elles lui diſoient qu'elles partagent ſa peine, mais qu'elle a tort, qu'elle donne un mauvais exemple, qu'elle doit s'humilier & appaiſer Madame ; qui a raiſon d'être fâchée, dans la perſonne de laquelle elle doit regarder Notre Seigneur ; qu'elle a voué l'obéiſſance ; qu'il faut bien qu'elle lui coûte quelque choſe, & que cette victoire ſur elle-même lui attirera des graces ? Voilà ce qui mettroit tout en ordre dans une maiſon où eſt l'Eſprit de Dieu.

J'ai toujours été perſuadée, comme vous, que les Couvents ne ſont point médiocres, qu'ils ſont excellents quand

la régularité s'y obſerve, & qu'il y a autant d'intrigues qu'à Verſailles, quand les Parloirs ſont ouverts & les lettres permiſes.

Je ne crois pas, qu'à votre place, je fuſſe auſſi patiente que vous : je ne laiſſerois point cette fille aller au Parloir ſans être accompagnée, & jamais que pour ſes plus proches parents : elle n'écriroit point de lettres que je ne les viſſe, & ne recevroit point de paquets qui ne paſſaſſent par moi : je ne ferois point toutes ces choſes-là avec fineſſe, mais franchement, & comme des régularités abſolument néceſſaires.

Je comprends aiſément vos embarras, & je voudrois de tout mon cœur vous ſoulager. J'ai donné 200 liv. d'extraordinaire à Mlle. d'Aumale : petit ſecours, mais je fais ce que je puis.

J'ai vu votre Confeſſeur, & j'en ſuis très-édifiée : le jugement que je pourrois faire de ſon mérite, ſeroit téméraire, puiſqu'on ne connoît pas les hommes à la premiere vue ; mais j'ai cru voir beaucoup de ſageſſe, de modération, de droiture, de piété & de politeſſe. Je lui ai parlé de l'éducation de St. Cyr avec un zele que je ſens bien qui va juſqu'à l'indiſcrétion. Je voudrois vous communiquer tout

tout ce que Dieu & notre expérience nous ont découvert là-deſſus, & dont nous voyons tous les jours les fruits. Il m'aſſure que les mêmes maximes & les mêmes pratiques ſont à Gomer-Fontaines. Je donnerois de mon ſang pour communiquer l'éducation de St. Cyr à toutes les maiſons religieuſes : elles feroient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élevent des filles qui auroient de plus grands établiſſements.

Vous aurez bien de la peine à tirer de l'argent de M. Deſmarets : l'approche de la paix n'en donne point encore : & quand la paix ſera faite, on n'en ſera pas mieux les premieres années ; mais c'eſt beaucoup de ne plus craindre de voir augmenter ſes maux, & d'eſpérer qu'ils diminueront.

Vous faites parfaitement bien d'exiger de vos petites filles de travailler pour la maiſon, pourvu que vous ayez la bonne foi de préférer encore l'éducation au travail : l'éducation eſt votre devoir : le travail eſt une habileté, mais qui leur eſt encore plus utile qu'à vous.

LETTRE XLI.

Ce 9 Avril 1713.

JE comprends parfaitement que vous ne pouvez faire chez vous ce qui ſe fait à St. Cyr ; mais vous pouvez en prendre l'eſſentiel, qui eſt la ſolide piété qu'on y inſpire. Je me découragerois là-deſſus pour vous, ſi je n'avois pas vu votre Confeſſeur ; car ſans ſon ſecours, vous ne pouvez rien faire.

Il eſt certain que ne gardant vos penſionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être ſoulagée par le ſecours des plus grandes : il faut en tirer le plus qu'on peut, & y mettre de l'émulation : il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres : & celle qui aſſemble les ſyllabes peut montrer à connoître les lettres.

Le peu de temps qu'on vous les laiſſe, doit vous renfermer dans ce qui eſt le plus néceſſaire, la lecture, l'écriture, l'Arithmétique, & préférablement à tout, le Catéchiſme bien expliqué & appliqué à leur état.

Il faut élever vos bourgeoiſes en bour-

geoiſes : il ne leur faut ni vers, ni converſations : il n'eſt point queſtion de leur ouvrir l'eſprit ; il faut leur prêcher les devoirs dans une famille, l'obéiſſance pour le mari, le ſoin des enfants, l'inſtruction de leur petit domeſtique, l'aſſiduité à la Paroiſſe le Dimanche & les Fêtes, la modeſtie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans leur commerce. Il faut leur conſeiller de demander à Dieu un bon Confeſſeur, de le choiſir dans la vue de leur ſalut, de ſe laiſſer conduire comme des enfants. Il faut qu'elles édifient leurs parents, leurs amis, leurs voiſins, qu'elles donnent de bons conſeils & de bons exemples. Il faut leur dire que la piété ne s'oppoſe point à la joie, & qu'au contraire il la faut faire aimer en montrant qu'on ſert Dieu avec plaiſir.

Les inſtructions publiques & particulieres doivent rouler là-deſſus : vous devez quelquefois leur parler en particulier, & peu à chaque fois : c'eſt le plus preſſant devoir de la premiere Maîtreſſe : c'eſt dans ce particulier qu'il faut attaquer leurs vices : elles reçoivent tout bien, quand il n'y a point de témoin.

J'ai ici une fille qui a été à St. Cyr, & qui ſert mes femmes : rien n'eſt égal à ſa vertu : elle ne perd pas la préſence

de Dieu : elle met ſa piété à ſemer ſa journée de bonnes œuvres : elle dit que le ſervice du prochain eſt une excellente priere : elle quitte l'Egliſe, auſſi volontiers qu'elle y va : elle dit que c'eſt ce qu'on lui a appris à St. Cyr : elle eſt très-gaye.

Je ne ſerois pas ſurpriſe de voir votre ancienne ſous ma ſœur de Champlebon : nos claſſes ſont pleines de ces exemples-là. Ma ſœur de Radouay y eſt au-deſſous de ma ſœur de Gruel, qu'elle a peut-être élevée, & que ſûrement elle a reçue. Il eſt abſolument néceſſaire que la premiere Maîtreſſe ſoit chargée de tout, qu'il n'y ait qu'elle qui parle en particulier, qui faſſe les graces, qui donne les récompenſes, qui ordonne les châtiments : il faut que les autres ſuivent ſon eſprit, qu'elles lui renvoyent la conſcience des enfants, qu'elles ne leur ſouffrent aucun attachement pour elles : autrement chaque Maîtreſſe auroit ſes filles : ce ne ſeroit plus que diviſion & que déſordre. Nos Dames ſe trouvent bien d'avoir établi cette ſubordination : leur vertu & leur bon eſprit les en ont rendues capables.

Je voudrois, avant de mourir, vous voir encore une fois, & que vous amenaſſiez Champlebon : cette viſite ne vous

ſeroit point inutile : je ne dois pas la propoſer pour mon ſeul plaiſir.

Je vois de grandes difficultés dans la diverſité des conditions par la différence des choſes qu'il faut dire.

Quoique toutes les ames ſoient également précieuſes à Dieu, il faut pourtant que l'inſtruction ſoit plus étendue pour la fille d'un Gentilhomme, que pour les filles d'un Vigneron. Expliquez-leur librement la différence des conditions : dites-leur que Dieu eſt le Roi de tous les Etats ; que dans le Ciel les rangs ne ſeront marqués que par les vertus, & que la plus pieuſe de ſes ſujettes lui eſt toujours la plus agréable. Quand la grande Demoiſelle peignera la petite payſanne, la payſanne ſervira ſans répugnance la Demoiſelle, & conviendra qu'elle eſt née pour la ſervir. L'éducation doit être différente : il ſuffit à la bourgeoiſe de ſavoir ce qui eſt abſolument néceſſaire pour être ſauvée : il faut un peu plus éclairer les autres. Il faut que les Demoiſelles parlent bon François, & les reprendre, quand elles y manquent. Il n'importe que les autres s'expliquent en leur langage, pourvu qu'elles l'entendent aſſez pour pratiquer ce qui eſt commandé. Les filles du Vigneron ſeroient ridicules en liſant des

vers : ils ſont bons aux Demoiſelles. Il faut parler aux filles de Marchands de la fidélité de leur commerce, ſur les meſures, ſur les poids, ſur le profit permis : cela ne convient point aux autres.

Nous nous ſommes apperçus ſouvent du bon effet de la ſubordination, & les exemples de ſoumiſſion & d'humilité ſont encore plus forts que les diſcours. C'eſt ce qui a établi ce bon eſprit à St. Cyr, qui fait qu'une fille de douze ans répond au Catéchiſme à une qui en a ſept, comme elle feroit à ſa Supérieure, & qu'elles apprennent toutes les unes des autres tout ce qu'elles ſavent. Car en tout on inſpire la raiſon, en leur montrant la petiteſſe qu'il y auroit à ne pas vouloir profiter de ce qu'une autre ſait, parce qu'on a quelques années de plus. On leur donne toujours les choſes pour ce qu'elles ſont, la piété au-deſſus de tout, la raiſon enſuite, les talents pour ce qu'ils valent : on ne récompenſe point celles qui en ont, on n'eſtime que la vertu & la ſageſſe. En les louant de bien réciter des vers, ou d'avoir chanté avec goût, on leur dit que les plus impures Actrices d'Opéra s'en acquittent mieux qu'elles ; on aime autant celles qui n'ont aucune de ces qualités extérieures, & les ſages

ont les diſtinctions. Ayez de la raiſon, & vous en inſpirerez aux enfants.

Voici l'eſſentiel de l'éducation; qu'elles vous voyent, en tout, juſte, déſintéreſſée, donnant autant de ſoin à la plus choquante qu'à la plus aimable. Les enfants voyent fort bien les vices, ou les vertus de leur Maîtreſſe. Il faut parler à une fille de ſept ans, auſſi ſenſément qu'à une de vingt: c'eſt en exigeant beaucoup de leur raiſon, qu'on en hâte les progrès.

LETTRE XLII.

De Me. de la Viefville à Me. de Maintenon.

JE vous réponds, Madame, de la ſimplicité de toute notre maiſon, & de ſa docilité ſur tout ce qui regarde la doctrine. Nous vivons dans une ignorance parfaite de toutes ſortes de diſputes: il n'y a ni parti, ni diviſion à Gomer-Fontaines: j'ai un extrême éloignement pour tout ce qui peut altérer la charité & la foi. Je ne comprends pas ce qui peut vous être revenu ſur notre Supérieur: ſes mœurs & ſa doctrine, autant que je

puis en juger, m'ont paru en tout temps extrêmement pures : il n'a rien fait, rien enſeigné, que de très-modéré, & de conforme à toutes nos obligations & à notre Cathéchiſme : il nous rappelle aux devoirs de notre état ; il nous parle ſur nos vœux, ſur l'amour de Dieu, ſur la confiance en ſes miſéricordes, ſur la néceſſité d'approcher des Sacrements, & jamais il ne nous dit un mot du Janſéniſme. Il m'ordonne de tenir la main au maintien du bon ordre & de la paix. J'ai eu l'honneur, Madame, de le dire à notre Archevêque, qui me parut être ſatisfait de cette conduite. Je vous dis ſimplement ce que je connois de notre Supérieur ; mais je vous réponds, qu'il ne ſera jamais parlé de Gomer-Fontaines d'une maniere à vous affliger : nous avons à craindre le péché, & non l'erreur ; j'ai toujours eu beaucoup d'averſion pour tout ce qui pouvoit nous tirer de la ſimplicité de notre état : j'ai là-deſſus des inſtructions qui me ſerviront toute ma vie.

Je vous demande la continuation de vos bontés, & la grace de me regarder toujours, Madame, comme la plus attachée de vos filles, & la plus fidelle de vos ſervantes.

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON
AUX DAMES DE ST. LOUIS.

AVERTISSEMENT.

Je crois devoir placer ici la lettre ſuivante, pour donner une idée des obſtacles que j'ai eu à ſurmonter pour avoir des pieces, que les Dames de St. Cyr conſervent comme un des plus précieux monuments de la vigilance, de la douceur, de la piété de leur Inſtitutrice.

» MONSIEUR, la premiere choſe
» que je fais, en ſortant de St. Cyr,
» eſt d'écrire à un homme : ce n'eſt point
» aſſurément ce qu'on m'y a appris : mon
» zele pour Me. de Maintenon me le per-
» met. L'honneur que j'ai d'être ſa paren-
» te, par ces mêmes Cardillacs, qu'on

» dit géoliers d'une priſon, juſtifiera une
» infidélité que je blâmerois moi-même
» dans une autre. Vous trouverez ici
» tous les papiers que j'avois promis à
» mon oncle. Je n'ai pas eu l'eſprit de ne
» faire que des abrégés; & ſi ceci eſt en
» confuſion, c'eſt que j'ai écrit fort vîte,
» de crainte d'être ſurpriſe. Je ne vous
» envoye pas la moitié de ce que ces Da-
» mes ont : j'ai pris le meilleur, ou ce
» qui me l'a paru. J'aurois voulu mieux
» faire ; & je crains d'avoir trop fait. Me.
» la Supérieure va être bien étonnée: el-
» le étoit fort jalouſe de ces lettres de
» ſpiritualité : la perſonne que j'ai em-
» ployée pour les avoir, ignore l'uſage
» que j'en fais : je vous aſſure, Monſieur,
» que j'ai bien des remords ; & Me. de
» Maintenon, ſi réguliere en tout, m'a
» fait faire bien des irrégularités. La
» gloire de Dieu, l'amour de la vérité,
» les conſeils de mon oncle qui me di-
» ſoit que ces lettres étoient pour lui,
» me paroiſſent une légitime excuſe. Ce-
» pendant, Monſieur, je ne ſerai point
» tranquille que votre ouvrage ne voye
» le jour, ſûre que ce ſera une belle
» choſe, & qu'alors on me remerciera
» de ce qu'on me reprocheroit aujour-
» d'hui ; ou du moins, qu'on ne me

» grondera de mes indiſcrétions que du
» bout des levres. Car, dans le fond du
» cœur, on eſt pour vous à St. Cyr; &
» ces Dames auroient entré volontiers
» dans votre projet. Votre façon de pen-
» ſer ſur un point eſſentiel, les difficul-
» tés qu'on vous fait à préſent pour l'im-
» primerie, celles que les Dames au-
» roient trouvées pour le conſentement
» des Supérieurs, le peu d'apparence qu'il
» y a, que votre livre, de la maniere
» dont eſt le titre, puiſſe être utile à St.
» Cyr, où l'on ne voudroit que des cho-
» ſes édifiantes, tout cela fait qu'elles
» ſont bien-aiſes d'avoir perſiſté dans leurs
» refus. Que votre ouvrage ſoit goûté,
» que les gens du monde ne ſe moquent
» point de lettres ſi ſaintes, on me ſaura
» bon gré d'un larcin utile, quoi qu'il
» arrive, à la gloire de Me. de Main-
» tenon. Vous ſerez peut-être bien-aiſe,
» Monſieur, d'avoir une idée de Me. de
» Glapion, qui figure ſi avantageuſement
» dans ces lettres, & qui de toutes les
» Dames de St. Louis fut la plus intime-
» ment honorée de ſa confiance: en voi-
» ci un portrait, tel que je le tiens d'une
» de ſes éleves.

» Elle étoit grande & bien faite, fort
» blanche & fort pâle, les yeux bleus,

» pleins de feu & d'eſprit, le viſage long,
» la bouche agréable, le nez un peu gros,
» les levres fort minces. Dès l'enfance,
» elle eut l'amitié de Me. de Maintenon;
» elle joua dans Eſther le rôle de Mardo-
» chée à ravir : ce fut Racine qui décou-
» vrit & cultiva ſon talent pour la dé-
» clamation : *J'ai trouvé*, écrivoit-il à Me.
» de Maintenon, un *Mardochée dont la*
» *voix va droit au cœur :* la voyant ſur
» la ſcene avec Me. de Caylus, dont le
» viſage étoit fort beau, *Ah!* s'écria-
» t-il, *quelle actrice, ſi je pouvois mettre*
» *cette tête ſur ces épaules!* Me. de Main-
» tenon n'oublia rien pour l'attacher à
» St. Cyr; & quand elle ſe rappelloit
» tous les chagrins que lui avoient don-
» nés Me. de Brinon, Me. de la Maiſon-
» fort, M. de Fénelon, M. de Beauvil-
» liers, M. le C. de Noailles, toutes ſes
» favorites & tous ſes amis, elle diſoit :
» *Il n'y a que Glapion qui ne m'ait point*
» *trompée.* C'étoit l'ame la plus grande &
» la plus élevée : à St. Cyr, elle fut une
» Sainte : dans le monde, elle eût été
» une Héroïne. On peut juger de ſon cœur
» par l'amitié qu'elle avoit pour Me. de
» Maintenon, & par celle que Me. de
» Maintenon avoit pour elle. Ce ſenti-
» ment alloit de part & d'autre juſqu'à

» la jalouſie : du moins on a cru l'entre-
» voir, & que Mlle. d'Aumale en étoit
» l'objet. Elle s'oublioit elle-même, pour
» ne s'occuper que des autres. Elle a
» rempli en divers temps toutes les char-
» ges de la maiſon ; elle étoit ſi active,
» qu'elle les eût remplies toutes à la fois ;
» & elle s'acquittoit ſi bien de chacune,
» qu'on eût dit qu'elle n'étoit propre
» qu'à celle qu'elle faiſoit. L'Infirmiere,
» la Maîtreſſe des claſſes, la Dépoſitaire
» auront à jamais un modele en Me. de
» Glapion, ainſi que la Supérieure & la
» Maîtreſſe des Novices. Sa piété n'avoit
» rien de gêné : elle ſervoit Dieu, elle
» en parloit comme un Ange. Toutes ſes
» inclinations étoient vertueuſes ; & ſon
» cœur étoit inacceſſible à tout ce qui
» en auroit altéré l'innocence. Le monde
» l'aimoit, & lui étoit indifférent : quand
» elle en avoit vu, elle diſoit : *Mes chers*
» *enfants, je me ſens une faim de prier*
» *Dieu, que je vais ſatisfaire.* Dans une
» grande maladie qu'elle eut, toute la
» Cour envoyoit ſavoir de ſes nouvel-
» les : *Je crains bien*, diſoit-elle, *que*
» *Dieu ne me paye en papier du peu que*
» *j'ai fait pour lui.* La Reine alloit ſou-
» vent à St. Cyr, dans les commence-
» ments de ſon mariage, & toujours pour

» Me. de Glapion. Elle vint la voir, dès
» qu'elle fut guérie, & cherchoit des
» prétextes pour la faire asseoir devant el-
» le. La Reine de Pologne ne la goûtoit
» pas moins : *Je l'aime*, disoit-elle, &
» *il n'y a qu'elle qui sache aimer.* Le Ma-
» rêchal de Villeroi & la Comtesse de
» Caylus avoient avec elle un commerce
» de lettres, qu'elle entretenoit dans l'es-
» pérance de faire goûter la dévotion au
» Maréchal, & d'y affermir la Comtesse ;
» & pour achever son éloge, M. le Duc
» de Noailles étoit son ami. Sa mort causa
» à St. Cyr autant de désolation que celle
» de Me. de Maintenon même : *La gloire*
» *d'Israël est tombée*, répétoit-on doulou-
» reusement d'après une des Dames, à
» qui cette expression étoit échappée.
» Cette grande vertu étoit-elle sans ta-
» che ? non ; & Me. de Glapion avoit
» sans cesse à combattre l'indignation
» que lui donnoient les mauvais procé-
» dés & les prétentions de ces esprits or-
» gueilleux, qui se croyent en droit de
» marcher sur la tête des autres : senti-
» ments qui partoient d'un cœur trop
» sensible & trop généreux : aussi Me.
» de Maintenon la voyant irritée de ne
» pouvoir se vaincre, lui disoit souvent :
» *Patience, ma fille : vos défauts feroient*
» *les vertus des autres* ".

LETTRE I.

A Me. du Pérou (1).

Ce 25 Octobre 1686.

JE ſuis perſuadée de votre zele & de votre capacité : il faut employer l'un & l'autre pour notre chere maiſon. Il eſt vrai que je ſuis fort vive pour tous ſes intérêts, & je crois même aller quelquefois juſqu'à l'impatience ; mais il me ſemble qu'il y a quelque raiſon de ſe preſſer, & de profiter du temps favorable où nous ſommes. Dieu ſait que je n'ai jamais penſé à faire un auſſi grand établiſſement que le vôtre, & que je n'avois point d'autre vue que de m'occuper de quelques bonnes œuvres pendant ma vie. Je ne me croyois ni obligée à de grands biens, ni deſtinée à de grandes vues, & je ne trouvois déja que trop de maiſons religieuſes. Moins j'ai eu de part à cet ouvrage, plus je reconnois que c'eſt Dieu qui l'a fait : auſſi étant de lui, &

(1) N. Travers du Pérou, alors Maîtreſſe des Novices.

de lui ſeul, je l'aime beaucoup plus que s'il étoit de moi. Ce qui prouve bien que c'eſt l'œuvre de ſes mains, c'eſt qu'il a conduit le Roi à cette fondation, le Roi qui ne peut ſouffrir les nouveaux établiſſements : & dans quel temps? après une longue guerre, qui avoit épuiſé ſes finances, & avec des Miniſtres qui auroient fortifié ſon averſion, s'il avoit héſité. Il eſt vrai qu'autant que j'aurois tremblé dans le gouvernement de St. Cyr, s'il avoit été fait par moi, autant fus-je hardie quand j'y vis le doigt de Dieu, & que je crus en être chargée par lui. Auſſi puis-je vous dire avec vérité, que je le regarde comme le moyen que Dieu m'a donné pour faire mon ſalut, & que je ſacrifierai toujours ma vie avec joie pour qu'il y ſoit glorifié. Je voudrois que tout fût bien établi avant la mort de Me. de Brinon, avant la mienne, avant celle de M. l'Abbé Gobelin, afin que l'eſprit de l'inſtitut ſubſiſtât toujours, & triomphât des oppoſitions que j'apperçois dans l'avenir, ſans être ni fort pénétrante, ni inquiete : car aurez-vous jamais une Supérieure plus hàbile ou plus abſolue que Me. de Brinon, une amie plus zélée que moi, un Supérieur auſſi rempli de nos maximes que M. l'Abbé Gobelin ?

Profitons des moments heureux & rapides où nous avons toute l'autorité ſpirituelle & temporelle entre les mains : le Roi & l'Evêque ſont prêts à faire tout ce que nous pouvons deſirer d'utile : c'eſt à nous à mettre les choſes dans l'état de perfection où nous voulons qu'elles ſoient pour toujours. Une des choſes qui s'y oppoſe le plus, c'eſt la facilité de Me. de Brinon à recevoir de mauvais ſujets. Vous devez toutes être fermes là-deſſus, vous garantir des complaiſances, & vous élever au-deſſus des craintes. Vous en rendrez compte à Dieu : & c'eſt une des plus importantes actions de votre vie.

Dans l'examen de vos filles, attachez vous à la vraie piété, à l'eſprit droit, au goût pour l'Inſtitut, à l'envie d'y devenir habile, à l'attachement aux regles, à l'eſprit de ſociété, à l'éloignement du monde : voilà le principal pour une Dame de St. Louis. Car pour l'humeur un peu prompte, comptez que nous avons les vices & les vertus de notre tempérament : & celui qui fait prompte, fait active, vigilante, attachée au ſuccès : celui qui fait douce, fait nonchalante, tiede, pareſſeuſe, indifférente à tout, lente, inſenſible : c'eſt la piété qui rectifie les paſſions. Qui eſt plus prompte que Me.

de Brinon & moi ? Et nous en aimez-vous moins ? Ceux qui obéiſſent, me direz-vous avec raiſon, ont à ſouffrir de l'humeur de ceux qui commandent. Je vous répondrai qu'il faut ſouffrir, & que nous ne ſommes au monde que pour cela. Après tout, vous n'aurez dans la ſuite que les Supérieures que vous choiſirez. Quoique j'excuſe les promptes, & peut-être par amour-propre, je vous exhorte bien à corriger le plus que vous pourrez ce défaut dans toutes vos filles; il faut qu'elles le tolerent dans les autres, & qu'elles ne l'ayent pas elles-mêmes.

Il n'y a pas à héſiter à faire le chapitre aux poſtulantes, & à les éprouver par des mortifications. Nous avons ſi bien ôté toutes les manieres des Couvents, que ſi nous n'en reprenions quelques maximes, nous ferions à la fin une maiſon particuliere qui tomberoit bientôt. Parlez là-deſſus à Me. la Supérieure, & établiſſez ce chapitre au plutôt. Agiſſez de concert avec elle : elle a bien de l'eſprit & de la vertu, & il faut tâcher d'en donner à tout ce qui eſt ſous vos loix. Adieu, ma très-chere fille.

LETTRE II.

A la même.

Ce 11 Octobre 1689.

VOus ſerez long-temps à l'infirmerie, avant que je me doute que vous y demeurez par goût. Votre lettre me fait un grand plaiſir : j'y vois avec quel zele, quelle application vous vous donnez à votre charge : elle eſt très-importante & très-difficile : Dieu vous aidera quand vous aurez de bonnes intentions, & aſſez d'humilité pour conſulter tous ceux qui peuvent vous être utiles. Je vous conterai à St. Cyr ce qui s'eſt paſſé entre Me. d'Arcy & moi ; vous verrez que j'ai commencé à l'éprouver aſſez durement : cependant profitez des avis de Mr. l'Abbé de Briſacier, & agiſſez de concert avec Me. la Supérieure (1). Me. de Fontaines m'a écrit des merveilles du Noviciat : tourmentez bien ma ſœur de Montalembert (2), & plus qu'une autre, pour l'a-

(1) Me. de Loubert.
(2) Proche parente de Me. de Maintenon.

mour de moi : nous avons un grand intérêt à ne recevoir que d'excellents ſujets, & il ne faut avoir là-deſſus d'autres vues que le bien de notre chere maiſon, qui ira toujours de mieux en mieux : vous pouvez beaucoup y contribuer, & par le Noviciat, & par le bon exemple.

On ne peut jamais ſéparer chez vous les conſtitutions des Religieuſes de l'éducation des Demoiſelles : il eſt dit par-tout que l'établiſſement eſt fait pour elles : on ne vous y a ajoutées, que pour leur ſervir de meres & de maîtreſſes, & l'on ne vous a impoſé des vœux, que pour fixer votre tendreſſe & votre zele. Je ſerai très-aiſe de recevoir une lettre du Noviciat : que chacune me diſe ſon mot, mais ſans s'aider mutuellement. Je commence à trembler pour ma prophétie : le P. d'Orange ſe porte bien.

LETTRE III.

A Me. de la Maiſon-fort.

Mardi 12 Décembre 1690.

JE ne vous ai point marqué toute ma joie (1) : mais je ſuis aſſurée que vous n'en doutez pas. Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous & pour nous. Vous allez trouver la paix. Vous voilà dans le fond de cet abyme où l'on commence à prendre pied. Vous ſavez de qui (2) je tiens cette phraſe. Je le verrai demain ; je lui demanderai pour votre retraite tout ce que Mr. de Chartres vous a marqué. Abandonnez-vous

(1) Me. de M. ſouhaitoit fort d'attacher par des vœux Me. de la Maiſon-fort à St. Cyr. Le 12 Décembre, M. de Chartres, & les Abbés de Fénelon, Gobelin, Briſacier, Tiberge, déciderent que Dieu l'appelloit à être Dame de St. Louis. Dans le temps de l'Aſſemblée, Me. de la Maiſon-fort ſe retira devant le St. Sacrement dans une étrange agitation ; & quand elle ſut la déciſion, elle penſa mourir de douleur.

(2) De l'Abbé de Fénelon, que Me. de la Maiſon-fort aimoit très-tendrement en Notre-Seigneur.

bien à Dieu, ma très-chere : laiſſez-vous conduire les yeux bandés. Que vous êtes heureuſe de pouvoir lui faire un ſacrifice de tout ce que vous êtes ! Si l'on oſoit envier les graces, j'aurois de la peine à me contenir là-deſſus. Ne m'oubliez jamais dans vos prieres. J'ai parlé de Mr. votre frere à Mr. de Chartres, & nous penſerons à la ſœur. Abandonnez-vous toute à celui à qui vous vous donnez. Soyez bien préparée à le recevoir, & que je trouve que tout va bien.

LETTRE IV.

A la même.

1691. DOnnez-vous toute entiere à Dieu. Rendez-vous ſimple à l'Abbé de Fénelon & à Mr. de Chartres. Je ſerai toujours moi-même ſoumiſe à l'opinion de ces deux Saints. Accoutumez-vous à vivre avec eux. Mais ne répandez point les maximes de l'Abbé devant des gens qui ne les goûtent point. Vous parlez ſans ceſſe de l'état le plus parfait, & vous êtes encore remplie d'imperfections. Quant à Me. Guyon, vous l'avez trop prônée ; il faut nous contenter de

la garder pour nous. Il ne lui convient pas, non plus qu'à moi, qu'elle dirige nos Dames. Ce ſeroit lui attirer une nouvelle perſécution. Elle a été ſuſpecte : c'en eſt aſſez pour qu'on ne la laiſſe jamais en repos. Elle m'a paru d'une diſcrétion admirable : elle ne veut de commerce qu'avec vous : tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée, & je la verrai toujours avec plaiſir ; mais il faut conduire notre maiſon par les regles ordinaires & tout ſimplement. Ce ſera une perfection en vous de n'aſpirer point à être parfaite.

LETTRE V.

A la même.

Ce 3 Février 1692.

JE ne puis vous dire, Madame, la joie que je ſens de voir qu'on vous détermine à demeurer à St. Cyr : je ne ſaurois attendre juſqu'à Mardi à vous la témoigner. Soyez donc en paix. J'ai ſenti la peine que je vous ai vue depuis quelques jours. Donnez-vous à Dieu & à nous de bonne grace & avec un grand courage, pour travailler enſemble à votre

ſanctification & à celle des autres. Que vous êtes heureuſe de vous appartenir, de pouvoir vous offrir & vous donner! J'ai bien de la peine à ne pas vous envier un vol ſi haut, pendant que nous traînons au ſervice de Dieu, & que nous croyons faire beaucoup quand nous ne tombons pas dans les précipices que nous voyons par-tout. Bon ſoir, ma très-chere : vous allez devenir ma fille : car je deviens tous les jours de plus en plus votre mere.

LETTRE VI.

A la même.

Ce 6 Février 1692.

VOus êtes deſtinée, ma chere fille, à être une pierre fondamentale de St. Cyr. Vous devez ſoutenir un jour ce grand bâtiment par votre régularité & par vos exemples. Mais ne ſoyez pas ſi vive : parlez moins, & ſur-tout ne vous emportez pas. Vous dites qu'il ne faut ſe gêner en rien, qu'il faut s'oublier, & n'avoir jamais de retour ſur ſoi-même. Ces diſcours jettent le trouble dans l'eſprit

prit de pluſieurs de nos Dames. Vous ſavez mieux que moi que chaque choſe a ſon temps. Mon peu d'expérience en ces matieres, me révoltoit contre Mr. l'Abbé de Fénelon, quand il ne vouloit pas que ſes écrits fuſſent montrés. Cependant il avoit raiſon. Tout le monde n'a pas l'eſprit droit & ſolide. On prêche la liberté des enfants de Dieu à des perſonnes qui ne ſont pas encore ſes enfants, & qui ſe ſervent de cette liberté pour ne s'aſſujettir à rien; il faut commencer par s'aſſujettir. Embraſſez donc avec ſoumiſſion Dieu qui vous appelle (1). Voyez ſi vous voulez vous défier de lui. Lui marquerez-vous des bornes? Il n'en veut point ſouffrir avec les ames qu'il a prévenues de certaines graces. C'eſt en ſe livrant à ſon eſprit, que vous trouverez la paix & la liberté. Ou je me trompe fort, ou vous prenez la piété d'une maniere trop ſpéculative : vous faites tout conſiſter en mouvements ſubits, en abandons, en renoncements. Mais quel eſt le renoncement de celle qui veut avoir l'eſprit en liberté, & le corps à ſon aiſe?

(1) Elle fit enfin profeſſion entre les mains de l'Abbé de Fénelon, le 1 Mars 1692.

LETTRE VII.

A Me. de Montfort (1).

JE vous vis hier ſortir du Chœur, avec un viſage ſi chagrin, & ſi abattu, que je vous aurois été chercher, ſi je n'avois deſtiné ma journée à ma retraite. Vous êtes troublée, ma chere enfant; vous voulez vous donner à Dieu: vous n'en avez pas le courage; il vous fait la grace de ne pouvoir demeurer tranquille dans cet état: raviſſez donc le Ciel par un peu de violence: ne demeurez pas à moitié chemin, tandis que ceux qui ont moins reçu que vous, ſe convertiſſent entiérement; choiſiſſez un guide, & marchez avec lui: vous broncherez, mais vous ne ferez pas de chûte; vous l'aurez d'un côté, & moi de l'autre, pour vous ſoutenir; car je ne prétends pas vous abandonner jamais. Qu'eſt-ce qui vous retient? vos péchés: & pour qui J. C. eſt-il venu? vous êtes honteuſe de dire toujours les mêmes fautes,

(1) Nouvelle Catholique, que Peliſſon avoit donnée à Me. de Maintenon, & qui n'étoit pas encore bien revenue de ſes premieres idées.

& de recevoir toujours les mêmes conſeils; & c'eſt cette honte-là qui fait une partie de votre pénitence : je ſuis plus en peine de votre orgueil, que de vos péchés : c'eſt ce qui nous éloigne le plus de Dieu, & c'eſt contre ce mal-là que vous avez beſoin de remedes : je ſuis dans le même état; mais je meurs d'envie de guérir : il faut y travailler enſemble, ma très-chere. Répondez-moi, ſi cela vous eſt de quelque conſolation; il me ſemble que ce que je connois de vos peines ne devroit point vous mettre dans l'état où je vous vois. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE VIII.

A Me. de Fontaines.

Ce 2 Septembre 1690.

DIeu ſoit béni mille fois, Madame; des graces qu'il vous fait ! il vous veut; il ne ceſſe de vous appeller à lui; il vous donne les diſpoſitions néceſſaires pour répondre à ſes invitations. Votre lettre me ravit, quoiqu'elle ſoit remplie de troubles & de peines : elles s'évanouiront, ſi vous devenez humble & obéiſ-

ſante. Je ne puis vous voir ſentir vos beſoins, en convenir, demander du ſecours, en chercher avec confiance & reſpect aux pieds des Miniſtres de J. C. ſans tout eſpérer pour vous. Reconnoiſſez donc le miracle qu'il opere préſentement en vous : il ſe fait lentement, parce que Dieu veut que vous travailliez avec lui : mais enfin ; il ſe fait ; & ayant eu de la peine depuis trois jours à écrire à Mr. B.... vous m'écrivez aujourd'hui des choſes plus fortes, plus ſoumiſes, & plus humbles, que tout ce que vous lui avez écrit. Courage, ma chere fille ; ne ſoyez plus en peine de vos maux ; je vous regarde comme une perſonne qui ſouffre, & dont on plaint la douleur, ſans en être allarmé ; nul péril pour les malades, qui s'abandonnent entre les mains de Dieu, & qui ſe laiſſent conduire par ceux à qui il a donné le pouvoir & la grace. Autant que vous êtes inquiete & agitée, livrée à vous-même, autant ſerez-vous tranquille & paiſible, quand vous aurez renoncé à vos foibles lumieres & à votre propre volonté : vous vous approcherez, ou vous vous éloignerez des Sacrements par obéiſſance, & vous ne jugerez plus vous-même de vos diſpoſitions ; vous ſerez fidelle & forte dans les

tentations : ce que vous ferez ſera béni, & vous le ſentirez viſiblement. Que Dieu eſt bon de vous forcer ainſi à recourir à lui, & de ne vous pas abandonner à un entier découragement ! Il vous donne, dites-vous, des lumieres vives ſur le bonheur qu'il y a de le ſervir : c'eſt qu'il veut que vous le ſerviez ; mais il veut auſſi que vous lui ſacrifiez ce que vous avez de plus cher, votre eſprit, votre volonté, votre liberté : il n'y a que cela en nous qui ſoit digne de lui être offert. Donnons-lui tout, Madame : ſervons-le enſemble, & n'oublions jamais ſes miſéricordes : réjouiſſez-vous comme une perſonne aſſurée de ſa guériſon ; vous m'allez devenir plus chere que jamais.

LETTRE IX.

A la même.

A Maubeuge, ce 24 Mai 1692.

JE ſuis ravie, Madame, de tout ce que vous me mandez de la retraite, & j'en eſpere beaucoup de fruit. Il y a vingt-quatre heures que je n'ai parlé : cet état ſeroit trop doux, mais il eſt troublé par un peu d'inquiétude.

Le Roi nous a ordonné de ſéjourner aujourd'hui & demain ici, afin de donner à tout le monde le temps de faire ſes dévotions pour la fête; il ſonge à tout comme vous voyez : car c'eſt de l'armée qu'il nous a envoyé cet ordre : ce n'eſt pas mal l'entendre, que d'être à la fois Héros & Chrétien. Dites, s'il vous plaît, à Me. de Veilhant, que le ſiege de Namur eſt plus conſidérable que celui de Mons; que le Roi l'attaque avec quarante ou cinquante mille hommes; que M. de Luxembourg en a quatre-vingt-dix mille pour oppoſer à Mr. le Prince d'Orange, s'il vouloit traverſer le deſſein du Roi : que j'ai vu de mes yeux tous ces hommes-là, & qu'elle n'a pas l'ame plus guerriere qu'eux. Nous partirons pour Philippeville, qui ne ſera qu'à ſix ou ſept lieues du Roi : il eſt en parfaite ſanté, & toute l'armée enchantée de ſa douceur, de ſon affabilité, de la facilité qu'il y a de lui parler, & du travail continuel auquel il eſt appliqué. Dites à Me. la Supérieure, qu'au milieu de cette prodigieuſe puiſſance, il met toute ſa confiance en Dieu. Dites à toute la Communauté, que j'aurois beſoin de l'abandon de Me. de la Maiſon-fort, pour n'avoir pas quelque peine d'être ſi loin de mes en-

fants : leur chere mere à toutes ſe porte à merveille.

LETTRE X.

A Me. de Veilhant.

Mai 1692.

IMaginez-vous, Madame, qu'hier après voir marché ſix heures dans un aſſez bon chemin, nous vîmes un Château bâti ſur un roc, qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y auroit guindés. Nous en approchâmes, ſans trouver de chemin pour aborder : nous vîmes enfin au pied de ce Château dans un abyme, & comme dans un puits fort profond, les toits d'un nombre de petites maiſons qui nous parurent des poupées, environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur ; ils paroiſſent de fer, & ſont tout-à-fait eſcarpés : il fallut deſcendre dans cette horrible habitation par un chemin non moins horrible : les carroſſes faiſoient des ſauts à rompre tous les reſſorts ; les Dames ſe prenoient à tout ce qu'elles pouvoient attraper : nous deſcendîmes après un quart

d'heure d'effroi, & nous tombâmes dans une ville (1) compoſée d'une rue, qui s'appelle la grande, quoique deux carroſſes n'y puiſſent paſſer de front : en plein midi on n'y voit goutte ; les maiſons ſont effroyables ; & Me. de la Villeneuve y auroit quelques vapeurs : l'eau y eſt mauvaiſe, & le vin rare : les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, & de laiſſer mourir de faim tout le reſte. On porte tout au camp : il y pleut à verſe, depuis que nous y ſommes. Je n'ai encore vu que deux Egliſes : elles ſont au premier étage, & l'on n'y ſauroit entrer que par civilité. On nous dit un ſalut avec une fort mauvaiſe muſique, & un encens ſi parfumé, ſi abondant, & ſi continuel, que nous ne nous vîmes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la ſaleté des rues ; mais en vérité, le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes. Le ſiege de Namur va fort bien ; on avance ; & juſqu'à préſent on nous tue très-peu de monde : la ville ſera priſe vers le quatre ou le cinq de ce mois : le Château tiendra apparemment davantage. M. le Prince d'Orange

(1) Dinant.

assure qu'il viendra secourir la place, mais il viendra trop tard. Le Roi a la goutte aux deux pieds, & je n'en suis pas fâchée. Un boulet rouge des ennemis est tombé au quartier de M. de Boufflers, & en a fait sauter sept milliers; cette belle ville-ci fut ébranlée du bruit; car, pour comble d'agrément, nous entendons le canon du siege, & nous craignons que chaque coup n'emporte quelqu'un de nos amis. A cela près, je suis contente, je suis des mieux logées, très-bien servie, & voulant bien être où Dieu me met: je vous embrasse, mes cheres filles; il y a d'ici quatre cents degrés pour monter au Château dont je vous ai parlé.

LETTRE XI.

A la même.

Mai 1692.

SI l'on pouvoit en conscience souhaiter une Religieuse hors de son Couvent, je voudrois vous voir dans les places de guerres où nous passons; & si l'on pouvoit changer les inclinations, je prendrois volontiers cette humeur mar-

tiale qui vous fait aimer la poudre & le canon. Vous ſeriez ravie, Madame, de ne ſentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que baſtions, demilunes, contreſcarpes, & de ne toucher rien, dont la groſſiéreté ne ſoit fort oppoſée à cette ſenſualité au-deſſus de laquelle vous êtes ſi élevée par votre courage & votre caractere. Pour moi, qui malheureuſement ſuis femme, & qui le ſuis plus qu'une autre, je vous donnerois volontiers ma place, pour travailler en tapiſſerie avec nos cheres Dames. J'eſpere que ce plaiſir n'eſt que différé, & que Namur aimera mieux ſe rendre, que de ſe faire entiérement ruiner. Vous ne penſez qu'à la guerre, vous ne me dites pas un mot de la retraite, ni de votre ſanté; je ſuis trop bonne après cela, de vous dire que le Roi ſe porte bien malgré ſa goutte, & que de ſon lit, où il eſt retenu depuis douze jours, il donne ſes ordres pour prendre vîte Namur, pour que ſon autre armée s'oppoſe au Prince d'Orange, pour que le Maréchal de Lorges entre en Allemagne, que Mr. de Catinat repouſſe Mr. de Savoye, que Mr. de Noailles empêche les Eſpagnols de rien faire, que Mr. de Tourville batte

la flotte des ennemis s'il a le vent favorable, & que l'intérieur du Royaume, gouverné comme s'il étoit préſent partout, ne ſe reſſente pas des malheurs de la guerre. Je vous quitte après cette peinture qui doit remplir votre idée.

LETTRE XII.

*A Mr. de * * *.*

Ce 30 Septembre 1693.

ON m'annonce de tous côtés une lettre de la Communauté, que je ne vois point. Ce ſeroit une grande joie pour moi, ſi nous n'avions plus qu'à travailler à notre ſanctification & à l'établiſſement entier de notre chere maiſon, qui m'agite toujours entre l'eſpérance & la crainte. Je ſuis ſi convaincue qu'elle ne peut être médiocre, comme je vous l'ai dit cent fois, que je vous avoue que ſa deſtruction ne me feroit pas beaucoup de peine, parce qu'on n'eſt point obligé de ſoutenir un établiſſement au-deſſus de ſes forces. Mais que cet établiſſement ſe tournât mal, ce ſeroit un des lieux du monde où Dieu ſeroit le plus offenſé : voilà

qui eſt bien propre à vous effrayer, ma chere ſœur : ce n'eſt pourtant pas mon deſſein. Vous avez raiſon de dire que nous ferons une grande perte, le jour que notre Mere (1) nous quittera : cependant cette perte eſt inévitable, & c'eſt ce qui me fait trembler : ſoyez plus courageuſe que moi, & ne perdez pas un moment pour profiter de ce que vous voyez. Vous ſerez apparemment une des principales de la maiſon, & vous ſavez qu'il n'y a preſque pas d'emplois où l'on ne commande : apprenez donc cette maniere de commander avec douceur & avec fermeté, & de répondre en peu de paroles ſans hauſſer le ton, & ſans perdre l'air modeſte & grave dont notre Mere accompagne tout ce qu'elle fait, & tout ce qu'elle dit. Ecrivez ce qui vous paroîtroit bon à écrire, & que vous craindriez d'oublier : vous ne pouvez trop prier pour que Dieu nous éclaire tous, & vous ne pouvez trop ouvrir les yeux pour répondre à ce que nous pourrons vous demander. J'ai cru m'appercevoir de ces triſteſſes dont vous me par-

(1) La Mere Priolo, venue de Chaillot pour former le Noviciat de St. Cyr.

lez. Reprenez courage : Dieu ne vous manquera pas, quand vous vous donnerez toute entiere à lui : priez-le continuellement de bénir ce que nous voulons faire ou de le renverſer. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XIII.

Aux Dames de St. Louis.

A Fontainebleau, le 1 Octobre 1693.

IL n'y a que la paix générale qui puiſſe me donner une plus grande joie que celle que je reſſens de vous voir contentes de l'état que vous allez embraſſer. Dieu ſait ſi j'ai jamais voulu vous le rendre pénible, & ſi je ne ſerois pas prête tout-à-l'heure à changer vos Conſtitutions, vos Réglements, & votre Maiſon contre mes vues propres, ſi ceux que nous conſultons, me le conſeilloient. Mais enfin, il faut ſe fixer, & eſpérer que n'ayant cherché que la gloire de Dieu, il voudra bien répandre ſa bénédiction ſur nos travaux. Un Auteur moderne (1), fort

(1) Fénelon.

connu à St. Cyr, nous a dit ſouvent que les retours inquiets ſur nous-mêmes retardent notre avancement dans la perfection, & qu'il faut marcher avec foi & avec confiance ſans regarder derriere nous. Je vous exhorte à la même conduite mes cheres filles; ne penſons plus aux peines paſſées : pardonnons-nous les unes les autres celles que nous nous ſommes données, & ne ſongeons qu'à entrer avec courage dans tout ce qui nous eſt confié. Vous voyez ce qu'on vous demande par vos conſtitutions, par vos Réglements, & par le titre même de vos Charges : c'eſt à nous à ne vous plus rien impoſer de nouveau; c'eſt à vous à ne vous plus plaindre des auſtérités d'un état que vous choiſiſſez avec liberté. Cherchez tout ce qui pourroit vous ſoulager; mais ſoulagez à votre tour vos Supérieurs par une obéiſſance entiere. Je demande à Dieu bien ſouvent de vous faire la grace de le regarder dans la perſonne qui gouvernera votre Maiſon; vous avez obéi très-exactement, depuis dix mois, à celle qu'on vous a donnée : ſa vertu, ſon eſprit, ſon expérience vous ont prévenues pour elle : pluſieurs d'entre vous diſent qu'elles lui obéiroient avec joie toute leur vie : j'eſpere que votre obéiſſance

ne ſera pas réſervée à une occaſion impoſſible, & que vous obéirez de même à une de votre Communauté. Elle ne ſera pas ſi expérimentée que notre chere Mere : auſſi ſerez-vous toutes appliquées à faire ſi bien votre devoir, que vous lui donnerez le temps d'apprendre le ſien. Nous travaillerons enſemble, mes cheres filles : j'y donnerai ma vie : & ce ſera avec trop de plaiſir, ſi vous êtes remplies de courage, de zele, de confiance en Dieu, pour le faire ſervir par le petit peuple qu'il vous confie. Je languis de me retrouver avec vous : je vous aime bien tendrement.

LETTRE XIV.

A Me. de R....

Au nom de Notre Seigneur J. C.

De notre Maiſon de St. Louis, ce 11 *Octobre* 1693.

C'Eſt pour vous apprendre à dater, car la plupart des femmes datent fort mal. Nos Meres manquent à la ſimplicité des filles de St. François de Sales pour ce qui les regarde : ne leur obéiſſez point là-deſſus, & mettez les fautes ſur Nanon :

n'eſt-ce pas-là des conſeils d'Inſtitutrice ? L'idée de mettre une boîteuſe à la porte eſt extravagante ; vous ſavez de qui elle eſt. Ne vous amuſez pas tant à regretter nos Meres (1) qu'à bien profiter de ce qu'elles diſent, & de ce qu'elles font : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'inſpirer tous ceux qui gouvernent votre maiſon. Je ſerai au comble de ma joie, ſi je vous vois enfin ménageres, pauvres en eſprit, & épargnant pour donner, comme les avares épargnent pour amaſſer : c'eſt l'eſprit que je deſire à mes cheres filles.

Le témoignage que vous me rendez de la ſatisfaction des Dames ſur les ſoulagements qu'on leur a accordés, me fait un ſenſible plaiſir : il n'y en a point que je ne vouluſſe leur faire, dès qu'ils ne nuiront point à l'ordre de la maiſon. J'ai toujours compris qu'il étoit fort fâcheux de coucher dans les dortoirs des Demoiſelles, & je regarde cette obligation comme une ſi grande auſtérité, que je voudrois qu'il ne s'en pratiquât guere d'autre chez nous. Je ſuis ravie de la réſolution où vous êtes de ne point conſentir jamais

(1) De Ste. Marie de Chaillot.

qu'on détruiſe les pratiques que nos Meres établiſſent : il vous eſt permis, juſqu'à la profeſſion, de repréſenter ce que vous auriez envie de changer; mais après cela il faut demeurer fermes, & ne rien innover, quand même il ſeroit meilleur. Ne tremblez point ſur ce que vous avez à faire; je ne vous ai jamais demandé qu'une bonne volonté : ſi elle eſt droite & ſans réſerve pour Dieu, il ſaura bien vous former, vous inſtruire, & vous rendre propre à ſes deſſeins. Pourquoi me faire des excuſes de me parler naturellement ? c'eſt ce que j'ai toujours demandé de toutes, & toujours attendu de vous. La franchiſe eſt néceſſaire dans tous les états; mais ſi dans le monde elle eſt une vertu, dans les Couvents elle doit être un devoir. Vous le faites ſur l'habit religieux, & je vous ſais bon gré de me montrer cette foibleſſe, puiſque Dieu vous la laiſſe encore : il n'y a rien de décidé là-deſſus. Me. de Montfort (1) n'héſiteroit pas, ſi elle étoit de votre Conſeil; elle dit que l'habit religieux l'humilie, & qu'on n'oſe plus lever la tête.

(1) Devenue fille de Ste. Marie.

LETTRE XV.

A Me. de Fontaines.

Ce 12 Janvier 1694.

J'Ai lu avec attention tout ce que vous avez bien voulu me confier. Votre Evêque ne peut dire que vous l'ayez trompé, & vous n'avez pas assurément adouci vos défauts. Dieu soit loué de tout ce qu'il a fait en vous! Avancez votre perfection pour vous & pour la Communauté qu'il a confiée à vos soins. Soyez persuadée que votre principale obligation est de l'édifier & de la conduire; que vos pratiques de mortification, de renoncement à vous-même, & à votre propre volonté, se doivent appliquer particuliérement au gouvernement de vos filles; qu'il faut que vous les éclairiez, que vous leur ouvriez le cœur, que vous les consoliez, que vous les animiez, que vous les repreniez, que vous les divertissiez, que vous les préveniez, & qu'enfin ce soit-là votre continuelle application. Vous ne devez guere faire ce qu'une autre pourra faire, afin de vous garder pour ce qui

ne peut être fait que par vous. Apprenez à vous faire ſoulager : il vous en reſtera toujours plus qu'à toute autre; je crains votre courage, votre activité, votre dureté pour vous-même, ou pour mieux dire je crains que ces qualités ne vous faſſent entrer dans des détails qui uſent votre ſanté, & tout votre temps. Ne vous preſſez pas trop de connoître le temporel : allez peu à peu; le plus preſſé eſt de former les Dames, de les tenir dans la régularité où elles ſont, & de vous faire aimer d'elles, ſans qu'il vous en coûte le moindre relâchement, c'eſt-à-dire, relâchement des regles. Si je vous dis des choſes utiles, je vous conjure d'en profiter; ſi elles ſont inutiles, jettez ma lettre au feu.

LETTRE XVI.

A la même.

Verſailles, 12 *Mars* 1694.

JE ſuis bien contente, ma chere Mere, du compte que vous me rendez de notre maiſon. Il faut que nos filles ne ſe laſſent jamais d'être averties, repriſes,

excitées: ſeul moyen de maintenir la régularité. A quelle perfection qu'elles tendent, ou qu'elles parviennent, il y aura toujours de petites fautes; ſi l'on ne les cenſure pas ſur le champ, on tombera dans les grandes auſſi imperceptiblement qu'il leur eſt marqué dans l'eſprit de l'Inſtitut. Qu'elles ne regardent donc pas les repréhenſions comme des marques du peu de ſatisfaction qu'on a d'elles, ou comme la ſuite d'une idée de perfection impoſſible. Elles en ſeroient attriſtées & découragées. On ne leur veut rien impoſer de nouveau; mais elles veulent, autant que nous, établir la régularité, qui eſt l'obſervance des regles. Pour cela, il ne faut tolérer aucun relâchement, quelque petit qu'il puiſſe être.

Mr. le Curé de Verſailles me dit en partant pour Forges, qu'il ne ſeroit pas revenu pour notre Sermon de St. Candide. Je voudrois bien, ſous le bon plaiſir de Mr. l'Evêque de Chartres, que vous ne vous fiſſiez point de regle ni d'habitude d'avoir néceſſairement des Sermons en de certains jours: vous éviteriez l'inconvénient de la plupart des Couvents, qui en ont ſouvent qu'il ſeroit meilleur de ne pas avoir; je voudrois en avoir de gens ſûrs, approuvés de votre Evêque:

je prendrois le temps de ceux-là, & les entendrois un jour ouvrier, s'ils ne pouvoient prêcher un jour de fête : je préférerois la veille de la fête, afin d'être instruite & préparée pour la mieux paſſer. Mais, encore une fois, j'aimerois mieux que mes cheres filles n'entendiſſent pas de ſermon un jour de Pâques, que d'être réduites à tous les jeunes Cordeliers qui viendront s'eſſayer chez vous. Joignez à cela la peine de les inviter, de les remercier, & beaucoup plus encore le haſard de leur doctrine dans un temps, & un temps qui durera autant que le monde, où l'on marche au milieu des précipices. Je crois que Mr. l'Evêque de Chartres ne déſapprouvera pas ce que je penſe ; & ſi cela étoit autrement, vous ſavez ſi je ſuis ſoumiſe, & ſi je deſire que vous le ſoyez. J'avoue que j'ai de la peine à voir ſortir des filles en qui on trouve une bonne vocation, une grande piété, de la douceur dans le naturel : ces caracteres-là ſont bien commodes dans une maiſon. Je crois que vous aurez Veilleine, Jaucour & Vandam : voilà bien de l'eſprit : cependant il ne faut pas que tout ſoit tête dans un corps : il faut des pieds & des bras, mais toujours des membres ſains.

Soyez ravie d'être aimée, eſtimée, reſpectée, obéie pour l'amour de Dieu, & renoncez à l'amour-propre qui voudroit s'attribuer ces ſentiments. Quand je vois nos cheres filles agir en eſprit de foi, j'ai une grande eſpérance qu'elles s'établiront ſur des fondements ſolides : l'inclination manque encore plus ſouvent que la vertu. Je me ſuis rapprochée de vous avec plaiſir, quoique je craigne la miſére que je crois trouver ; car on nous mande que le bled enchérit tous les jours.

LETTRE XVII.

A la même, 1695.

NOus avons ici un malade, dont les jours ſont utiles à l'Etat : c'eſt Mr. de Luxembourg ; priez pour lui, je vous en conjure. Conduiſez ma ſœur Prévôt, (1) de maniere qu'elle ne perde rien de ſon humilité & de ſa ſimplicité. Je croirois qu'il ne lui faut pas beaucoup par-

(1) Sœur Converſe, qui recouvra ſubitement la vue.

ler de ce qui eſt arrivé : ma ſœur Marie Conſtance en ſait plus que moi. Ne vous familiariſez pas trop : ſouvenez-vous toujours du perſonnage de mere, de ſœur aînée, de Religieuſe. Sous prétexte de former nos filles, n'en faites pas des Rhétoriciennes : ne leur inſpirez pas le goût de la converſation : elles s'ennuyéroient à mourir dans leur famille : qu'elles aiment le ſilence, il convient à notre ſexe. Ne vous attachez à rien. Je ne veux pas vous affliger, en vous déclarant que vous perdrez bientôt cette Maîtreſſe chérie : je voudrois pourtant bien vous preſſer de vous perfectionner, en vous confiant que vous ne la garderez pas encore long-temps : aidez-moi dans cet embarras, en ne la pleurant pas avant le temps, & en vous hâtant de profiter de ſes inſtructions & de ſes exemples.

Plus votre Communauté eſt réguliere, plus elle a beſoin de plaiſirs innocents, pour reprendre le travail avec plus de courage. Que ne puis-je faire voir le fond de mon cœur & de mon état à toutes les Religieuſes ! elles verroient le bonheur de leur vocation. Le monde eſt un menteur : il nous promet des plaiſirs, & il ne donne que des peines ; & je ſais mieux que perſonne qu'elles ſont proportionnées

à l'état de la fortune, & que les plus grands ſont toujours les plus malheureux.

J'ai fait réflexion ſur les étrennes que Bernard veut vous donner. Je crains d'avoir trop tranché là-deſſus. Je n'ai point eu de procès: j'ai toujours été gâtée partout; mais il me ſemble que l'exemple de Chaillot vous ſeroit meilleur que le mien.

J'ai connu une Dame, qui s'eſt ruinée à acheter tout ce qu'elle trouvoit à bon marché. Je ſuis de même ſur les aumônes, & je ne puis réſiſter aux petites. Donnez donc, ma chere fille, cinq louis à votre Philoſophe, & faites-moi hardiment de pareilles propoſitions, quand la Providence vous les offrira.

LETTRE XVIII.

A la même.

ON vous a porté bien des bonbons, c'eſt pour conſoler mes enfants d'avoir perdu leur mere (1).

(1) Me. Priolo.

Le

Le Roi eſt très-content de la viſite qu'il vous fit hier : il eſt un peu mal aujourd'hui de ſa médecine qui l'a toujours purgé : j'eſpere qu'il ne s'en portera que mieux. Je crois avec vous, ma chere fille, qu'un Roi eſt un grand Prédicateur, & un Prédicateur fort perſuaſif ; il vous donna de très-bonnes maximes. Repréſenter ſon avis, & enſuite ſe ſoumettre, ſoutenir ce qui a été réglé contre notre avis, quitter tout pour ne quitter jamais les Demoiſelles, voilà ce que j'en ai retenu ; mais je compte que Me. de Bouju n'en aura pas perdu un mot. Je ne fus pas fâchée de ne pouvoir dire adieu à nos cheres filles ; je ne le pouvois pas ſans me trop attendrir. Que chacune s'avance dans la perfection, que je ſais qu'elles cherchent toutes : que toutes enſemble forment une ſainte Communauté ! qu'elles vivent comme des Anges ! qu'elles ne ſongent qu'à mourir à elles-mêmes ! qu'elles ſoient humbles, ſilencieuſes, zélées pour le bien de leur établiſſement ! qu'elles aiment à ſe mortifier, & que leur Supérieure ſonge à les réjouir innocemment ! qu'elles deviennent ſimples ! que leurs récréations ſoient gaies ! qu'elles évitent les commerces particuliers, ſource de toutes ſortes de troubles ! qu'elles aiment leurs Supé-

rieurs, qui les aiment bien tendrement. Mais après leur avoir ſouhaité tant de bien, je les conjure de demander à Dieu pour moi ceux qu'elles me croyent les plus utiles, & dont elles jugent bien mieux que moi. Ce n'eſt pas aſſez de faire des exhortations à nos filles : il leur faut donner des exemples de perfection : en voici un que j'ai trouvé dans un Auteur qui ne leur eſt ni ſuſpect, ni déſagréable.

Extrait d'une Lettre de Cambray.

» Au reſte, Madame, vous prenez ſoin » d'une grande Communauté de filles, » & vous avez intérêt d'avoir devant » les yeux des modeles de perfection : » en voici un, pour la diſcipline régu- » liere que je vous propoſe. Chaque Re- » ligieuſe des Abbayes nobles de ce pays » eſt fondée en coutume d'aller paſſer » tous les ans un mois, dans ſa famille, » & de viſiter toute ſa parenté : c'eſt une » civilité réglée. Quand j'arrive dans un » Couvent, la Supérieure vient au-de- » vant de moi pour me recevoir dans » la rue : on reçoit tous les étrangers dans » des parloirs extérieurs, ſans grilles, ni » clôture. Pour moi, en arrivant, on me

» mene à l'Egliſe, au Chœur, au Cloî-
» tre, au Dortoir, enfin au Réfectoire
» avec toute ma compagnie. Alors la
» Supérieure me préſente un verre: nous
» buvons enſemble, elle & moi, à la
» ſanté l'un de l'autre : la Communauté
» m'attaque auſſi : mon grand-Vicaire &
» mon Clergé viennent à mon ſecours :
» tout cela ſe fait avec une ſimplicité qui
» vous réjouiroit. Malgré cette liberté
» groſſiere, ces bonnes filles vivent dans
» la plus aimable innocence : elles ne re-
» çoivent preſque jamais de viſites que
» de leurs parents : les parloirs ſont dé-
» ſerts, le monde parfaitement ignoré,
» & il y regne une ruſticité très-édi-
» fiante. On ne raffine point ici en piété,
» non plus qu'en autre choſe : la vertu
» eſt groſſiere comme l'extérieur ; mais
» le fonds eſt excellent : dans la médio-
» crité Flamande, on eſt moins bon &
» moins mauvais qu'en France : le vice
» & la vertu ne vont pas ſi loin ; mais
» le commun des hommes & des filles
» de Communauté eſt plus droit & plus
» innocent ".

Vous croyez bien, ma chere mere, que je me ſens une grande émulation pour vous après cette lecture, & que ma joie

ſeroit parfaite, ſi je vous voyois boire avec M. de Chartres, & ma ſœur de Veilhant attaquer ſon grand-Vicaire. Vous me trouverez bien du loiſir, de m'être embarquée dans une ſi longue lettre. Mais quand il s'agit de St. Cyr, il eſt toujours Dimanche pour moi. Le Roi entretient un Héros, (M. de Boufflers) inconſolable de la perte de Namur. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XIX.

A Me. de la Maiſon-fort.

Marly, le 6 Août 1695.

MR. de Chartres, ma fille, vous a dit tout ce qui l'engage à purger notre maiſon des écrits de Me. Guion, que trois Evêques ont condamnés. Vous ſavez qu'ils ont fait peu de bien & beaucoup de mal. Soumettez-vous donc vîte, & comme Chrétienne, à votre Evêque, & comme Religieuſe à votre Supérieur. Quant aux écrits de M. l'Archevêque de Cambray, pourquoi faut-il que vous les gardiez? & croyez-vous ſoutenir cette ſingularité? Vous ſavez que nous les avons

montrés malgré lui, & ce que votre imprudence & la mienne ont fait là-deſſus. Il nous a dit, il nous a écrit pluſieurs fois, que ces écrits n'étoient point propres à toutes ſortes de perſonnes, & qu'ils pouvoient même être très-dangereux: qu'il les avoit faits pour chaque particuliere à qui il répondoit, & ſans y apporter aucune précaution. Vous êtes ſouvent convenue qu'ils ont fait du mal, parce qu'on ne les entendoit pas, ou qu'on les prenoit par parties ſans examiner le tout enſemble, ou qu'on les appliquoit mal, en les détournant du ſens de l'Auteur. Je ſuis aſſurée qu'il voudroit de tout ſon cœur qu'ils ne fuſſent pas chez nous : pourquoi donc, ma fille, voulez-vous les y retenir ?

LETTRE XX.

A la même.

Le 9 Mars 1696.

JE ſuis ravie que la conférence (1) de M. de Meaux ſur le dogme affreux de l'indifférence pour le ſalut éternel, & celle qu'il vous fit avant-hier ſur l'oraiſon paſſive, vous ayent touchée, ma chere fille, & inſpiré le deſſein de vous adreſſer à lui. Il éclaircira tous vos doutes : il avoit converti Madame votre couſine : (2) il poſſede à fond toutes ces matieres, comme beaucoup d'autres. J'approuve fort que vous me donniez vos queſtions bien cachetées, & que vous demandiez que les réponſes me ſoient adreſſées de même. Je n'ai pas dit un mot pour prévenir M. de Meaux : j'en connois trop l'inutilité, & combien il penſe comme ceux qui nous gouvernent.

(1) Conférence que M. Boſſuet fit à St. Cyr, le 8 Février. Il en fit une ſeconde le 7 Mars.

(2) Me. Guyon.

LETTRE XXI.

A la même.

JE vous prie, ma chere fille, de vous ſouvenir que vous êtes Chrétienne & Religieuſe. Votre vie doit être cachée, mortifiée, pure, & privée de tous les plaiſirs. Vous ne vous repentez pas du parti que vous avez choiſi : prenez-le donc avec ſes auſtérités & ſes ſûretés. Vous auriez eu plus de plaiſirs dans le monde; & ſelon les apparences, vous vous y ſeriez perdue. Ou Racine, en vous parlant du Janſéniſme, vous y auroit entraînée; ou M. de Cambray auroit contenté ou même renchéri ſur votre délicateſſe, & vous ſeriez Quiétiſte. Jouiſſez donc du bonheur de la ſûreté. Aimeriez-vous mieux que votre maiſon fût plus éclatante que ſolide? & que vous ſerviroit d'y avoir brillé, ſi vous vous étiez abymée avec elle? Pourquoi Dieu vous a-t-il donné tant d'eſprit & tant de raiſon? Croyez-vous que ce ſoit pour diſcourir, pour lire des choſes agréables, pour juger des Ouvrages de proſe & de vers, pour comparer les gens de mérite

& les Auteurs ? Ces deſſeins ne peuvent être de lui. Il vous en a donné pour ſervir à un grand ouvrage établi pour ſa gloire. Tournez vos idées de ce côté-là : elles ſont auſſi ſolides que les autres ſont frivoles. Tout ce que vous avez reçu eſt pour le faire profiter. Vous en rendrez compte. Il faut que votre eſprit devienne auſſi ſimple que votre cœur. Que voudriez-vous apprendre, ma chere fille ? Je vous réponds, ſur beaucoup d'expérience, qu'après avoir beaucoup lu, vous verriez que vous ne ſauriez rien. Votre Religion doit être tout votre ſavoir. Votre temps n'eſt plus à vous. Dieu vous a donné toute la raiſon que la lecture pourroit avoir donné à une autre. Je le remercie de ce que vous aimez l'Oraiſon & l'Office. Je ne vous y vois point, ſans regretter de n'être pas Religieuſe.

LETTRE XXII.

A la même.

IL ne vous eſt pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'eſprit. Vous en ſerez plus humble, & vous ſentirez par votre expérience que nous ne trou-

vons nulle reſſource en nous, quelque eſprit que nous ayions. Vous ne ſerez jamais contente, ma chere fille, que lorſque vous aimerez Dieu de tout votre cœur : ce que je ne dis pas par rapport à la profeſſion où vous vous êtes engagée. Salomon vous a dit il y a long-temps, qu'après avoir cherché, trouvé, & goûté de tous les plaiſirs, il confeſſoit que tout n'eſt que vanité & affliction d'eſprit, hormis aimer Dieu & le ſervir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les Grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de triſteſſe dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer, & qu'il n'y a que le ſecours de Dieu qui m'empêche d'y ſuccomber? J'ai été jeune & jolie : j'ai goûté des plaiſirs : j'ai été aimée par-tout dans un âge un peu plus avancé ; j'ai paſſé des années dans le commerce de l'eſprit : je ſuis venue à la faveur ; & je vous proteſte, ma chere fille, que tous les états laiſſent un vuide affreux, une inquiétude, une laſſitude, une envie de connoître autre choſe, parce qu'en tout cela rien ne ſatisfait entiérement. On n'eſt en repos que lorſqu'on s'eſt donné à Dieu, mais avec cette

volonté déterminée dont je vous parle quelquefois. Alors on ſent qu'il n'y a plus rien à chercher, & qu'on eſt arrivé à ce qui ſeul eſt bon ſur la terre. On a des chagrins, mais on a auſſi une ſolide conſolation, & la paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

LETTRE XXIII.

A la même.

SE peut-on faire dévote quand on veut? oui, ma chere fille, on le peut: & il ne nous eſt pas permis de croire que Dieu nous manque. *Cherchez & vous trouverez: heurtez à la porte, & on vous l'ouvrira*: ce ſont ſes paroles; mais il faut le chercher avec humilité & ſimplicité. St. Paul pouvoit bien en ſavoir plus qu'Ananie. Il va pourtant le trouver, & apprend par lui ce qu'il faut qu'il faſſe. Vous ne le ſaurez jamais par vous-même. Il faut vous humilier. Vous avez un reſte d'orgueil que vous vous déguiſez à vous-même ſous le goût de l'eſprit: vous n'en devez plus avoir; mais vous devez encore moins chercher à le ſatisfaire avec un Confeſſeur. Le plus ſimple

eſt le meilleur pour vous, & vous devez vous y ſoumettre en enfant. Comment ſurmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, ſi un accent Normand ou Picard vous arrête, ou ſi vous vous dégoûtez d'un homme, parce qu'il n'eſt pas auſſi ſublime que Racine? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, ſi vous aviez vu ſon humilité dans ſa maladie, & ſon repentir ſur cette recherche de l'eſprit. Il ne demanda point dans ce temps-là un Directeur à la mode : il ne vit qu'un bon Prêtre de ſa paroiſſe. J'ai vu un autre bel eſprit, qui avoit fait de très-beaux ouvrages, ſans les avoir fait imprimer, ne voulant pas être ſur le pied d'Auteur : il brûla tout, & il n'eſt reſté de lui que quelques fragments dans ma mémoire. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guere vécu, & vous avez pourtant à renoncer à la tendreſſe de votre cœur, & à la délicateſſe de votre eſprit. Allez à Dieu, ma chere fille, & tout vous ſera donné. Adreſſez-vous à moi tant que vous voudrez. Je voudrois bien vous mener à Dieu : je contribuerois à ſa gloire : je ferois le bonheur d'une perſonne que j'ai toujours ai-

mée particuliérement, & je rendrois un grand ſervice à un Inſtitut qui ne m'eſt pas indifférent.

LETTRE XXIV.

Aux Dames de St. Louis.

1699.

JE vous ai dit ſouvent, mes cheres filles, que je ſuis incapable & indigne de vous exhorter, & que je ne le fais que par obéiſſance. Depuis que j'ai vu les écrits de Me. de Chantal, j'ai cru n'avoir plus rien à vous dire: j'y ai trouvé tout ce que je penſe, & mille fois mieux que je ne le pourrois exprimer. Je vous l'ai dit; mais l'amitié que vous avez pour moi, vous prévenant, vous deſirez que je vous diſe mon avis ſur les choſes qu'elle a écrites, & dont j'ai fait copier ce que j'ai cru qui vous étoit propre & convenable à votre Inſtitut. J'obéis à ce que vous avez voulu: mais je ne puis qu'approuver tout ce que vous trouverez dans ce recueil, & vous conjurer de vous y conformer. Vous ne pouvez prendre un meilleur eſprit que celui de St. François

de Sales, & rien ne m'a donné plus d'eſpérance, que votre goût pour les maximes de ce grand Saint. Liſez & reliſez ſes écrits : c'eſt un excellent Directeur. Me. de Chantal, qui en avoit ſi bien profité, entre dans un détail très-propre à votre Communauté. Il me ſemble qu'avec ces livres & des filles de bonne volonté, on peut faire un Monaſtere bien régulier & bien parfait. Le chapitre des fondations ne vous regarde point : il faut vous bien fortifier avant de vous étendre plus loin : vous ferez aſſez de bien, ſi vous vous acquittez ſaintement & fidélement des obligations de votre Inſtitut. Mais ſi jamais les Rois & les Reines vouloient multiplier les Maiſons de St. Louis, (& pourquoi ne le voudroient-ils pas un jour ?) je penſe que vous ne pourriez mieux faire que d'imiter les filles de la Viſitation, & d'obſerver dans les fondations tout ce qui eſt preſcrit dans ce chapitre, & dans ceux qui le ſuivent. Vous trouverez toujours des gens éclairés & vertueux à conſulter : je crois que les avis d'un Saint, & l'expérience de ces ſaintes filles, vous feroient marcher plus sûrement que vous ne feriez par des chemins tout nouveaux. Quand je vous parle des Rois & des Reines pour des fon-

dations, c'eſt qu'il vous eſt défendu par la vôtre, de recevoir de toute autre perſonne, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ni augmentation, ni préſent.

Soyez fidelles à votre inſtitut : il eſt ſingulier, & vous n'avez pu imiter en tout les filles de la Viſitation, parce que le vœu d'inſtruire, de même que pluſieurs articles de votre établiſſement, ne pouvoient s'accommoder avec le leur; mais imitez cette fidélité, cette exactitude, cette obéiſſance, qui les a ſoutenues juſqu'ici dans la ferveur & dans l'uniformité. N'oubliez jamais que celles qui vous ont inſtruites, vous ont dit qu'elles ne changeroient pas la moindre de leurs pratiques, même pour en établir de meilleures : ſoyez donc, comme elles, inébranlables, quoi qu'on vous propoſe, & dites pour toute raiſon : C'eſt notre inſtitut, c'eſt l'eſprit de notre Maiſon, c'eſt l'intention de notre Fondateur & de nos Supérieurs. Tout ce qui s'eſt paſſé dans les commencements de votre fondation, vous a fait voir qu'on trouve toujours à changer dès qu'on veut écouter, & qu'il y a des raiſons pour ſoutenir tout ce que l'on propoſe. Cette fermeté à demeurer fidele à ſes regles, à ſes coutumes, à ſes pratiques, eſt un excellent exercice de

renoncement à ſes lumieres, à ſa propre volonté, & au plaiſir de la nouveauté & du changement. Je vous conjure donc, mes très-cheres filles, vous qui êtes les fondements de la maiſon, vous qui avez été formées par ces ſaintes Religieuſes, vous qui ſavez les intentions de ceux qui vous ont gouvernées, vous qui connoiſſez mon reſpect pour la regle, d'être fermes dans la vôtre, & de n'y ſouffrir jamais ni altération, ni relâchement.

LETTRE XXV.

A Me. de Glapion (1).

Ce 14 Octobre 1699.

JE veux bien que vous m'aimiez; mais je ne prétends pas que vous ſoyez triſte en mon abſence. Si je demande de la

(1) De Glapion des Routis, née en 1674; morte en 172... Pour avoir une idée de Me. de Glapion, qui figure ſi avantageuſement dans ces lettres, & qui de toutes les Dames de St. Louis fut la plus intimement honorée de la confiance de l'Inſtitutrice, on peut voir ſon portrait, tel que je le tiens d'une de ſes éleves, dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de ces Lettres aux Dames de St. Louis.

gayeté dans la maladie, jugez, ma chere fille, ſi je pardonnerois de l'abattement dans l'amitié. Suivez avec joie le deſſein que vous me confiez. Je pratique ce que je vous conſeille, & je ſuis tranquille, malgré le déplaiſir d'être ſi loin du lieu du monde où je me plais le plus. Mais ce déplaiſir me revient ſouvent dans l'eſprit; il ſera long : j'y ſuis préparée : à ma place, l'on a mille raiſons de mourir, & l'on ne meurt point. Le Roi & Me. la Ducheſſe de Bourgogne ne ſortent point de ma chambre : il faut que je me leve à cinq heures pour vous écrire. Je ſuis bien fâchée du mal de ma ſœur Radouai (1). St. Periers (2) eſt ſouvent malàde. Voilà ce que c'eſt que les bonnes ſantés! Adieu, ma chere Glapion : aſſurez toutes vos ſœurs, depuis Me. du Pérou juſqu'à Mlle. de la Palliere, qu'elles ſont toutes dans mon cœur, & parez-vous de cette longue lettre à la récréation.

---

(1) De Remont de Radouay, née en 1668, Dame de St. Louis en 1686, d'un eſprit aimable, & goûtée de Me. la Maréchale de Noailles, au point d'exciter la jalouſie de Me. de Maintenon.

(2) De St. Periers de Baudeville, née en 1675.

LETTRE XXVI.

A la même.

JE me ſuis bien apperçue du dégoût que vous avez pour vos Confeſſeurs : vous les trouvez groſſiers : vous voudriez plus de brillant & plus de délicateſſe ; vous voudriez aller au Ciel par un chemin ſemé de fleurs. Mais, ma chere fille, vous êtes Chrétienne & Religieuſe ; & il y a bien des devoirs dans ces deux mots. Je ſuis en état de choiſir, & je n'ai d'autre Confeſſeur que le vôtre. Il me ſeroit aiſé d'entendre de beaux ſermons ; & je leur préfere la ſimplicité de cet homme. Sacrifiez vos répugnances. Vous ferez plus de bien par-là, que par ces auſtérités que vous ne demandez pas, & que vous avez de la peine à ne pas demander. Adieu, ma chere fille : je ne ſens aucun mal ; mais je ſuis dans une foibleſſe dont mon eſprit ſe reſſentira bientôt. Tout manque en moi ; je m'échappe à moi-même ; mais ma ſenſibilité pour vous & pour St. Cyr, vit encore.

LETTRE XXVII.

A la même.

A St. Cyr, ce 31 Mars 1700.

POint de fille de Ste. Marie auſſi cordiale, auſſi affectueuſe que je le ſerois, ſi je vous diſois tous mes ſentiments pour l'Infirmiere & pour l'Infirmerie. Dieu vous montre ce qu'il veut de vous, la pratique de la charité, la ſolitude, & la privation du plaiſir de ſolemniſer ſa mort & ſa réſurrection avec nous. J'ai fait le chapitre ce matin, & parlé l'après-dîné en particulier : je vais à Marly, & voilà qui n'eſt pas ſi régulier. Votre droiture ſaura bien allier les deux choſes qui vous paroiſſent incompatibles : il n'y a que les diſtinctions qui affligent dans les Communautés, parce qu'elles humilient. Pour vos impatiences, ma chere fille, elles ne ſont pas bien grandes, puiſque perſonne ne s'en apperçoit : vous les ſentez, vous; raiſon de plus de continuer à veiller ſur vous-même. Occupez-vous gayement de la gloire de Dieu : vous lui devez beaucoup, & j'eſpere que vous payerez bien.

LETTRE XXVIII.

A la même.

NE perdez pas le fruit des bons propos que vous tenez, en communiquant aux autres vos dégoûts : cachez-les avec ſoin ; faites mieux, n'en ayez plus. Il faut que tout le bien ſe faſſe par les Supérieurs : aimez-les donc, & faites les reſpecter. Sortez de votre retraite, toute grande, toute forte, toute zélée. Laiſſez les penſées d'enfant aux enfants, & venez aider à établir une maiſon qui doit ſanctifier le monde. Ne croyez pas être ſeche pour les malades : vous êtes charitable & douce : mais vous voulez les rendre raiſonnables, & c'eſt trop exiger. L'envie d'être approuvée eſt naturelle ; mais tâchez d'aimer le bien pour le bien, & d'offrir tout à Dieu : l'amour-propre trouvera toujours aſſez à ſe mettre partout.

Pourquoi cette averſion pour le Catéchiſme ? Ne contient-il pas toute la Religion ? Vous trouvez ridicule que le maître faſſe des demandes d'un écolier, & que l'écolier faſſe des réponſes d'un maî-

tre. Vous voudriez que la queſtion fût faite par l'enfant, & que d'après la réponſe qu'on lui auroit faite, il raiſonnât, & qu'il avançât de curioſité en curioſité. Vous pouvez avoir raiſon, mais il faut ſuivre l'uſage : l'expérience fait voir que la méthode que vous condamnez eſt facile & ſuccinte. Vous en voulez encore au Catéchiſme, parce qu'il ne parle pas convenablement de nos ſaints myſteres : & comment l'homme pourroit-il parler de ce qu'il ne peut comprendre ? Il eſt impoſſible qu'il ne bégaye, & qu'il ne communique à des choſes ſi ſublimes la petiteſſe de ſon eſprit. Je vous ſais gré de le ſentir ; mais il ne faut pas vous impatienter contre des expreſſions reçues : ce n'eſt pas la faute du Cathéchiſme, c'eſt la grandeur des myſteres. Toutes ces idées ſont des reſtes de vanité : vous ne voudriez point de choſes communes à tout le monde : votre eſprit eſt élevé ; vous voudriez des choſes qui le fuſſent autant que lui : inutile deſir : la plus ſavante Théologie ne peut vous parler de la Trinité autrement que votre Catéchiſme. Votre répugnance à enſeigner à des enfants d'une maniere biſarre des vérités communes, ou d'une maniere baſſe des vérités ſublimes, eſt encore matiere de

ſacrifice. Employez votre eſprit, non à multiplier vos dégoûts, mais à les vaincre, mais à les cacher, en attendant qu'ils ſoient vaincus; mais à vous faire aimer les plaiſirs de votre état. Je n'aurois pas été ſi ſévere que votre Confeſſeur ſur la Muſique; mais apparemment il a ſes raiſons. Quel eſt ce livre que vous voudriez lire, & que vous ne liſez pas?

Ne vous inquiétez point de votre peu de ferveur: ſi Dieu demandoit de vous des auſtérités, il ne vous auroit pas miſe dans une maiſon où l'on n'en connoît d'autres que celle d'une vie toujours active: la violence que vous faites à votre naturel porté aux liaiſons, vaut mieux que les haires & les cilices. Je ne vous ménage point; mais je compte ſi fort ſur votre candeur, que je ne cherche point vos défauts: vous n'en avez point d'autres que ceux dont vous vous accuſez. On a défait dix-huit cents Camiſards: je demanderai à notre Mere une proceſſion pour remercier Dieu, quelque affligeant qu'il ſoit de ſe réjouir de la mort de ces rebelles, qui pourtant ſont François.

LETTRE XXIX.

A Me. du Pérou.

Ce 24 Février 1701.

IL m'a toujours paru que vous déſiriez que j'écrive ſur ce qui peut être de quelque conſéquence dans votre maiſon. Je mets en ce rang les belles Tragédies que j'ai fait compoſer pour vous, & qui peuvent être imitées à l'avenir. Mon deſſein fut d'éviter les mauvaiſes compoſitions des Religieuſes, telles que j'en avois vu à Noiſy. Je crus qu'il falloit divertir les enfants, & je voulus, en amuſant les miens, remplir leur eſprit de belles choſes, leur donner de grands idées de la Religion, élever leurs cœurs à l'amour de la vertu, orner & cultiver leur mémoire, les former à la prononciation, & les retirer des converſations qu'elles ont entre elles, ſur-tout les grandes, qui, depuis quinze ans juſqu'à vingt, s'ennuyent un peu de la vie de St. Cyr, parce qu'elles ne connoiſſent point celle du monde. Voilà mes raiſons pour continuer chez vous ces repréſentations, tant que vos

Supérieurs ne vous le défendront pas. Mais renfermez-les dans votre maiſon : ne les faites point à la grille, ſous quel prétexte que ce ſoit. Il ſera toujours dangereux de montrer à des hommes des filles bien faites, & qui ajoutent aux agréments de leur perſonne le talent de ſe paſſionner dans leur rôle, & d'attendrir. N'y ſouffrez donc aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni Prêtre, ni Laïque, je dis même un Saint, s'il en eſt un ſur la terre. Je ne ſuis pas ſans peine ſur ce que nous fîmes hier (1) : vous ſavez comment nous nous y engageâmes : mais, je vous conjure, que ce ſoit la derniere fois.

LETTRE XXX.

A Me. de Glapion.

Ce Lundi 3 Mars 1703.

IL s'en faut bien, que nous ſoyons fideles à toutes nos réſolutions : la foibleſſe nous fait tomber ; la ferveur nous rele-

(1) Devant Mr. d'Aubigné, alors Evêque de Noyon.

ve ; & nous paſſons notre vie à tendre au bien, & à faire le mal. Quelqu'infructueuſes que ſoient nos réſolutions, c'eſt une grande grace de les avoir : on en garde toujours quelqu'une. Votre cœur eſt fait pour Dieu, ma chere fille ; & plus je vous connois, plus j'eſpere que vous l'aimerez uniquement. Je deſire ardemment votre ſalut ; mais je ne voudrois pas y contribuer par des fauſſetés. Je dis aux autres la vérité par devoir : je vous la dis à vous par inclination : vous m'écoutez : vous avancez : vous tenez de bons diſcours : vous donnez de bons exemples : que de raiſons de vous aimer ! Vous ſerez la joie & la conſolation de vos Supérieurs, & le ſoutien de votre Inſtitut ; vous deviendrez une Sainte ; & vous ne vous ſauverez pas ſeule.

LETTRE XXXI.

A Me. du Pérou.

JE n'ai pu encore avoir les reliques du Roi d'Angleterre ; la Reine étoit dans ſon lit, hors d'état de les aller chercher. Quand on ouvrit le corps de ce ſaint Roi, les Gardes trempoient leurs mouchoirs dans

dans ſon ſang, & faiſoient toucher leurs chapelets à ſon corps; Mr. Dodard en a pris quelque choſe. J'admire la conduite de Dieu : il a permis que ce Prince ait été mépriſé pendant ſa vie pour lui faire ſentir l'humiliation, & il le glorifie quand il ne peut plus abuſer de ſa gloire. Cette réflexion doit faire trembler ceux qui ſont honorés dans ce monde. Je ſuis ſi abattue, que je n'ai pas la force de vous aller dire adieu. Nous partons à quatre heures; mais il faut rendre au Roi un bon office auprès de vous, en vous diſant qu'il a fait ce qu'il a pu pour m'envoyer à St. Cyr. Adieu, fortifiez-vous en Dieu, à meſure que les ſecours & les conſolations vous manquent: il faut vous y accoutumer peu à peu. Entretenez nos cheres filles dans la ferveur & dans la joie, & qu'elles ſongent à vous réjouir: car vous en avez beſoin. Je vous embraſſe toutes.

LETTRE XXXII.

A Mr. de Beaulieu.

1703.

IL faut bien qu'une premiere Maîtreſſe de claſſe figure à la récréation, & que ce ſoit elle qui apprenne de mes nouvelles aux autres. Mais je ne puis rien dire de gai: j'ai le cœur ſerré de la douleur de notre Princeſſe, depuis que Mr. de Savoye a déclaré la guerre au Roi.

O mes cheres filles! que vous êtes heureuſes d'avoir quitté le monde! Il promet de la joie, & n'en donne point. Le Roi d'Angleterre jouoit hier dans ma chambre avec la Ducheſſe de Bourgogne & avec ſes Dames à toutes ſortes de jeux: notre Roi & la Reine d'Angleterre les regardoient; ce n'étoient que danſes & emportements de plaiſirs, & preſque tous ſe contraignoient, & avoient le poignard dans le cœur. Le monde eſt certainement un trompeur: vous ne pouvez avoir trop de reconnoiſſance pour Dieu de vous en avoir tirées.

LETTRE XXXIII.

Aux Dames de St. Louis.

Ce 13 Juillet 1704.

J'Eſpere que votre expérience vous dégoûtera des écrits, & vous perſuadera qu'il faut tirer ſon inſtruction & animer la vertu par ceux qui ont toujours été le fondement de la Religion. Il y a mille choſes édifiantes, dont on peut uſer avec la permiſſion de ceux qui nous conduiſent; mais tout cela doit être paſſager. Vous ſavez dans quelle intention j'oſai vous donner la connoiſſance & les écrits de Mr. de Cambray. C'étoit un homme d'une grande réputation, & qui me parut un Saint: je n'ai jamais eu rien de bon que je n'aye voulu le partager avec vous: dans cette vue, je remplis votre maiſon de ſes ouvrages. Vous ſavez le mal qu'ils y firent. Voyez par-là combien il faut être diſcret dans ſon zele, & jugez du beſoin que nous avons de délibérer long-temps, dès qu'il s'agit de quelque choſe de nouveau. J'avois beaucoup ouï parler du Janſéniſme dès ma

jeuneſſe : je n'en ignorois pas les maximes ; & Dieu m'a fait la grace de haïr tous les partis. Mais je n'avois pas la moindre idée du Quiétiſme ; ainſi je donnai dans les ſentiments de Mr. de Cambray, ſans en connoître le danger : il me devint ſuſpect, auſſi-tôt que je le vis contredit par ſes confreres & par ſes meilleurs amis ; & en me faiſant inſtruire, je vis bientôt l'illuſion dont il a plu à Dieu de me préſerver. En attendant le jugement de Rome où l'on avoit porté l'affaire, je me trouvois ſouvent embarraſſée, entre le zele qui me portoit à parler contre cette doctrine, & l'amitié qui m'invitoit à parler pour M. de Cambray. Je conſultai M. Joly, Général de la Miſſion, votre Supérieur, & bien digne de toute mon eſtime. Il me répondit, que non-ſeulement il falloit crier contre les Neſtoriens, mais encore contre Neſtorius, parce qu'il étoit difficile de faire haïr l'erreur, tandis qu'on feroit aimer l'hérétique. Rome condamna la doctrine de M. de Cambray : il accepta : il ſe ſoumit. Je me trouvai dans un autre embarras. Pouvois-je croire cette ſoumiſſion ſincere, tant que je ne voyois pas le Prélat devenir, comme St. Paul, Prédicateur de la foi qu'il avoit combattue ? Cette diſpoſition de mon cœur me

donna quelque ſcrupule, que je conſiai à un homme de bien. Il me dit que la regle, dont je me ſervois pour juger de la ſincérité de la ſoumiſſion de Mr. de C., étoit la même que St. Auguſtin donnoit pour juger en pareil cas. Dès-lors, je demeurai en repos. Je ne croirai qu'on eſt détrompé d'une erreur, que lorſque je la verrai attaquer avec autant de force qu'on en a eue pour la ſoutenir. Veillez toujours, mais prudemment, à prévenir nos filles ſur les nouveautés: tâchez de leur donner le goût & la pratique d'une obéiſſance ſimple; c'eſt le chemin du repos & de la ſûreté: je ſignerai ces vérités de mon ſang, quand vous le voudrez.

LETTRE XXXIV.

A Me. de Montalembert (1).

Ce 10 Août 1704.

QUe n'aurois-je point à vous dire, ma chere fille, ſi je pouvois vous rendre compte de tout ce que j'ai ſenti

(1) Elle ſortit de St. Cyr pour être Capucine.

ſur notre ſéparation ? Je vous demande pardon de mes doutes ; vous m'avez bien convaincue de votre courage & de votre fidélité à ſuivre la volonté de Dieu : je ne vous ai jamais autant aimée que je vous aime. Mr. l'Abbé de Briſacier m'envoya tout droit à Marly la lettre que vous lui avez écrite : je l'ai lue & relue avec un extrême plaiſir : j'y ai vu une paix & une joie qui ne peut venir que de Dieu : continuez bien à entrer dans les détails, & dites-nous de petits mots, comme celui que vous avez mis, qu'autant qu'on eſt exact chez vous à faire ce qui eſt preſcrit, autant eſt-on réſervé à permettre des auſtérités extraordinaires : vous croyez bien que je ne l'oublierai pas : je fais une grande proviſion de bon ſens en prenant ce que les autres en ont : je ſerois ravie de profiter en quelque choſe du ſage gouvernement de votre ſainte Maiſon, établie par des Saints : inſtruiſez-moi donc, ma chere fille : procurez-nous des prieres de vos ſœurs, pour tout notre Inſtitut, & pour moi en particulier : aimez toujours St. Cyr, & demandez ſa perfection. On y a pris votre ſortie comme vous l'auriez deſiré, ſi les ſentiments d'autrui pouvoient vous toucher encore : on a été attendri, édifié, mais point trou-

blé. Si votre Confeſſeur va à Moret dans le temps que j'y ſerai, vous croyez bien que je l'entretiendrai. Ceux qui vous ont conduite à Dieu, me plairont toujours: j'irai vous embraſſer avant votre profeſſion: voudra-t-on bien me recevoir? Que Dieu eſt incompréhenſible dans ſes deſſeins, ma chere fille! & qu'il eſt bon d'adoucir nos croix, comme il fait!

LETTRE XXXV.

A Me. de.....

1705.

Rien n'eſt ſi touchant que l'affliction de nos Princes, & rien n'eſt plus édifiant que la maniere dont ils ſe ſoutiennent: le Roi a été tout occupé du bonheur de l'enfant (le Duc de Bretagne) par rapport aux difficultés du ſalut, ſur-tout pour les Grands. M. le Duc de Bourgogne eſt tout rempli des ſentiments d'Abraham, en offrant ſon fils: Me. la Ducheſſe de Bourgogne a une douleur ſi grande, ſi ſainte, ſi ſage, ſi douce, qu'il ne lui eſt pas échappé un mot qui n'ait charmé tout le monde: le Duc de Berry,

a les yeux dans un état qui prouve ſon bon naturel : toute la Cour eſt affligée : j'en ai ma bonne part ; mais je ne ſais pas ſuccomber : je veux tout ce que Dieu veut, quoiqu'il m'en ait coûté, & qu'il me prenne en cette occaſion par ce que mon cœur a de plus tendre. Adieu, mes cheres enfants, fortifiez-vous dans la foi & dans les bonnes œuvres : il y a beaucoup à ſouffrir tant que nous ſommes ſur la terre, & l'on a grand beſoin d'être affermi en Dieu. Que l'état où nous ſommes ne vous attriſte pas ! Dieu ne ſera pas toujours en colere, & j'eſpere qu'il nous conſolera.

LETTRE XXXVI.

A Me. de Glapion.

A St. Cyr, ce 4 Juillet 1705.

MA vie n'eſt pas exempte de peine ; votre petit billet, ma chere fille, les adoucit beaucoup. Je ſuis ravie de vous ſavoir dans cette paix qui ſurpaſſe tout ſentiment humain. Je vous l'ai ſouvent dit : Dieu ſeul mérite le cœur qu'il vous a donné. Je ſuis très-contente de la Com-

munauté : il me paroît qu'on avance dans la piété, que l'union eſt grande entre vous, qu'on obéit aux Supérieurs, qu'on reſpecte les Miniſtres de J. C. en eſprit de foi, qu'on n'a plus de curioſité pour le monde, que les parloirs ſont déſerts, que les jeunes ſe forment aux ſoins de l'éducation, que les anciennes ſouffrent avec une grande vertu d'en être privées. Enfin, ma chere fille, notre Communauté ſera parfaite, quand nous aurons détruit cette molleſſe dont nous parlons ſi ſouvent. Je voudrois qu'une Dame de St. Louis ſacrifiât ſa ſanté, ſa vie, comme elle a ſacrifié ſa liberté. Ce bien, qui nous donne tant de joie, ne ſe conſervera que par une continuelle application. Il faut tout voir, tout reprendre, tout corriger. Vous ne vous débandez point l'eſprit, ce me ſemble : vous n'avez point de liaiſons particulieres, & votre amour-propre ſe prive de tout ce qui pourroit le nourrir : venez donc à la récréation, & mettez Mlle. de Plantadis à votre place.

LETTRE XXXVII.

A la même.

Dimanche 14 Mars 1706.

JE ſuis tout de bon fâchée contre vous: vous vous renfermez avec ma ſœur de la Haye : il faudra que vous en faſſiez autant pour les autres : car vous ne voudrez pas être accuſée de prédilection ; & c'eſt vous engager à vous tuer vous-même. Quand je veux dire mes raiſons, on me répond, que vous ſeriez affligée qu'on vous ordonnât de vous retirer ! Pour moi, je vous affligerois de bon cœur, & pour vous faire obéir, & pour vous conſerver. Mon favori de Liſle pleure notre malade, & Me. la Ducheſſe de Bourgogne n'en eſt pas loin. Je vous envoye l'ordonnance de M. de Chartres pour vous amuſer. Vous prenez de travers tout ce qui ſe dit ſur la molleſſe : je crains bien que vous ne vous y ſoyez expoſée ; car la molleſſe n'eſt pas pour les malades, & vous le ſerez, ſi vous ne l'êtes déja. Je me laſſe de toutes les inquiétudes que vous me donnez : ſongez à devenir plus

raiſonnable, ou je vais ſonger à vous moins aimer.

LETTRE XXXVIII.

A Me. du Perou.

Fontainebleau, Juillet 1708.

NOus perdrions trop à l'anéantiſſement de Me. de Radouay, pour le ſouhaiter : il faut qu'elle ſoutienne ſon perſonnage, & que nous l'excitions le plus que nous pourrons à force de ſatisfactions & d'agréments donnés aux Dames de St. Louis. Je ne me conſole pas de ne point écrire en particulier à toutes, & d'avoir à me partager entre leur ſainteté & le ſiecle. Ma ſœur des Fontaines ſe mêle de faire des lettres admirables : je vous prie, ma chere mere, que nos filles ne veulent point avoir de l'eſprit. Que dira Me. de Glapion là-deſſus ? le ſien ne ſe révoltera-t-il pas contre une ſi forte déciſion ? Je permets que vous ne la preniez pas tout-à-fait à la lettre. On m'écrit qu'elle eſt revenue de ſa retraite avec le viſage & la voix meilleurs : elle travaille donc, elle parle donc

trop quand elle eſt en liberté. J'ai oublié de vous dire que Mr. le Duc de Bourgogne m'a écrit qn'il ſe recommande à vos prieres : vous ne pouvez trop demander à Dieu d'achever ſon ouvrage dans ce Prince qui ſe conduit parfaitement. Il me mande qu'il ne me dira point qu'il fait le mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai, & qu'il pourroit faire beaucoup mieux, & que tous tant que nous ſommes, nous pourrions plus que nous ne faiſons. C'eſt pratiquer ſes devoirs, que de les connoître ſi bien. Comme j'ai la vocation de notre Inſtitut, je me ſuis fait des écoles à Avon où je vais ſouvent montrer ce que j'ai appris de vous. Je trouve des Maîtres d'école qui montrent le Catéchiſme, & des enfants qui le ſavent à merveille ; mais quand j'ai voulu ſavoir d'eux qui a fait le *Pater*, il n'en ſavent rien : qui a fait le *Credo*, encore moins ; s'ils adorent la Vierge, oui : s'ils adorent les Saints, ouidà : ſi on peche de manquer la Meſſe un un jour ouvrier, oui certes ; & mille autres choſes pareilles, qui nous ont fait récrier, Mlle. d'Aumale & moi, ſur le malheur de l'ignorance, & ſur votre bonheur d'inſtruire ſi bien vos Demoiſelles. Vos bonnes œuvres vont à l'infini.

Les Curés n'en ſavent quelquefois pas plus que les peuples : ils ne ſongent qu'à parer leurs Egliſes, & à tirer de l'argent pour l'employer aſſez ſouvent en choſes frivoles : ceux qui ſont plus éclairés ſongent à bien prêcher ; & au milieu de tout cela, leurs brebis ignorent tout. J'irai demain à un de ces Prônes. Ranimez-vous tout de nouveau, mes chers enfants, ſur les expériences de votre vieille mere, qui ſe porte aſſez bien, & qui va dire à la Princeſſe des Urſins & à Me. de Caylus, qu'elle n'a pas la force de leur écrire de ſa main ; & pourquoi ne l'a-t-elle pas ? dira Me. de Radouay : parce qu'elle a écrit une lettre de trois pages à des filles, dont elle eſt affolée.

LETTRE XXXIX.

A la même.

QUoique ce qui s'eſt paſſé chez vous ſur ce qui vous eſt reſté du ſacre (1) de M. l'Evêque de Blois, paroiſſe une bagatelle, je l'ai cru ſi important, que j'en ai rendu compte au Roi. Ne vous a-t-il pas défendu de rien recevoir, de rien acquérir? Non-ſeulement il l'a inſéré dans vos Réglements, mais il en a fait une des conditions de vos lettres-patentes. Je ne puis vous dire à quel point il a été ſcandaliſé. Il m'a propoſé d'abord de vous aller encore ſignifier ſes intentions ſur ce ſujet, & je ne doute point qu'il ne le faſſe, quand il ſera de retour à Verſailles. Il a trouvé fort mauvais que je n'aye pas fait ſortir ſur le champ tout ce que vous avez laiſſé entrer dans votre maiſon contre ſa volonté. Il a demandé ce que vous ferez après ſa mort,

(1) Dans l'Egli e de St. Louis, on avoit fait des eſtrades : les planches reſterent : on ne ſavoit à qui elles appartenoient, & la Supérieure ſouffrit qu'on les mît dans le magaſin de la maiſon.

puiſqu'à un quart de lieue de lui, ſous ſes yeux, ſous les miens, vous oſez manquer à votre fondation & à votre Fondateur. Vous ne pouvez trop étudier vos obligations : les mauvais exemples ne vous juſtifieront point. Votre déſintéreſſement doit être parfait : car votre maiſon ne peut manquer, tant qu'il y aura un Roi en France. Sachez donc préciſément, ſi ce bois a été donné ou non à la Ferté, & me le mandez. Je ſouhaite que vous ſoyez innocente, & que vous ſachiez vous avouer coupable.

LETTRE XL.

A la même.

SI nous ne ſongeons à inſtruire nos filles, on les mettra en tutelle dès le lendemain de ma mort. On leur donnera dans le dehors un économe qui les troublera ſans ceſſe, s'il ne les ruine, ou ne les vole. Je ſais qu'il faut avoir patience avec elles, que de long-temps elles ne peuvent être bien habiles : c'eſt pour cela même que je me dépêche d'y travailler. Je m'offre avec tous mes gens pour les ſervir, & je n'aurai nulle peine à être

leur Intendante, leur femme d'affaires; & de tout mon cœur leur ſervante, pourvu que mes ſoins puiſſent leur apprendre à s'en paſſer. Voilà où je tends; voilà le fond de mon cœur; voilà ce qui fait ma vivacité & mon impatience, & voilà ce que je ſoumets à vos avis.

Point d'économie indiſcrete : ſi elle eſt néceſſaire, qu'elle tombe ſur vous qui êtes Religieuſes, & non ſur les Demoiſelles. C'eſt vous qui avez fait vœu de pauvreté : dans les temps calamiteux, que les Demoiſelles ne mangent de pain bis qu'après que vous en aurez mangé de noir. Que le bon eſprit de les regarder en tout comme le premier objet de l'Inſtitut, ſe perpétue dans votre maiſon.

Par le même principe, ſacrifiez toujours le temporel au ſpirituel. Soyez plus attentive à maintenir vos réglements qu'à faire valoir votre bien : la chûte des Maiſons Religieuſes ne commence jamais par le déſintéreſſement. S'il y a dans la Maiſon un bon eſprit, ne l'employez point à tenir des comptes, mais à former les Novices & à inſtruire les enfants. N'oubliez jamais que St. Cyr n'a pas été bâti pour vous, & que vous avez pris le voile pour elles. Ce qui eſt vertu pour les autres eſt devoir pour vous.

Digitized by Google

LETTRE XLI.

A Me. de Roquemont.

OUi, ma chere fille, je ſuis la protectrice des récréations, & je ne ceſſerai de prêcher la régularité & la récréation. Je crois que l'un contribue à l'autre : je crois que des filles, qui ſont fidelles au ſilence de la regle & à l'application des claſſes & des autres emplois de la Maiſon, ont beſoin de ſe débander l'eſprit ; je crois que des récréations réglées par les Supérieures ne tourneront jamais à mal : je crois que celles qui s'y oppoſent ſont moins humbles & moins ſimples que celles qui croyent en avoir beſoin, & que les premieres ſont ſoutenues dans leurs auſtérités par l'amour-propre : je crois que celles qui ſeroient en effet plus ferventes & plus mortifiées, plairont plus à Dieu en s'accommodant aux autres, qu'en ſe diſtinguant, & que la charité & la condeſcendance ſont au-deſſus de l'auſtérité : je crois enfin, ma très-chere fille, que vos Supérieures doivent être fort attentives à vous récréer, tant que vous ne cher-

cherez pas vous-même à vous donner des plaiſirs, & que vous ne voudrez, ni au dehors, ni au-dedans, faire la moindre irrégularité. Je vous parle d'autant plus hardiment là-deſſus, que je l'ai conſulté pluſieurs fois à votre ſaint Evêque, qui n'eſt pas aſſurément accuſé de relâchement, & qui m'a toujours dit que vous n'aviez pas aſſez de récréations. Continuez donc hardiment, ma chere fille, à les ſolliciter. Je voudrois bien que votre ſanté vous mît en état d'y prendre part, car je vous aime tendrement. Mais puiſque ceux qui ont fait les regles, les trouvent eux-mêmes ſi exactes & ſi ſerrées, ne vaudroit-il pas mieux les relâcher, que de donner ſi ſouvent des récréations? Non, car l'exactitude eſt d'une abſolue néceſſité pour les Dames de St. Louis, & tout changement à la regle eſt nuiſible au but pour lequel la regle a été faite. Il faut modérer le travail, ſans ceſſer pourtant de travailler.

La petite de Villefort eſt dans une profonde triſteſſe: je lui donnai une piſtole; ſon viſage changea; elle ſe mit à rire; & je vis bien diſtinctement que nous apportons en naiſſant toutes ſortes de convoitiſes. Votre domeſtique a des vapeurs: peut-être un préſent les diſſiperoit-il:

donnez-lui donc dix piſtoles de ma part. Nos maîtres s'ennuyent ici, & font ſemblant de s'y plaire fort. Vive St. Cyr! malgré ſes défauts, on y eſt mieux qu'en aucun lieu du monde. Je n'oſe rien dire à ma ſœur de Glapion, à cauſe des attendriſſements de part & d'autre. Qu'on eſt heureux, ma fille, de trouver Dieu partout! Et qui peut ſe ſuffire à ſoi-même?

LETTRE XLII.

A Me. de Champigny.

JE n'ai jamais rien vu de ſi beau, de ſi bon, de ſi aimable, de ſi net, de ſi bien arrangé, de ſi éloquent, de ſi régulier, en un mot, de ſi merveilleux que votre lettre : ſi votre conſcience eſt dans un auſſi grand ordre, M. Treil (1) n'a pas grand'choſe à faire. Il eſt vrai, ma chere fille, que la mienne eſt en paix; mais vous ſeriez bien mécontente des troubles, des ennuis, des impatiences, des dépits, & quelquefois des déſeſpoirs de mon pauvre eſprit, au milieu des impor-

(1) Confeſſeur de cette Dame.

tunités dont vous me parlez, & qui ſont ſans meſure depuis que la Cour d'Angleterre s'eſt jointe à celle de France. Je vous crois trop ſage pour vous laiſſer aller au chagrin de mon abſence, qui finira, s'il plaît à Dieu, le 27 de ce mois. L'éloge que vous faites de ma ſœur Vandam eſt complet. Vous ſavez, ma très-chere fille, combien je vous aime; car cela eſt trop vrai pour que vous ne vous en apperceviez pas.

LETTRE XLIII.

A Me. de Fontaines.

JE n'ai rien à vous dire de nouveau depuis hier. Nous ſommes gâtés, crottés, mouillés, ennuyés. Pour moi je ſuis attriſtée de me voir pour ſi long-temps éloignée de mes cheres filles, avec leſquelles je trouve tout ce qu'il y a de bon. Je demande pardon à ma ſœur de Radouay de cette phraſe, qui me paroît encore trop foible pour exprimer l'abandon où je me trouve au milieu des careſſes, des plaiſirs, des honneurs, de la multitude, & des richeſſes. N'en parlons plus; car elle ne me pardonneroit jamais. Cet état

& le mauvais temps empêchent les petits voyages de charité que je pourrois faire, qui me ſeroient à moi un amuſement, & aux autres un ſecours. Dites à la fournoiſe (*Me. de Jas*) que ſa lettre traite de matieres ſi importantes, que j'y répondrois, ſi je ne ſavois qu'elle trouvera dans votre tête tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la mienne. L'impatience de mon humeur me rend auſſi inutile, que mon peu de capacité.

LETTRE XLIV.

A Me. du Pérou.

Ce 28 Juillet 1708.

JE n'aime plus à vous écrire, ma chere fille, parce que je voudrois toujours vous réjouir, & je ne ſuis plus propre qu'à vous affliger. Les affaires de Flandre ne ſont pourtant pas en mauvais état : la plupart de nos troupes diſperſées ſont revenues : peu de gens ſont demeurés ſur la place, & il y a moins de priſonniers qu'on ne le diſoit. L'armée eſt donc très-nombreuſe & de bonne volonté : mais je crains que la confiance outrée de M. le

D. de Vendôme ne nous attire encore quelque malheur, ſi l'on s'expoſe à de nouvelles actions. M. le Duc de Bourgogne a toujours été de tous les bons avis; mais ſon peu d'expérience empêche qu'on ne s'y fie tout-à-fait. Vous perdez bien à ne pas voir ſes lettres : elles ſont pleines de courage, & de ſageſſe, & de piété. Priez toutes pour lui, je vous en conjure, & d'une façon toute particuliere. *Nos Princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.* Mes plus grandes allarmes ſont préſentement pour le Dauphiné : il eſt impoſſible que M. de Savoye n'y faſſe beaucoup de mal. S'il y entre, comme il y a lieu de le croire, bien des gens ſont perſuadés qu'il n'y ſauroit demeurer. Jamais mon St. Cyr ne m'a été ſi néceſſaire, & pour me cacher, & pour me conſoler. Dieu connoît nos endroits ſenſibles, & ſait bien les toucher. Je l'éprouve par une ſi longue abſence. Cependant réjouiſſez-vous, mes chers enfants; votre triſteſſe augmenteroit encore la mienne : faites-vous des ſaintes pour nous obtenir la paix. Je ſuis affligée de tout ce que je vois & de tout ce que j'entends : mais nous avons un grand Conſolateur.

LETTRE XLV.

A la même.

Ce 4 Août 1708.

LE temps de vous écrire me manque quelquefois, mais encore plus le courage. Je ſuis dans des inquiétudes continuelles ſur le dénouement de la Campagne. M. le Duc de Bourgogne eſt à la tête d'une puiſſante armée, remplie de bonne volonté: leur ſituation eſt bonne: ils ne manquent de rien; mais on prétend qu'ils ne ſauroient revenir en France, ſans donner une bataille, qui me ſerre continuellement le cœur. Faites donc là-deſſus, ma chere fille, tout ce que vous croyez le plus propre à nous attirer le ſecours de Dieu, & faites des neuvaines de prieres & de Meſſes. Je ne ſais point diſſimuler avec vous, mes cheres filles: mes lettres ne peuvent que vous donner de la douleur. Ne dites pas tout à Me. de Glapion: il faut ménager ſa ſenſibilité. Non-ſeulement il faut que vous ayez du courage, mais il faut que vous en donniez aux autres.

LETTRE XLVI.

A la même.

J'Ai été fort allarmée ſur le Dauphiné : il m'en a bien coûté vingt-quatre heures de fievre : mais les nouvelles d'hier nous apprirent que M. le Duc de Savoye n'avance point, que M. le Duc de Berwick ne craint guere, & que la ville de Lyon montre dans cette occaſion beaucoup de courage, d'affection & de fidélité : ils ont pris toutes ſortes de bons partis par eux-mêmes, retranché leurs fauxbourgs, & pourvu à tout. Il faut que ma ſœur de Vertrieux (1) écrive à Lyon combien on en eſt charmé, afin que les Lyonnois apprennent de tous côtés combien le Roi eſt ſatisfait de leur conduite : elle eſt trop heureuſe d'avoir ignoré mes frayeurs pour ce pays. Oui, aſſurément, je regarde ma ſœur de la Neuville comme une de mes filles, & même un peu comme la grande fille de St. François de Sales, qui étoit, à ce qu'il me ſemble, fort

(1) Me. de Vertrieux étoit de Lyon.

fort bien avec elle. J'ai toujours eu pour les Dames de St. Louis de vrais ſentiments de mere, les aimant plus ou moins ſelon leur conduite. Dites, s'il vous plaît, à ma ſœur de St. Pars, qu'à l'exemple de Dieu, je l'aime autant raccommodant des paillaſſes, que faiſant une niche pour le Saint-Sacrement, parce que tout cela eſt égal : mais je ne trouve pas bon qu'elle me faſſe des excuſes de m'avoir écrit. Si j'étois moins occupée, je l'aurois prévenue. Adieu, ma chere fille.

LETTRE XLVII.

A Me. de Glapion.

Ce 8 Juin 1710.

JE ſais ce qui s'eſt paſſé, ma chere fille, & vous devez en être charmée au moins dans la *partie ſupérieure.* Vous aviez grand tort de douter de l'amitié de Me. de **. Si elle eſt prévenue, c'eſt aſſurément en votre faveur : mais quelle eſtime, quelle inclination qu'on ait pour vous, on ne vous croit pas ſans défauts. Je connois parfaitement les vôtres : je les connois, parce que je les ai tous, accom-

pagnés de pluſieurs autres que vous n'avez pas. Voulez-vous que nous faſſions enſemble notre examen?

Nous ne ſommes pas humbles, mais il y a en vous de grandes reſſources, au-lieu que tout nourrit l'orgueil en moi. Vous ſavez, vous aimez les pratiques de votre Inſtitut: vous vaincrez cette ſenſibilité, cette révolte de vos goûts, cette délicateſſe de votre naturel, augmentée par la triſteſſe inſéparable d'une mauvaiſe ſanté. Courage, ma très-chere fille, demandons la force pour nous ſouffrir nous-mêmes, & pour ſouffrir les autres: devenons ſaintes, ſoit pour vivre, ſoit pour mourir.

Nous ſommes trop choquées du manque de raiſon, que nous appercevons dans nos ſemblables: & c'eſt un très-mauvais effet de la nôtre; car ſi elle étoit éclairée, du moins elle nous rendroit patientes.

Nous avons auſſi trop d'attachement aux regles. En moi, c'eſt zele; en vous, bonne foi: en l'une & l'autre, une eſpece de défiance des divers moyens que la Providence employe pour parvenir à ſes fins.

Nous aimons à connoître nos foibleſſes; mais nous ne pouvons ſouffrir que les autres nous les montrent.

Nous ſommes trop frappées de nos maux, & trop ardentes ſur ceux de nos amis: nous nous abandonnons à des triſteſſes exceſſives. Un Saint m'écrivoit: *Soyez homme dans votre douleur & dans votre piété :* je vous le dis d'après lui, devenez homme. Un peu de dureté ſeroit excellente en vous : la groſſiéreté même ne vous nuiroit pas. La cloche m'appelle : c'eſt dommage, j'étois charmée de vous entretenir. Quelle matiere que je traite avec vous, c'eſt toujours un plaiſir pour moi. Cependant nous écrivons trop : & c'eſt encore un de nos défauts. Nous aimons à parler de nous-mêmes, duſſions-nous parler contre nous, & ce n'eſt pas le plus aiſé à détruire.

LETTRE XLVIII.

A la même.

A Fontainebleau 1711.

J'Arrive d'Avon : j'y deſtinois une heure, & j'y en ai paſſé trois : j'ai été faire des viſites de porte en porte. Depuis que je ſuis à la Cour, je n'ai pas vu d'auſſi délicieuſe compagnie. J'en demande pardon

aux Dames de S. Louis : mais elles tiennent encore un peu au grand monde, & ſont plus alertes & moins ſimples que Geoffroi & Payen (1).

Je vous paſſe d'aimer M. de Villars, ma chere fille : mais je ſuis en peine de votre conſcience ſur le Prince Eugene : on dit qu'il eſt bien piqué, & réſolu de ſoutenir le ſiege. Nous lui couperons les vivres : on a pris beaucoup plus de butin qu'on ne l'avoit cru : nous aurons bientôt les drapeaux. Réjouiſſez-vous, mes chers enfants ; il y a ſi long-temps que vous êtes triſtes.

Notre retour s'éloigne par le plaiſir de la chaſſe & du beau temps. Je ſuis ici ſans plaiſir, ſans volonté, & ſans autre goût que celui du maître. Le mien ne me porte point à courir le cerf : celui que j'ai pour vous n'eſt pas émouſſé, malgré les contradictions que j'y trouve. Mathurin Roch (2) ne peut s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à ſon ſavoir : je ſais tout ce que je puis apprendre, & il veut acquérir : il lit tout, depuis Caniſius juſqu'à Bellarmin, & jette mes enfants dans une

(1) Payſans d'Avon.
(2) Maître d'école.

profonde Théologie. Ils m'aſſurent qu'on ne leur a dit jamais un mot de ce que je leur ai appris : & il me paroît pourtant qu'ils n'en ſavent pas davantage. Françoiſe veut ſe marier : elle ne peut ni gagner ſes parents ni perdre la moindre partie de ſa paſſion. Elle ne voit pas, dit Suſanne, ſon prétendu *à moitié ſon ſaoul.* Oui, j'aurai de la peine à me paſſer des gens d'Avon : ils ne me donnent d'ennui que par leur miſere : je trouve chez eux de la droiture, du bon ſens, de la vérité, de l'honneur : je vous en conterai de beaux traits, & peut-être aſſez pour vous ennuyer. Ils ne parlent pas ſi bien que nous : mais nous ne faiſons pas ſi bien qu'eux. Leurs vaches ſe portent mieux ; mais ils n'oſent encore en acheter. Je reçus hier une lettre, où ils me diſoient qu'ils craignoient pour la ſanté du Roi & pour la mienne, à cauſe de la mortalité des bêtes.

LETTRE XLIX.

A Me. du Pérou

A Fontainebleau 15 Août 1711.

IL étoit impoſſible de faire l'ouvrage que vous m'avez envoyé, ſans vous jetter dans des longueurs infinies : c'eſt une affaire pour toujours : je crois que vous n'aimeriez pas à la recommencer ſouvent. Je n'y ai ajouté que de petits mots, parce que je conviens de tout, je connois tout, & j'approuve tout. Je n'oſerois me mêler de parler ſur les inſtruments de pénitence : vous ſavez ce que je vous ai toujours dit là-deſſus. Je voudrois fort que nos filles en ſouhaitaſſent ardemment, & qu'on ne leur en accordât preſque jamais. Quand elles accompliront leurs devoirs, elles ſeront de grandes ſaintes ſans ceintures de fer : quand elles les négligeront, les auſtérités corporelles ne les ſauveront pas. Elles ont beſoin de tranquillité & de patience dans les claſſes : quand un bracelet pique un endroit ſenſible, on eſt bien diſpoſé à l'impatience : & ces pauvres enfants en

ſouffrent. Si la Communauté eſt telle que ma ſœur l'aſſiſtante la dépeint dans ſa lettre, ma ſœur de Radouay ſera contrainte de la canonniſer. L'aſſiduité au Chœur, la ferveur dans la priere, l'union dans les eſprits, la joie dans les récréations, le concert dans les charges, tout y eſt à ſouhait : & ſi ma ſœur de Radouay pouvoit lire la période qui la regarde, elle comprendroit toute notre ſenſibilité pour les louanges : mais je me garderai bien de la lui envoyer; ſon amour-propre ſeroit trop tenté.

Quant à ce que les peres mandent à leurs filles ſur leur naiſſance, il faut inſtruire nos enfants à n'en pas tirer vanité ; il faut leur dire que chacun croit ordinairement ſa nobleſſe meilleure que celle de ſon voiſin, mais qu'on n'en eſt pas cru ſur ſa parole.

Si ma ſœur de Bouju eſt auſſi gaye & auſſi libre à la récréation qu'elle l'eſt dans ſes lettres, vous êtes trop heureuſe de l'avoir acquiſe : rien n'eſt plus aimable que ce qu'elle m'écrit. Si la conſcience de ma ſœur de Champigny eſt auſſi-bien que ſon caractere, Dieu eſt bien content d'elle; je le ſerai à mon tour, ſi je la trouve dans la confiance qu'elle me promet. Ma ſœur de Radouay

trouve le moyen de louer en dix lignes toute la Communauté, au moins toutes celles qui ont été à l'Infirmerie, depuis qu'elle y eſt. Sa critique échoue contre leur docilité, leur obéiſſance, & leur ſimplicité. Si tout cela continue, nous allons devenir bien fades. Il n'y a pas juſqu'à ma ſœur de Launay, qui ne ſe mêle de dire des merveilles de la maiſon, & d'égayer ſon ſtyle fort joliment. Pour ma ſœur de Berval, elle a trouvé le moyen de faire une belle lettre en me parlant de bâtiment, d'attelier, de bonnets de charbonnier, de chaudronnier, de batterie de cuiſine, de Labourdin (1), & du Héros M. de la Place (2) : elle finit pourtant ce beau récit par un trait aſſez ſublime de l'Inſtitut. Ma ſœur de Roucy n'en ſera pas quitte, pour m'offrir la confidence de tous ſes défauts : je la prie de me l'envoyer, & de ne point conſulter là-deſſus Mr. de Treilh. Je ne connoiſſois pas toute l'éloquence de ma ſœur du Londe; je ſuis ravie de ce qu'elle me mande d'elle & des autres. Ma ſœur de Roquemont ne m'a point accoutumée à

(1) Domeſtique de la maiſon.
(2) L'Architecte.

de longs diſcours : ainſi je ſuis très-contente de ſa petite lettre, & qu'elle le ſoit de ma ſœur Bauregard. Il ne faut point que ma ſœur de Bloſſet, qui aime mieux le fléau de la peſte que celui de la guerre, aille nous attirer ici, à force de prieres, la petite-vérole. Inſtruiſez-moi bien, je vous prie, de tout ce que vous apprendrez de cette maladie qui nous pourſuit par-tout : nous l'avons encore ici : elle eſt à Marly : elle continue à Verſailles ; elle redouble à Paris. En vérité, je ne ſais, ſi cela dure, où nous pourrons aller, & je tremble toujours pour Mr. le Duc de Bretagne & pour ſon frere. J'ai très-peu de choſe à vous dire de ma ſanté ; car je crois que Mlle. d'Aumale ne vous en parle que trop. Je paſſe mes journées aſſez doucement, quand je ſuis à ma maiſon de la ville ; & j'y vais le plus ſouvent que je puis. M. l'Evêque de Meaux (1) eſt ici pour terminer avec Mr. le Dauphin l'accommodement de M. le Cardinal de Noailles avec les Evêques de Luçon, de la Rochelle, & de Gap. Je recommande cette affaire à vos prieres : elle pourroit intéreſſer l'Egliſe. Je vous

(1) Depuis Cardinal de Biſſy.

embraſſe, ma chere fille, avec une grande tendreſſe, malgré tous vos défauts. Que ferai-je à mon retour, ſi vous êtes telle qu'on vous dépeint ? Ne jugez pas de mon loiſir par la longueur de ma lettre, mais bien de mon amitié pour vous.

LETTRE L.

A Madame de Glapion.

A Fontainebleau, ce 31 Juillet 1712.

MEs journées, ma chere fille, ſont plus diverſifiées, mais plus pénibles que les vôtres. Elles ſe paſſent entre le Château & la Ville. Au Château, je reçois la compagnie, & quelle compagnie ! je ſuis obſédée ou de femmes que je mépriſe, ou d'hommes qui ne m'aiment point : je vois, j'entends des choſes qui me déplaiſent ou qui m'indignent : je m'obſerve ſans ceſſe pour retenir mon impatience & pour empêcher qu'on ne s'apperçoive que je la retiens. A la ville, j'écris, je lis, je travaille, je prie : j'y ſuis dans une paix, dans une douceur bien approchante de la joie. Le ſoir, en repaſſant ma journée, je trouve beaucoup

de fautes, quelques péchés, le mal assez bien évité, mais peu de bien de fait.

Pour vous, ma chere fille, vous ne pouvez ouvrir la bouche, vous ne pouvez faire un pas, que ce ne soit une bonne œuvre. Il y paroît, au compte que vous me rendez de la maison, dont vous êtes chargée présentement. C'est cet honneur qui vous rend sérieuse : quand vous serez descendue de ce degré éminent, nous recevrons sans doute des lettres plus enjouées. Marchienne tient plus long-temps qu'on ne l'avoit cru; on en sera pourtant bientôt le maître; Mrs. de Villars & de Montesquiou nous le promettent, & en même-temps une quantité de provisions de bouche, capable d'assouvir les desirs de Me. du Pérou. Cependant on dit que le Prince Eugene ne démordra pas de son entreprise. Il est piqué au vif de l'habileté du Maréchal de Villars, qui lui a dérobé une marche. Il faudra voir si les Hollandois, autrefois si sages, renonceront à leurs principes par égard pour sa passion. Adieu, ma chere fille : conservez-vous, & ne régnez sur les cœurs, que pour faire régner notre seul maître. Il seroit bien honteux à notre Supérieure de ne pas faire lever le siege de Landrecy, à force de prieres : c'est

aux grandes ames à faire les grandes choſes.

LETTRE LI.

A la même.

A Fontainebleau, ce 14 Septembre 1714.

SI une perſonne, née douce & polie, conſommée depuis long-temps dans l'exercice de toutes les vertus, cede encore à ſon impatience, jugez, ma très-chere fille, où j'en ſuis, moi, née vive & orgueilleuſe, accablée de grandes & de petites contradictions, aſſujettie à un genre de vie qui me déplait, condamnée à ne pouvoir ſuivre une ſeule pratique de piété, ſouffrant preſque toujours dans mon corps & dans mon eſprit. Ma ſœur de Linemare (1) m'a écrit une lettre toute douce, toute raiſonnable, une lettre comme elle. Je trouve Me. de la Mairie (2)

(1) De Roquigny de Bulonde de Linemare, née en 1686, depuis Supérieure de la Maiſon de St. Louis.

(2) Prieure de Moret ou de Biſi, Couvents où Me. de Maintenon envoyoit en Miſſion des Demoiſelles de St. Cyr, pour y établir les principes d'une bonne éducation.

au comble du bonheur d'avoir Mornay (1) & votre niece. Je les admire; mais ſi vous voulez que je continue, ne leur en dites rien. Nous attendons avec l'impatience la plus inquiete des nouvelles de Barcelone. J'y ai le Chevalier de Caylus, petit déterminé, très-propre à ſe faire tuer; & j'en ſerois bien affligée, & cette pauvre mere ſeroit inconſolable. Adieu, ma chere fille, je vais me confeſſer : ce qui n'excite pas l'eſprit aux gentilleſſes.

LETTRE LII.

A la même.

A Fontainebleau, ce 26 Septembre.

JE ſuis la très-humble ſervante de St. François de Sales; mais je ne conviendrai point, qu'il ſoit plus difficile de ſe ſupporter ſoi-même, que de ſupporter les autres. Nous avons en nous un grand défenſeur de nous-mêmes, notre cœur; & perſonne ne nous parle pour ce pauvre prochain, ſi ſouvent inſupportable.

(1) Fille du Comte de Mornay, tué à Manheim, née en 1700, actuellement Supérieure de St. Cyr.

Ce bon Saint n'avoit été ni enfermé dans une Communauté, ni tiraillé par des Courtiſans, ni le témoin, le martyr, ou la victime des iniquités du ſiecle. Je regarde donc, ma chere fille, comme le dernier effort de courage, la réſolution que vous avez priſe dans votre retraite : mais vous ne la ſoutiendrez pas : je ſuis ſûre que vous avez déja bronché plus d'une fois. Pour vos amies de la Cour, elles ſont toujours par terre. Vous n'avez à combattre que des entêtements, des travers, des imbécilités : que vous êtes heureuſe ! Si vous voyiez ce que nous voyons, vous mourriez de plaiſir d'être ce que vous êtes, ou de douleur de ſavoir ce que nous ſommes. Nous voyons des aſſaſſinats de ſang-froid, des envies ſans ſujet, des rages, des trahiſons ſans reſſentiment, des avarices inſatiables, des déſeſpoirs au milieu du bonheur, des baſſeſſes qu'on couvre du nom de grandeur d'ame. Je me tais : je n'y puis penſer ſans emportement. Non, ma chere fille, Dieu ne condamne point l'amitié que vous avez pour moi, pourvu que vous comptiez que les louanges, que je vous donne, ne ſont qu'une pure malice. On ne peut être plus affectionné que l'eſt M. Beſ-

ſe (1). Me. de Caylus a été aſſez mal : mais la ſanté du Roi ne ſe dément point. Son zele pour la Religion augmente tous les jours, quelque oppoſition qu'il y trouve. Plus d'eſpérance d'accommodement : l'affaire de M. le C. de Noailles n'en ſouffre point : on ira à Rome pour concerter avec le Pape les moyens de réduire ce Prélat à la ſoumiſſion : voilà encore un ami qu'il faudra ſacrifier. Priez, mais avec tranquillité & ſans crainte : Dieu ne m'abandonnera ni moi ni ſon Egliſe : ceux qui eſperent en lui ne ſont point confondus. Ma ſanté eſt très-vacillante : mais ma foi ne l'eſt pas; & je ſuis toujours très-ferme Papiſte.

LETTRE LIII.

A la même.

VOus devez avoir une grande application à votre temporel, pour éviter tout déſordre dans la dépenſe. Le mérite de votre épargne eſt bien différent

(1) Médecin de St. Cyr, & depuis de la Reine d'Eſpagne.

de celui des autres maiſons religieuſes, qui ménagent pour ſe ſoutenir ou pour s'agrandir, au-lieu que les Dames de St. Louis n'ont rien à craindre ni à deſirer; Le Roi leur a donné de grands biens: & s'il reſte quelque choſe à faire à la fondation, il le fera; & s'il ne le fait pas, ſûrement ſes ſucceſſeurs le feront: il vous a garanties, par ſa ſage prévoyance, de tout prétexte d'intérêt ou d'avarice: vous ne pouvez ni bâtir ni acquérir. Ainſi votre économie vous met en état de faire l'aumône: & c'eſt-là le motif que vous devez avoir dans l'adminiſtration de votre temporel. Vous devez tout votre ſuperflu aux pauvres: marier des filles ou les placer dans des Couvents, ce ſont les aumônes dont votre fondateur vous a chargées. Renoncez donc à tout eſprit d'intérêt: c'eſt par cet eſprit que le Diable damne les Saints. Le temporel eſt néceſſaire pour ſoutenir votre maiſon: mais il ſeroit encore plus fâcheux que le ſpirituel tombât: il y auroit moins de reſſources; car il ſera plus facile de remédier aux déſordres d'un économe, qu'à la négligence d'une maîtreſſe des Claſſes. Faites bien comprendre à nos ſœurs en quoi conſiſte la mort au monde: les Religieuſes ſortent quelquefois de deſſous

le drap mortuaire, auſſi vivantes à elles-mêmes qu'auparavant. Je ne ſuis pas ſurpriſe qu'elles ayent encore des défauts, puiſque la perfection eſt l'ouvrage de toute la vie. Mais je voudrois qu'elles n'euſſent pas l'eſprit du monde, qu'elles n'aimaſſent point à le voir, qu'elles ne penſaſſent à leurs parents que pour prier pour eux, qu'elles ne fuſſent point tranſportées, s'ils viennent les voir en caroſſe; déſeſpérées, s'ils les viennent voir à pied; inquietes, ſi leurs affaires vont mal. La plupart des Religieuſes ne comprennent guere les maximes de l'Evangile: elles ſont auſſi vives que les mondains ſur la nobleſſe, le plaiſir, le bien, la faveur. Elles veulent une Abbeſſe de qualité, de préférence à une autre qui les meneroit à Dieu. Elles briguent l'honneur d'être ſa favorite. Toute leur conduite montre, qu'elles eſtiment plus la grandeur, la richeſſe, que la pauvreté & l'obéiſſance dont elles ont fait vœu.

LETTRE LIV.

A Me. de Bouju (1)

A Verſailles, ce 20 Mars.

VOtre Supérieure a raiſon de m'excepter de la regle ordinaire, puiſque le commerce que vous aurez avec moi ne vous dérangera jamais d'aucun de vos devoirs. Je ſuis ravie de la paix que vous goûtez où vous êtes : il n'y a pas lieu de douter que Dieu ne vous y ait deſtinée : car je ne crois pas que vous en ſortiez. Je me flatte même qu'il veut ſe ſervir de vous, non-ſeulement comme bonne Religieuſe, mais pour communiquer à Mante ce que vous avez appris à St. Cyr. Je ne me ſouviens plus ſi Me. de Merinville a vu les choſes depuis la forme que nous y établîmes en 1701 ; car ce n'eſt que depuis ce temps-là, que j'admire l'éducation de nos filles : nous ne ſavions ce que nous faiſions dans les com-

(1) Elevée à St. Cyr, aujourd'hui Religieuſe aux Urſulines de Mante.

mencements : mais l'expérience nous a appris à rendre cette éducation utile & facile ; de ſorte que ce ſont les mal-ſaines qui veulent être Maîtreſſes des claſſes, ſoutenant qu'il y a plus de repos que dans les autres offices, & cela, par cette invention de faire la plupart des exercices par les enfants mêmes. Nous recevrons au premier jour ma ſœur de Malvoue & ma ſœur de Bosbiere : notre Noviciat me donne de grandes eſpérances, & nous en avons beſoin : car les Dames ſont très-mal-ſaines. Embraſſez ma ſœur de St. Paul de ma part, & dites-lui que je l'exhorte à prêcher l'Evangile que St. Paul annonçoit, & les Epîtres qu'il écrivoit pour établir la Religion. C'eſt là où ſe trouve cette piété ſolide que j'aime tant : il y a aſſez d'endroits bien clairs pour nous : les Docteurs expliqueront les obſcurs. Nous parlons ſouvent de vous, ma chere fille, & nous vous regretterions, ſi nous ne voulions nous conformer à la volonté de Dieu. Je me porte fort bien, quoiqu'aſſez ennuyée de vivre : mais ce qui eſt le plus important, c'eſt que le Roi & M. le Dauphin ſont en bonne ſanté, & que nous allons avoir la paix.

LETTRE LV.

A la même.

A St. Cyr, ce 13 Mai.

JE prends la plume avec plaiſir, pour aſſurer ma vieille domeſtique, ou plutôt ma chere fille, de l'amitié que j'ai, & que j'aurai toujours pour elle : je ſuis ravie de ſon bonheur, & j'eſpere que Dieu ne l'abandonnera jamais, parce qu'elle l'aime & qu'elle ſe confie en lui. Si je n'étois plus occupée de vous que de moi, je ſerois fâchée de votre éloignement : mais j'aime mieux vous ſavoir une bonne Religieuſe dans un Couvent que j'aime & eſtime, que de vous laiſſer ſans être fixée. Vos prieres, ma chere enfant, me ſeront plus utiles que vos ſervices : vous ſavez ce que je vous ai recommandé là-deſſus : le Roi, le progrès de St. Cyr, mon ſalut, voilà ce qui me tient le plus au cœur. Je ſuis bien perſuadée de votre bonheur : votre cœur & votre eſprit ſont diſpoſés à la paix pour vous, & à la donner aux autres. Ne croyez pas trouver dans vos externes ce qu'on trouve à St.

Cyr. Auſſi ne leur faut-il pas une inſtruction ſi étendue, & je crois que vous vous en tenez à ce qui eſt néceſſaire pour le ſalut : croire en Dieu, ſe ſoumettre à l'Egliſe, abhorrer le péché, c'en eſt aſſez, ce me ſemble, pour les ſanctifier.

LETTRE LVI.

A la même.

A St. Cyr, ce 13 Juillet.

JE reçois dans ce moment votre lettre, ma chere fille, & je me fais un extrême plaiſir d'y répondre, pour vous aſſurer que je penſe ſouvent à vous, & que je vous regrette. Je ne trouve autour de moi perſonne qui m'ait autant marqué d'amitié que vous. Dieu vous vouloit où vous êtes : rien n'eſt plus marqué : car par toutes ſortes de raiſons, vous deviez demeurer ici : ſes vues ſont différentes des nôtres, & vous avez raiſon d'en être contente. Je m'informe ſouvent des penſions pour vos intérêts : on m'aſſure qu'elles ſeront payées, mais on ne commence point. Votre Evêque fait des merveilles à Paris, & s'y eſt établi une réputation

d'un très-ſaint, très-ſavant & très-ferme Prélat. Nous devons nous en réjouir enſemble : les vertus Epiſcopales commencent à devenir aſſez rares. Adieu, ma chere Bouju, je vous aimerai toute ma vie. Je ne ſuis pas de trop bonne humeur ſur le retardement de la paix, qu'on croit pourtant immanquable. Je vois d'ici toute votre ſenſibilité : Dieu vous a bien conduite : laiſſez-vous conduire à l'avenir : ſoyez toujours une vraie enfant dans les mains de vos Supérieurs : employez vos talents quand on le voudra : ſerrez-les, quand on le jugera à propos, puiſque votre vrai mérite eſt l'obéiſſance ; donnez toutes vos forces : ne craignez point pour votre ſanté : que vos jours ſoient pleins de bonnes œuvres, ils ſeront aſſez longs. Priez pour moi, priez pour le Roi, aimez-moi toujours, puiſque je vous aime tendrement. Adieu, encore une fois, ma chere Bouju.

LETTRE LVII.

Ce 2 Novembre.

JE ne ſuis point contente de la lettre que j'ai reçue de vous ; elle eſt pleine de compliments que je n'aime point, &

vous m'aſſurez de votre amitié dont je ne puis douter, ayant eu le temps d'étudier votre cœur; je veux ſavoir vos plaiſirs, vos peines, vos emplois, l'état de votre ſanté, les charges où ſont nos filles, enfin tout ce qui vous plait ou vous déplait: car je ſuppoſe que vous m'écrivez en ſûreté, & qu'on ne voit pas nos lettres. Nous parlons ſouvent de vous ici, & mon dîné & ma toilette ne ſe paſſent guere ſans vous regretter: vous avez pourtant fort bien fait de nous quitter: vous auriez vu ma mort de plus près, & vous en auriez été plus affligée: vous avez choiſi celui qui ne mourra point, qui ne ſera jamais abſent, & le ſeul qui mérite notre attachement; n'en ayez que pour lui, ma chere enfant: car tous les autres nous éloignent de la paix qu'on goûte en lui quand on ne tient qu'à lui. Nous avons grande peur de perdre ma ſœur de St. Perrier; il y a bien plus à craindre qu'à eſpérer. Le Roi a donné une grande allarme, quoique très-mal fondée, ſur ſa ſanté: c'étoit une très-légere fluxion; mais il eſt ſi précieux, qu'on croit toujours qu'il va nous échapper. Je vous aime tendrement. Adieu, ma chere fille: embraſſez la protectrice des Demoiſelles de St. Cyr & toutes vos compagnes

qui y ont été : je les conjure de ſe ſouvenir de ce qu'on leur a prêché, & qu'elles ſoient la joie de leur Communauté, ſouples entre les mains de leurs Supérieurs, & fidelles à tous leurs devoirs. Embraſſez pour moi ma ſœur de St. Paul, ſi une jeune Profeſſe oſe prendre cette liberté. Ne demandez que mon ſalut. Je ne vous oublierai jamais : j'irai devant, vous attendre dans l'éternité, où je vous verrai entrer avec une grande joie. Notre ſœur de la Neuville mouroit bien ſaintement ; mais il paroît que Dieu veut nous la rendre, & il nous fait grand plaiſir. Mes triſtes jours ſe paſſent entre Serciene qui s'eſt chargée de ma caducité, d'Aumale qui travaille & inſtruit dans mon anti-chambre, mes Séminariſtes que j'ai quelquefois à dîné, & Pulcherie qui m'annonce la récréation, où je vais parler de vous.

LETTRE

LETTRE LVIII.

A Me. de Glapion.

Ce 11 Septembre 1716.

J'Ai bien dormi cette nuit, & me voilà en état de recevoir de nouvelles peines. Notre grand homme (1) fait d'étranges projets : vous ſavez le premier, & ſon peu de ſuccès. Voici le ſecond. Il veut renouveller mon ſang, & par une longue ſuite d'aliments doux & légers, me faire une nouvelle créature : il ne lui ſera pas du moins fort difficile de me remettre à l'état d'enfance. Ce que je vois de réel dans tout cela, c'eſt que nous ſommes ſéparées, & que nous n'avons pas même la triſte conſolation de ſouffrir enſemble. On m'a voulu tromper ſur votre état ; mais j'ai trop long-temps vécu pour ne pas prendre le pire pour le certain. Je vous offre donc à Dieu de bonne grace : cependant St. Cyr qui vous perdroit me tient bien au cœur (2). Si Dieu

(1) Beſſe, Médecin.
(2) Me. de Glapion en étoit alors Supérieure.

alloit accepter mon offrande! Il me ſemble que je pourrois me faire porter chez vous : mais la bienſéance ne le veut pas : on diroit que j'ai bien aſſez de force pour aller vous voir, moi qui n'en ai pas aſſez pour aller à la Meſſe. Contraignons-nous donc encore quelques jours. J'ai été ſi mal, depuis que vous n'êtes pas bien, qu'il me ſemble que ma vie dépend de la vôtre. Conſervez-vous : que l'intérêt que j'y prends ajoute quelque choſe à vos ſoins.

LETTRE LIX.

A la même.

A St. Cyr, 27 Décembre 1717.

VOus donnez bien des peines à ceux qui vous aiment! Je vous en conjure par notre amitié, ne parlez aujourd'hui qu'à une ſeule perſonne. En mourrai-je moins ? me direz-vous. Vous mourrez plus tard, & chaque inſtant de votre vie m'eſt précieux. Je crois devoir à ma conſcience, encore plus qu'à ma tendreſſe pour vous, de faire tous mes efforts pour vous conſerver. Vous êtes très-dé-

raiſonnable ſur ce ſujet, & moi je ſuis très-vive ſur tous. Comment pouvez-vous vous flatter d'obſerver à la fois toutes les regles d'une Religieuſe, & de remplir tous les devoirs de la ſupériorité ? La complexion la plus ſaine, la plus vigoureuſe n'y réſiſteroit pas. Vous avez peu de ſanté, un emploi immenſe, un grand deſir de vous y dévouer, une facilité de faire le bien dont votre humilité ne peut diſconvenir : conſervez-vous donc pour ce bien que vous aimez. N'êtes-vous pas plus néceſſaire à notre Inſtitut, qu'à l'Office du matin ? Croyez-vous que feu M. de Chartres, & notre ſaint Archevêque de Rouen n'ayent pas ſouffert de faire gras, les jours maigres, à la vue de tout leur Dioceſe ? ils ont cru qu'il valoit mieux ſoigner & prêcher leurs brebis, que de faire dans leur chambre des abſtinences qui les tuoient. On ne peut tout faire : vous ne le ferez jamais huit jours impunément. Les ſoins que vous prendrez de vous ſeront de bonnes œuvres, & l'affermiſſement de notre Inſtitut. Je ne puis concilier votre zele pour une maiſon à laquelle votre vie eſt ſi utile avec votre mépris pour la vie, ni l'amitié que vous avez pour moi avec les allarmes que vous me donnez.

LETTRE LX.

A la même.

A St. Cyr, ce 21 Novembre 1718.

VOtre exceſſive diſcrétion me met dans une crainte, qui m'empêche depuis quinze jours de vous envoyer ces cent francs pour Mlle. de Boiſſy. Je ne puis oublier ſes ſentiments pour ſon pere. Donnez-lui donc, ma chere fille, la joie d'obliger ce qu'elle aime. Et puiſque vous deſirez tant que j'aye quelque plaiſir, partagez celui que j'ai d'en faire à cette fille. Je vous ſuis très-obligée de vous mieux porter aujourd'hui. Point de recueillement, qui vaille tout ce que vous faites: vous veillez ſur toute cette maiſon: vous y maintenez la régularité: vous formez la Maîtreſſe des Claſſes. Cependant je vous permets une retraite, avec la condition que vous y mettez de me voir tous les jours. M. l'Evêque de Chartres part à cinq heures. Je vous prie de remettre à ſon Aumônier 500 liv.; c'eſt l'année d'avance de la penſion de deux de ſes Séminariſtes dont il pourra bien demeurer

chargé. Paperaſſez à votre aiſe, vous me rendrez ces papiers à votre grand loiſir : il y en a auxquels vous ne toucherez qu'avec votre délicate prudence (1).

LETTRE LXI.

A la même.

J'Ai beau dire que j'ai beaucoup d'appétit & point de mal.

Fagon en des maux plus preſſants
M'abandonnoit à ma ſageſſe :
Et pour un rien, Saint Cyr, de concert avec Beſſe,
Me refuſe des aliments.
Et voilà ce que c'eſt, d'avoir quatre-vingts ans!

Ordonnez donc, ma chere fille, qu'on m'envoye ce que je demande. Voulez-vous que la poſtérité diſe :

Cette femme qui, dans ſon temps,
Fit un ſi brillant perſonnage,
Eut à St. Cyr beaucoup d'enfants,
Et mourut faute d'un potage?

(1) Cette confiance de Me. de M. a ſauvé bien des papiers.

RÉPONSE.

Que Beſſe on veuille à Glapion,
Malgré la Faculté, vous ſerez obéie :
Vous ! mourir d'inanition !
Eh ! de tous vos enfants la grande paſſion
Seroit de vous donner leur vie.

LETTRE LXII.

A la même.

SElon le Docteur, je ſuis fort bien ; & ſelon moi, je ſuis fort mal. Mon abattement ne me permet pas de ſortir de mon lit : j'ai mangé un potage par raiſon, & j'y ai trouvé la fadeur qu'y trouvoit Me. d'Heudicourt. Ne vous verrai-je point ? Le Prince d'Harcourt a été trouvé mort dans ſon lit. On me mande que l'innocence du Duc du Maine s'accrédite tous les jours, & que tout tombera ſur Malézieux. Mais on ſe flatte, qu'après avoir prouvé que les ſoupçons étoient bien fondés, on donnera la grace. J'approuve tout. Je ne ſais ce que j'ai : je ſuis ſans fievre : je touſſe moins,

je dors très-bien : mais ma foibleſſe eſt extrême. Amenez ma ſœur du Pérou : ſi l'on veut s'aider encore de moi, il n'y a pas de temps à perdre.

LETTRES
DE DIRECTION
A
Me. DE MAINTENON.

LETTRE PREMIERE. (1)

De Mr. de Fénelon.

JE ne puis, Madame, vous parler ſur vos défauts que douteuſement & preſque au haſard : vous n'avez jamais agi de ſuite avec moi, & je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous : mais n'importe, je vous dirai ce que je penſe,

(1) Ces avis ſont tirés d'une copie écrite de la main de Me. de Maintenon, & intitulée : *Sur mes défauts.* M. le Maréchal de Villeroi les ayant lus, écrivit à Madame de G..... *Je vous renvoye le petit Livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ſes défauts.*

& Dieu vous en fera faire l'uſage qu'il lui plaira.

Vous êtes ingénue & naturelle : de-là vient que vous faites très-bien, ſans avoir beſoin d'y penſer, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût & de l'eſtime ; mais trop froidement, dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes ſeche, votre ſéchereſſe va aſſez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude & de la lenteur. Ce qui vous bleſſe vous bleſſe vivement.

Vous êtes née avec beaucoup de gloire ; c'eſt-à-dire, de cette gloire qu'on nomme bonne & bien entendue, mais qui eſt d'autant plus mauvaiſe, qu'on n'a point de honte de la trouver bonne : on ſe corrigeroit plus aiſément d'une vanité ſotte. Il vous reſte encore beaucoup de cette gloire, ſans que vous l'apperceviez. La ſenſibilité ſur les choſes qui la pourroient piquer juſqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle ne ſoit éteinte. Vous tenez encore à l'eſtime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaiſir de ſoutenir votre proſpérité avec modération ; enfin, à celui de paroître par votre cœur au-deſſus de votre place.

Le *Moi*, dont je vous ai parlé ſi ſou-

vent, eſt encore une idole que vous n'avez pas briſée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *Moi*; au contraire vous cherchez le *Moi* en Dieu : le goût ſenſible de la priere & de la préſence de Dieu vous ſoutient; mais ſi ce goût venoit à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même & au témoignage de votre propre vertu, vous jetteroit dans une dangereuſe épreuve. J'eſpere que Dieu fera couler le lait le plus doux, juſqu'à ce qu'il veuille vous ſevrer, & vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choſes, par rapport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'eſpere que Dieu vous donnera la lumiere pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne & diſpoſée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien; dont vous n'avez pas éprouvé aſſez à fond la prudence.

Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur ſe ſerre trop : les perſonnes ingénues & confiantes ſont d'ordinaire ainſi, lorſqu'elles

ſont contraintes de ſe défier. Il y a un milieu entre l'exceſſive confiance qui ſe livre, & la défiance qui ne ſait plus à quoi s'en tenir, lorſqu'elle ſent que ce qu'elle croyoit tenir, lui échappe. Votre bon eſprit vous fera aſſez voir, que ſi les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas ſe laiſſer aller aveuglément, ils ont auſſi un certain procédé droit & ſimple, auquel on reconnoît ſûrement ce qu'ils ſont.

Le caractere de l'honnête homme n'eſt point douteux & équivoque à qui le ſait bien obſerver dans toutes ſes circonſtances. L'hypocriſie la plus profonde & la mieux déguiſée n'atteint jamais juſqu'à la reſſemblance de cette vertu ingénue : mais il faut ſe ſouvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours ſur ſoi-même, & certaines recherches de ſon propre intérêt qu'elle n'apperçoit pas.

Il faut donc éviter également, & de ſoupçonner les gens de bien éprouvés juſqu'à un certain point, & de ſe livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, Madame, parce qu'en la place où vous êtes, on découvre tant de choſes indignes, & on en entend ſi ſouvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne ſait plus que croire. Plus on

on a d'inclination à aimer la vertu & à s'y confier, plus on eſt embarraſſé & troublé en ces occaſions. Il n'y a que le goût de la vérité & un certain diſcernement de la ſincere vertu, qui puiſſe empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance univerſelle, qui ſeroit un très-grand mal.

J'ai dit, Madame, qu'il ne faut ſe livrer à perſonne : je crois pourtant qu'il faut par principe de Chriſtianiſme & par ſacrifice de ſa raiſon, ſe ſoumettre aux conſeils d'une ſeule perſonne qu'on a choiſie pour la conduite ſpirituelle : ſi j'ajoute une ſeule perſonne, c'eſt qu'il me ſemble qu'on ne doit pas multiplier les Directeurs, ni en changer ſans de grandes raiſons ; car ces changements ou mélanges produiſent une incertitude, & ſouvent une contrariété dangereuſe. Tout au moins, on eſt retardé, au-lieu d'avancer par tous ces différents ſecours. Il arrive même d'ordinaire, que quand on a tant de différents conſeils, on ne ſuit que le ſien propre, par la néceſſité où l'on ſe trouve de choiſir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui.

Je conviens néanmoins qu'outre les conſeils d'un brave Directeur, on peut en diverſes occaſions prendre des avis

pour les affaires temporelles, qu'un autre peut voir de plus près que le Directeur. Mais je reviens à dire, qu'excepté la conduite ſpirituelle pour laquelle on ſe ſoumet à un bon Directeur, pour tout le reſte qui eſt extérieur, on ne ſe doit livrer à perſonne.

On croit dans le monde que vous aimez le bien ſincérement : beaucoup de gens ont cru long-temps qu'une bonne gloire vous faiſoit prendre ce parti; mais il me ſemble que tout le public eſt déſabuſé, & qu'on rend juſtice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, &, ſelon toute apparence, avec vérité, que vous êtes ſeche & ſévere ; qu'il n'eſt pas permis d'avoir des défauts avec vous, & qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes auſſi aux autres : que quand vous commencez à trouver quelque foible dans les gens que vous avez eſpéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vîte, & que vous pouſſez trop loin le dégoût.

S'il eſt vrai que vous ſoyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous ſera ôté que par une longue & profonde étude de vous-même.

Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'eſprit de Dieu, plus

votre cœur s'élargira pour ſupporter les défauts d'autrui, & pour y compatir ſans bornes. Vous ne verrez par-tout que miſere : vos yeux ſeront plus perçants, & en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui : mais rien ne pourra ni vous ſcandaliſer, ni vous ſurprendre, ni vous reſſerrer. Vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la Mer.

Le monde eſt relâché, & néanmoins d'une ſévérité impitoyable. Vous ne reſſemblerez point au monde : vous ſerez fidelle & exacte, mais compatiſſante & douce comme Jeſus-Chriſt l'a été pour les pécheurs, pendant qu'il confondoit les Phariſiens, dont les vertus extérieures étoient ſi éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous parlent ainſi ſont inſpiré par l'inquiétude, par l'envie de ſe mêler du Gouvernement, & par le dépit contre ceux qui diſtribuent les graces, ou par l'eſpoir d'en obtenir par vous. Pour vous, Madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redreſſer ce qui n'eſt pas dans vos mains.

Le zele du ſalut du Roi ne doit point vous faire aller au-delà des bornes que la Providence ſemble vous avoir marquées.

Digitized by Google

Il y a mille choſes déplorables : mais il faut attendre les moments que Dieu ſeul connoît, & qu'il tient dans ſa puiſſance.

Ce n'eſt pas la fauſſeté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez. Les gens faux ne croyent pas l'être : les vrais tremblent toujours de ne l'être pas. Votre piété eſt droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde, & depuis long-temps vous en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moyen d'attirer la grace ſur le Roi & ſur l'Etat, n'eſt pas de crier, ou bien de fatiguer le Roi : c'eſt de l'édifier, de mourir ſans ceſſe à vous-même : c'eſt d'ouvrir peu-à-peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins & enfantine dans cette patience.

Mais parler avec chaleur & avec âpreté, revenir ſouvent à la charge, dreſſer des batteries ſourdement, faire des plans de ſageſſe humaine, pour réformer ce qui a beſoin de réforme, c'eſt vouloir faire le bien par une mauvaiſe voie : votre ſolidité rejette de tels moyens, & vous n'avez qu'à la ſuivre ſimplement.

Ce qui me paroît véritable touchant les affaires, c'eſt que votre eſprit en eſt

plus capable que vous ne penſez : vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des diſcuſſions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille & recueillie. D'ailleurs, je m'imagine que vous craignez le caractere des gens que vous trouvez ſur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin, il me paroît que votre eſprit naturel & acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

Je perſiſte à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'Etat : mais vous devez vous en inſtruire, ſelon l'étendue de vos vues naturelles : & quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien, ſans pouſſer trop loin le Roi au-delà de ſes bornes, il ne faut jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit : voici, Madame, ce que j'ai à dire.

Il me paroît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté du cœur, & pour tout ce qui lie la bonne ſociété. C'eſt ſans doute ce qu'il y a de meilleur, ſelon la raiſon & la vertu humaine : mais c'eſt pour cela même qu'il y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur & même

froid, ont ſans doute un très-grand défaut naturel; c'eſt même une grande imperfection qui reſte dans leur piété : car ſi leur piété étoit plus avancée, elle leur donneroit ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté de cœur conſiſte dans la fidélité à Dieu & dans le pur amour. Toutes les généroſités, toutes les tendreſſes naturelles ne ſont qu'un amour-propre plus raffiné, plus ſéduiſant, plus flatteur, plus aimable, & par conſéquent plus diabolique.

Je vous dis tout ceci ſans nul intérêt perſonnel; car je ſuis aſſez ſec dans ma conduite, & froid dans les commencements, mais aſſez chaud & tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde l'*homme*, à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroiſſement de la grace qui a déja fait tant de prodiges en lui, achevera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le ſeul intérêt de Dieu en vous : il faut mourir ſans réſerve à toute amitié.

Si vous ne teniez plus à vous, vous ne ſeriez non plus dans le deſir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au Roi de la Chine. Vous les aimeriez du pur amour de Dieu; c'eſt-

à-dire, d'un amour parfait, infini, généreux, agiſſant, compatiſſant, conſolant, égal, bienfaiſant, & tendrecomme Dieu même. Le cœur de Dieu ſeroit verſé dans le vôtre : & votre amitié ne pourroit non plus avoir de défaut, que celui qui aimeroit en vous : vous ne voudriez rien des autres, que ce que Dieu en voudroit, & uniquement pour lui. Vous ſeriez jalouſe pour lui contre vous-même : & ſi vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne ſeroit que pour leur perfection & pour l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur eux.

Ce qui vous bleſſe donc dans les cœurs reſſerrés, ne vous bleſſe qu'à cauſe que le vôtre eſt encore trop reſſerré au-dedans de lui-même. Il n'y a que l'amour-propre qui bleſſe l'amour-propre. L'amour de Dieu ſupporte avec condeſcendance l'infirmité de l'amour-propre, & attend en paix que Dieu le détruiſe. En un mot, Madame, le défaut de vouloir de l'amitié n'eſt pas moindre devant Dieu, que celui de manquer d'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreuſement le prochain, ſans eſpérance d'aucun retour.

Au reſte, il faut tellement ſacrifier à Dieu le *Moi*, dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la

réputation, ni pour la conſolation du témoignage qu'on ſe rend à ſoi-même ſur ſes bonnes qualités ou ſur ſes bons ſentiments. Il faut mourir à tout ſans réſerve, & ne poſſéder pas même ſa vertu par rapport à ſoi. Ce n'eſt point une obligation préciſe pour tous les Chrétiens; mais je croîs que c'eſt la perfection d'une ame qu'il a autant préyenue que la vôtre par ſes miſéricordes.

Il faut être prêt à ſe voir mépriſé, haï, décrié, condamné par autrui, & à ne trouver en ſoi que trouble & condamnation, pour ſe ſacrifier ſans nul adouciſſement au ſouverain domaine de Dieu, qui fait de ſa créature ſelon ſon bon plaiſir. Cette parole eſt dure à quiconque veut vivre en ſoi, & jouir pour ſoi-même de ſa vertu : mais qu'elle eſt douce & conſolante pour une ame qui aime autant Dieu, qu'elle renonce à s'aimer elle-même!

Vous verrez un jour combien les gens qui ſont dans cette diſpoſition ſont grands dans l'amitié. Leur cœur eſt immenſe, parce qu'il tient de l'immenſité de Dieu qui les poſſede. Ceux qui entrent dans ces vues de pur amour, malgré leur naturel ſec & ſerré, vont toujours s'élargiſſant peu à peu. Enfin, Dieu leur donne un

cœur ſemblable au ſien, & des entrailles de mere pour tout ce qu'il unit à eux.

Ainſi la vraie & pure piété, loin de donner de la dureté & de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la ſéchereſſe, de la dureté de l'amour-propre qui ſe rétrécit en lui-même, pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'héſite pas un moment à croire que vous devez les renfermer dans des bornes bien plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudroient.

Chacun, plein de ſon intérêt, veut vous y entraîner, & vous trouve inſenſible à la gloire de Dieu, ſi vous n'êtes autant échauffée que lui. Chacun veut même que votre avis ſoit conforme au ſien, & ſa raiſon à la vôtre.

Vous pourrez peut-être dans la ſuite, ſi Dieu vous en donne les facultés, faire des biens plus étendus. Maintenant vous avez la Communauté de Saint-Cyr, qui demande beaucoup de ſoins : encore même voudrois-je que vous fuſſiez bien ſoulagée & déchargée de ce côté-là. Il vous faut des temps de recueillement & de repos tant de corps que d'eſprit. Vous devez ſuivre le courant des affaires générales,

pour tempérer ce qui eſt exceſſif, & redreſſer ce qui en a beſoin. Vous devez, ſans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, & de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeux & pour l'éclairer; mais ſans empreſſement, comme je vous l'ai ſouvent repréſenté.

Au reſte, comme le Roi ſe conduit bien moins par des maximes ſuivies, que par l'impreſſion des gens qui l'environnent, & auxquels il confie ſon autorité, le capital eſt de ne perdre aucune occaſion pour l'obſéder par des gens ſûrs, qui agiſſent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ſes devoirs dont il n'a aucune idée.

S'il eſt prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injuſtices, tant de fautes groſſieres, il le ſeroit bientôt encore plus en faveur de ceux qui ſuivroient les regles, & qui l'animeroient au bien. C'eſt ce qui me perſuade que quand vous pourrez augmenter le crédit de Mrs. de Chevreuſe & de Beauvilliers, vous ferez un grand coup. C'eſt à vous à vous meſurer pour les temps : mais ſi la ſimplicité & la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerois mieux attendre

juſqu'à ce que Dieu eût préparé le cœur du Roi. Enfin, le grand point eſt de l'aſſiéger, puiſqu'il veut l'être, de le gouverner, puiſqu'il veut être gouverné : ſon ſalut conſiſte à être aſſiégé par des gens droits & ſans intérêts.

Votre application à le toucher, à l'inſtruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains pieges, à le ſoutenir quand il eſt ébranlé, à lui donner des vues de paix, & ſur-tout de ſoulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conſeils durs & violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'Egliſe, & d'application à lui chercher de ſaints Paſteurs; tout cela, dis-je, vous donnera bien de l'occupation : car, quoique vous ne puiſſiez point parler de ces matieres à toute heure, vous aurez beſoin de perdre bien du temps pour choiſir les moments propres à inſinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-deſſus de toutes les autres.

Après les heures de piété, vous devez auſſi, ce me ſemble, travailler & donner le temps néceſſaire pour connoître par des gens ſûrs les excellents ſujets en chaque profeſſion, & les principaux déſordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point

avoir de rapporteurs, qui s'empreſſent à vous empoiſonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers : mais il faut avoir des gens de bien, qui, malgré eux, ſoient chargés en conſcience de vous avertir des choſes qui le mériteront : ceux-là ne vous diront que le néceſſaire, & laiſſeront le ſuperflu aux tracaſſiers.

Vous devez auſſi veiller pour ſoutenir dans leur emploi les gens de bien qui ſont en fonction, empêcher les rapports calomnieux & les ſoupçons injuſtes, diminuer le faſte de la Cour quand vous le pourrez, faire entrer peu à peu Monſeigneur dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne ſe gliſſe autour de lui; en un mot, être la ſentinelle de Dieu au milieu d'Iſraël, pour protéger tout le bien & pour réprimer tout le mal, mais ſuivant les bornes de votre autorité.

Pour Saint-Cyr, je croirois qu'une inſpection générale & une attention ſuivie pour redreſſer dans ce général tout ce qui en aura beſoin, ſuffit à une perſonne accablée de tant d'affaires, appellée à de plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajouter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront ſe

plaindre ou vous avertir : tout cela va assez loin : ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de l'*homme*, me paroissent fort à propos : elles seront sans contradictions & sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous commettroient trop.

Vous avez, à la Cour, des personnes, qui paroissent bien intentionnées : elles méritent que vous les traitiez bien, & que vous les encouragiez : mais il y faut beaucoup de précaution : car mille gens se feroient dévots pour vous plaire. Ils paroîtroient touchés aux personnes qui vous approchent, & iroient par-là à leur but : ce seroit nourrir l'hypocrisie, & vous exposer à passer pour trop crédule. Ainsi il faut connoître à fond la droiture & le désintéressement des gens, qui paroissent se tourner à Dieu, avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencements de vertu.

Si ce sont des femmes qui ayent besoin d'être soutenues, faites les aider par des personnes de confiance, sans que vous paroissiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos conversations pieuses, où

où vous cherchez à être en liberté. Ce qui vous eſt bon n'eſt pas toujours proportionné au beſoin des autres. Jeſus-Chriſt diſoit : *J'ai d'autres choſes à vous enſeigner : mais vous ne pouvez pas encore les porter.* Les Peres de l'Egliſe ne découvroient les myſteres du Chriſtianiſme à ceux qui vouloient ſe faire Chrétiens, qu'à meſure qu'ils les trouvoient diſpoſés à les croire.

En attendant que vous puiſſiez faire du bien par le choix des Paſteurs, tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille, rendez-lui les ſoins qui dépendent de vous, ſelon les regles de modération que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choſes : l'une, de refuſer de parler pour vos parents, quand il eſt raiſonnable de le faire ; l'autre, de vous fâcher, quand votre recommandation ne réuſſit pas.

Il faut faire ſimplement ce que vous devez, & prendre en paix & en humilité les mauvais ſuccès : l'orgueil aimeroit mieux ſe dépiter, ou il prendroit le parti de ne parler plus, ou bien il éclateroit pour arracher ce qu'on lui refuſe.

Il me paroît que vous aimez, comme il faut, vos parents, ſans ignorer leurs défauts, & ſans perdre de vue leurs bonnes qualités.

Enfin, Madame, ſoyez bien perſuadée, que pour la correction de vos défauts, & pour l'accompliſſement de vos devoirs, le principal eſt d'y travailler par le-dedans & non par le dehors.

Ce détail extérieur, quand vous vous y donneriez toute entiere, ſera toujours au-deſſus de vos forces. Mais ſi vous laiſſez faire à l'Eſprit de Dieu ce qu'il faut, pour vous faire mourir à vous-même, & pour couper juſqu'aux dernieres racines du *moi*, les défauts tomberont peu-à-peu comme d'eux-mêmes, & Dieu élargira votre cœur, au point que vous ne ſerez embarraſſée de l'étendue d'aucun devoir. Alors l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus & avec la capacité de votre fonds. Car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire, à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur.

Tous nos défauts ne viennent que d'être encore attachés & recourbés ſur nous-mêmes. C'eſt par le *moi*, qui veut mettre les vertus à ſon uſage & à ſon point. Renoncez donc, ſans héſiter jamais, à ce malheureux *moi*, dans les moindres choſes où l'eſprit de grace vous fera ſentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai & total crucifiement : tout le reſte

ne va qu'aux ſens & à la ſuperficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement, quittent la vie par un côté, & la reprennent par pluſieurs autres : ce n'eſt jamais fait.

Vous verrez, par expérience, que quand on prend pour mourir à ſoi le chemin que je vous propoſe, Dieu ne laiſſe rien à l'ame, & qu'il la pourſuit ſans relâche, impitoyable, juſqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier ſouffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix & une liberté d'eſprit infinie.

LETTRE II.

Du même.

QUand M. de Meaux, Madame, m'a propoſé d'approuver ſon Livre, je lui ai témoigné avec attendriſſement, que je ſerois ravi de donner cette marque publique de la conformité de mes ſentiments avec un Prélat que j'ai regardé depuis ma jeuneſſe, comme mon Maître dans la ſcience de la Religion : je lui ai même offert d'aller à Germini pour dreſſer de concert avec lui mon approbation.

J'ai dit en même-temps à Meſſieurs de

Paris & de Chartres, & à Mr. Tronſon, que je ne voyois abſolument aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux & moi *ſur le fond de la doctrine;* mais que s'il vouloit attaquer perſonnellement dans ſon Livre Me. Guyon, je ne pourrois pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré, il y a ſix mois. M. de Meaux vient de me donner ſon Livre à examiner. A l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils ſont pleins d'une réfutation perſonnelle: auſſitôt j'ai averti Meſſieurs de Paris & de Chartres, & Mr. Tronſon, de l'embarras où Mr. l'Evêque de Meaux me mettoit.

On n'a pas manqué de me dire que je pouvois condamner les Livres de Me. Guyon, ſans diffamer ſa perſonne, & ſans me faire aucun tort. Mais je conjure ceux qui parlent ainſi, de peſer, devant Dieu, les raiſons que je vais leur repréſenter. Les erreurs qu'on impute à Me. Guyon, ne ſont point excuſables par l'ignorance de ſon ſexe. Il n'eſt point de Villageoiſe groſſiere, qui n'eût d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enſeigné. Il ne s'agit pas de quelques conſéquences ſubtiles & éloignées qu'on pourroit, contre ſon intention, tirer de ſes principes ſpéculatifs, & de quelques-unes de ſes expreſſions: il s'agit de tout un deſſein diaboli-

que, qui eſt, dit-on, l'ame de tous ſes Livres : c'eſt un ſyſtême monſtrueux qui eſt lié dans toutes ſes parties, & qui ſe ſoutient avec beaucoup d'art d'un bout juſqu'à l'autre. Ce ne ſont point des conſéquences obſcures qui puiſſent avoir échappé à l'attention de l'Auteur : au contraire, elles ſont le formel & unique but de tout ſon ſyſtême. Il eſt évident, dit-on, & il y auroit de la mauvaiſe foi à le nier, que Me. Guyon n'a écrit que pour détruire, comme une imperfection, toute la foi explicite des attributs des Perſonnes divines, des myſteres de Jeſus-Chriſt & de ſon humanité. Elle veut diſpenſer les Chrétiens de tout culte ſenſible, de toute invocation diſtincte de notre unique Médiateur : elle prétend éteindre dans les Fideles toute vie intérieure & toute oraiſon réelle, en ſupprimant tous les actes diſtincts que Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont commandés, & en réduiſant pour toujours les ames à une quiétude oiſive qui exclut toute penſée de l'entendement, & tout mouvement de la volonté. Elle ſoutient que, quand on a fait d'abord un Acte de Foi & d'Amour, cet Acte ſubſiſte perpétuellement pendant toute la vie, ſans avoir jamais beſoin d'être renouvellé : qu'on eſt toujours en Dieu ſans penſer à

lui, & qu'il faut bien ſe garder de réitérer cet Acte. Elle ne laiſſe aux Chrétiens qu'une indifférence impie & brutale entre le vice & la vertu, entre la haine éternelle de Dieu & ſon amour éternel, pour lequel il eſt de foi, que chacun de nous a été créé. Elle défend, comme une infidélité, toute réſiſtance réelle aux tentations les plus abominables. Elle veut que l'on ſuppoſe que dans un certain état de perfection où elle éleve les ames, on n'a plus de concupiſcence, qu'on eſt impeccable, infaillible, & jouiſſant de la même paix que les Bienheureux : & qu'enfin tout ce qu'on fait ſans réflexion, avec facilité, & par la pente de ſon cœur, eſt fait paſſivement, & par une pure inſpiration. Cette inſpiration, qu'elle attribue à elle & aux ſiens, n'eſt pas l'inſpiration commune des Juſtes : elle eſt prophétique : elle renferme une autorité apoſtolique, au-deſſus de toute Loi écrite. Elle établit une tradition ſecrete ſur cette voie, qui renverſe la tradition univerſelle de l'Egliſe.

Voilà ce qu'on dit : je ſoutiens qu'il n'y a point d'ignorance aſſez groſſiere pour pouvoir excuſer une perſonne qui avance tant de maximes monſtrueuſes. Cependant on aſſure que Me. Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable

ſpiritualité, & pour la faire pratiquer, & que c'eſt-là l'unique but de ſes Ouvrages. Otez-en cela, vous dit-on, vous ôtez tout : elle n'a pu penſer autre choſe. *L'abomination évidente de ſes Ecrits rend donc évidemment ſa perſonne abominable :* je ne puis donc ſéparer ſa perſonne d'avec ſes Ecrits.

Pour moi, j'avoue que je ne comprends rien à la conduite de Mr. de Meaux : d'un côté, il s'enflamme avec indignation, pour peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce ſyſtême impie de Me. Guyon : mais de l'autre, il la communie de ſa propre main, il l'autoriſe dans l'uſage quotidien des Sacrements, & il lui donne, quand elle part du Couvent de Meaux, une atteſtation complete, ſans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait rétracté formellement aucune erreur. D'où viennent, d'un côté, tant de rigueur, & de l'autre, tant de relâchement ?

Pour moi, ſi je croyois ce que croit M. de Meaux, des Livres de Me. Guyon, & par une conſéquence néceſſaire, de ſa perſonne même, j'aurois cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conſcience, à lui faire avouer & rétracter formellement, à la face de toute l'Egliſe, les erreurs qu'elle auroit évidemment enſeignées dans tous ſes Ecrits.

Je croirois même que la Puiſſance ſéculiere devroit aller plus loin. Car qu'y a-t-il de plus digne du feu, qu'un monſtre qui, ſous une apparence de ſpiritualité, ne tend qu'à établir & le fanatiſme & l'impureté, qui renverſe la Loi divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves & en perfections tous les vices, qui ne laiſſe ni ſubordination ni regle dans la ſociété des hommes, qui, par le principe du ſecret, autoriſe toute ſorte d'hypocriſie & de menſonges; enfin, qui ne laiſſe aucun remede aſſuré contre tant de maux? Toute Religion à part, la ſeule police ſuffit pour punir du dernier ſupplice une perſonne ſi empeſtée. S'il eſt donc vrai que cette femme ait voulu manifeſtement établir ce ſyſtême damnable, il falloit la brûler, au-lieu de la congédier, comme il eſt certain que M. l'Evêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la Communion fréquemment, & une atteſtation authentique, ſans qu'elle ait rétracté ſes erreurs.

Pour moi, je ne pourrois approuver le Livre où M. de Meaux impute à cette femme un ſyſtême ſi horrible dans toutes ſes parties, ſans me diffamer moi-même, & ſans lui faire une injuſtice irréparable: en voici la raiſon. Je l'ai vue

ſouvent : tout le monde le ſait : je l'ai eſtimée ; je l'ai laiſſée eſtimer par des perſonnes illuſtres, dont la réputation eſt chere à l'Egliſe, & qui avoient de la confiance en moi. Je n'ai pu ni dû ignorer ſes Ecrits. Quoique je ne les aye pas examinés tous à fond dans le temps, du moins j'en ai ſu aſſez pour devoir me défier d'elle, & pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ſes ennemis, ſes Examinateurs ne le ſauroient faire : car elle étoit bien plus libre, bien plus dans ſon naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des temps où elle n'avoit rien à craindre. Je lui ai fait expliquer ſouvent ce qu'elle penſoit ſur les matieres qu'on agite : je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage myſtique, dont elle ſe ſervoit dans ſes Ecrits. J'ai vu clairement en toute occaſion, qu'elle les entendoit dans un ſens très-innocent & très-Catholique. J'ai voulu même ſuivre en détail & ſa pratique, & les conſeils qu'elle donnoit aux gens les plus ignorants, & les moins précautionnés. Jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pourrois-je donc, en conſcience, les lui imputer par mon approbation, & lui donner le der-

nier coup pour ſa diffamation, après avoir vu de près ſi clairement ſon innocence ?

Que les autres, qui ne connoiſſent que ſes Ecrits, les prennent dans un ſens ſi rigoureux, & les cenſurent : je les laiſſe faire. Je ne défends ni n'excuſe, ni ſa perſonne, ni ſes écrits : n'eſt-ce pas beaucoup faire, ſachant ce que je ſais ? Pour moi, je dois, ſelon la juſtice, juger du ſens de ſes Ecrits par ſes ſentiments que je ſais à fond, & non pas de ſes ſentiments par le ſens rigoureux qu'on donne à ſes expreſſions, & auquel elle n'a jamais penſé. Si je faiſois autrement, j'acheverois de convaincre le Public qu'elle mérite le feu. Voilà ma regle pour la juſtice & pour la vérité.

Venons à la bienſéance : je l'ai connue ; je n'ai pu ignorer ſes Ecrits ; j'ai dû m'aſſurer de ſes ſentiments : moi Prêtre, moi Précepteur des Princes, moi appliqué depuis ma jeuneſſe à une étude continuelle de la Doctrine, j'ai dû voir ce qui eſt évident. Il faut donc que j'aye tout au moins toléré l'évidence de ce ſyſtême impie : ce qui fait horreur, & qui me couvre d'une éternelle confuſion. Tout notre commerce n'a donc roulé que ſur cette abominable ſpiritualité, dont on prétend

qu'elle a rempli ſes Livres, & qui eſt l'ame de tous ſes diſcours. En reconnoiſſant toutes ces choſes par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable que Me. Guyon même : ce qui paroîtra du premier coup d'œil au Lecteur, c'eſt qu'on m'a réduit, forcé de ſouſcrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le ſyſtême monſtrueux qui eſt évident dans ſes Ouvrages, & évident de mon propre aveu. Voilà ma ſentence prononcée, & ſignée par moi-même à la tête du Livre de M. de Meaux, où ce ſyſtême eſt étalé dans toutes ſes horreurs. Je ſoutiens que ce coup de plume, donné contre ma conſcience par une lâche politique, me rendroit à jamais infame, & indigne de mon Miniſtere & de ma place.

Voilà néanmoins ce que les perſonnes les plus ſages & les plus affectionnées pour moi ont ſouhaité & ont préparé de loin. C'eſt donc pour aſſurer ma réputation, qu'on veut que je ſigne que mon amie mérite évidemment d'être brûlée avec ſes Ecrits pour une ſpiritualité exécrable qui fait l'unique lien de notre amitié ! Mais encore, comment eſt-ce que je m'expliquerai là-deſſus ? Sera-ce librement, ſelon mes penſées, & dans un Livre où je pour-

rai parler avec une pleine étendue? Non: j'aurai l'air d'un homme muet & confondu: on tiendra ma plume: on me fera expliquer dans l'Ouvrage d'autrui par une ſimple approbation; j'avouerai que mon amie eſt évidemment un monſtre ſur la terre, & que le venin de ſes Ecrits ne peut être ſorti que de ſon cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont penſé pour mon honneur. Hé! ſi mes plus cruels ennemis vouloient me dreſſer un piege pour me perdre, n'eſt-ce pas-là préciſément ce qu'ils me devroient demander? On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'Egliſe plus que mon amie, & plus que moi-même: comme s'il s'agiſſoit de l'Egliſe dans une affaire où la Doctrine eſt en ſûreté, & où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laiſſer diffamer ſans reſſource, pourvu que je n'y prenne aucune part contre ma conſcience. Oui, Madame, je brûlerois mon amie de mes propres mains, & je me brûlerois moi-même avec joie, plutôt que de laiſſer l'Egliſe en péril. C'eſt une pauvre femme captive, accablée de douleurs & d'opprobres: perſonne ne la défend ni ne l'excuſe, & l'on a toujours peur.

Après tout, lequel eſt le plus à pro-

pos, ou que je réveille dans le monde le ſouvenir de ma liaiſon paſſée avec elle, & que je me reconnoiſſe, ou le plus inſenſé de tous les hommes, pour n'avoir pas vu des infamies évidentes, ou exécrable pour les avoir au moins tolérées: ou bien que je garde juſqu'au bout un profond ſilence ſur les Ecrits & ſur la perſonne de Me. Guyon, comme un homme qui l'excuſe intérieurement ſur ce qu'elle n'a pas peut-être aſſez connu la valeur théologique de ſes expreſſions, ni la rigueur avec laquelle on examineroit le langage des Myſtiques dans la ſuite des temps, ſur l'expérience de l'abus que quelques hypocrites en ont fait? En vérité, lequel eſt le plus ſage de ces deux partis?

On ne ceſſe de dire tous les jours que les Myſtiques, même les plus approuvés, ont beaucoup exagéré. On ſoutient même que Saint Clément; & pluſieurs autres des principaux Peres, ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs.

Pourquoi veut-on qu'une femme ſoit la ſeule qui n'ait pu exagérer? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit, tende à former un ſyſtême qui fait frémir? Si elle a pu exagérer innocemment, ſi j'ai

connu à fond l'innocence de ſes exagérations, ſi je ſais ce qu'elle a voulu dire, mieux que ſes Livres ne l'ont expliqué ; ſi j'en ſuis convaincu par des preuves auſſi déciſives que les termes qu'on reprend dans ſes Livres ſont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conſcience, & me diffamer avec elle ?

Qu'on obſerve de près toute ma conduite : a-t-il été queſtion du fond de la Doctrine ? J'ai d'abord dit à M. de Meaux que je ſignerois de mon ſang les trente-quatre propoſitions qui avoient été dreſſées, pourvu qu'il y expliquât certaines choſes. M. l'Archevêque de Paris preſſa très-fortement M. de Meaux ſur ces choſes, qui lui parurent juſtes & néceſſaires. M. de Meaux ſe rendit, & je n'héſitai pas un ſeul moment à ſigner. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon Miniſtere avec ma perſonne, en flétriſſant Me. Guyon avec ſes Ecrits, on trouve en moi une réſiſtance invincible. D'où vient cette différence de conduite ? Eſt-ce que j'ai été foible & timide, quand j'ai ſigné les trente-quatre propoſitions ? On en peut juger par ma fermeté préſente. Eſt-ce que je refuſe maintenant d'approuver le Livre de M. de Meaux par entêtement & avec un eſprit de ca-

bale? On en peut juger par ma facilité à ſigner les trente-quatre propoſitions. Si j'étois entêté, je le ſerois bien plus du fond de la doctrine de Me. Guyon que de ſa perſonne. Je ne pourrois, même dans mon entêtement le plus dangereux, me ſoucier de ſa perſonne, qu'autant que je la croirois néceſſaire pour l'avancement de la doctrine : tout ceci eſt aſſez évident par la conduite que j'ai tenue. On l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie : je n'ai jamais dit un mot pour la juſtifier, ni pour l'excuſer, ni pour adoucir ſon état. Pour le fond de la doctrine, je n'ai ceſſé d'écrire & de citer les Auteurs approuvés de l'Egliſe. Ceux qui ont vu notre diſcuſſion, doivent avouer que M. de Meaux, qui vouloit d'abord foudroyer, a été contraint d'admettre pied à pied des choſes qu'il avoit cent fois rejettées comme très-mauvaiſes. Ce n'eſt donc pas de la perſonne de Me. Guyon dont j'ai été en peine, ni de ſes Ecrits : c'eſt du fond de la doctrine des Saints, trop inconnue à la plupart des Docteurs Scholaſtiques.

Dès que la doctrine a été ſauvée, ſans épargner les erreurs de ceux qui ſont dans l'illuſion, j'ai vu tranquillement Me. Guyon captive & flétrie. Si je refuſe main-

tenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'eſt que je ne veux ni achever de la déshonorer contre ma conſcience, ni me déshonorer en lui imputant des blaſphêmes qui retombent inévitablement ſur moi.

Depuis que j'ai ſigné les trente-quatre propoſitions, j'ai déclaré dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées naturellement, que je les avois ſignées, & que je ne croyois pas qu'il fût jamais permis d'aller au-delà de cette borne.

Enſuite j'ai montré à M. l'Archevêque de Paris, une explication très-ample & très-exacte de tout le ſyſtême des voies intérieures, à la marge des trente-quatre propoſitions. Ce Prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur, ni le moindre excès. M. Tronſon, à qui j'ai montré auſſi cet Ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ ſix mois qu'une Carmélite du fauxbourg St. Jacques me demanda des éclairciſſements ſur cette matiere. Auſſi-tôt je lui écrivis une grande Lettre, que je fis examiner par M. de Meaux. Il me propoſa ſeulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce Prélat remarquoit qu'on avoit quelquefois mal employé. Je l'ôtai auſſitôt, & j'ajoutai encore des explications

pleines de préſervatifs, qu'il ne demandoit pas. Le fauxbourg St. Jacques, d'où eſt ſortie la plus implacable critique des Myſtiques, n'a pas eu un ſeul mot à dire contre ma lettre. M. Pirot a dit hautement qu'elle pouvoit ſervir de regle aſſurée de la Doctrine ſur ces matieres. En effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont allarmé quelques gens de bien dans ces derniers temps. Je ne trouve pourtant pas que ce ſoit aſſez pour diſſiper tous les vains ombrages; & je crois qu'il eſt néceſſaire que je me déclare d'une maniere encore plus authentique. J'ai fait un Ouvrage, où j'explique à fond tout le ſyſtême des voies intérieures, où je marque, d'une part, tout ce qui eſt conforme à la Foi, & fondé ſur la Tradition des Saints; & de l'autre, tout ce qui va plus loin, & qui doit être cenſuré rigoureuſement. Plus je ſuis dans la néceſſité de refuſer mon approbation au Livre de M. de Meaux, plus il eſt capital que je me déclare en même-temps d'une façon encore plus forte & plus préciſe. L'Ouvrage eſt déja tout prêt: on ne doit pas craindre que j'y contrediſe M. l'Evêque de Meaux: j'aimerois mieux mourir que de donner au Public une ſcene ſi ſcandaleuſe: je ne parlerai

de lui que pour le louer, & que pour me ſervir de ſes paroles. Je ſais parfaitement ſes penſées, & je puis répondre qu'il ſera content de mon Ouvrage, quand il le verra avec le public.

D'ailleurs, je ne prétends pas le faire imprimer ſans conſulter perſonne. Je vais le confier avec le dernier ſecret à M. l'Archevêque de Paris, & à M. Tronſon : dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai ſuivant leurs corrections : ils ſeront les Juges de ma doctrine, & on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé : ainſi l'on n'en doit pas être en peine. J'aurois la même confiance pour M. de Meaux, ſi je n'étois dans la néceſſité de lui laiſſer ignorer mon Ouvrage, dont il voudroit apparemment empêcher l'impreſſion par rapport au ſien. J'exhorterai dans cet Ouvrage tous les Myſtiques qui ſe ſont trompés ſur la Doctrine, d'avouer leurs erreurs. J'ajouterai que ceux qui, ſans tomber dans aucune erreur, ſe ſont mal expliqués, ſont obligés en conſcience à condamner ſans reſtriction leurs expreſſions, à ne s'en plus ſervir, & à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais ſentiments. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur ?

Dieu ſait à quel point je ſouffre de faire ſouffrir en cette occaſion la perſonne du monde pour qui j'ai le reſpect & l'attachement le plus conſtant & le plus ſincere!

LETTRE III. (1)

De M. Jolly.

A Paris, ce 28 Juin 1694.

MAdame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois, m'a fait chercher & lire les deux Livres dont vous m'avez parlé; Ouvrages de Me. Guyon, leſquels je n'avois point vus juſqu'à préſent. Vous me faites l'honneur, Madame, de me demander mon avis ſur ces Livres. Je ne ſuis point homme à m'ériger en Cenſeur de Livres : mais la mauvaiſe doctrine, ré-

(1) Cette Lettre & les trois ſuivantes, de même que celle de M. l'Evêque de Chalons, placée dans la ſuite, furent écrites à Me. de Maintenon, en réponſe des conſultations qu'elle avoit faites ſur le Quiétiſme qu'elle commençoit à craindre. M. de Meaux avoit été conſulté de vive voix.

pandue en ceux-là, eſt ſi manifeſte, qu'il n'y a point à craindre de juger témérairement en les condamnant. Ils contiennent une fauſſe ſpiritualité, éloignée de la vraie & ſolide piété, & capable de jetter ceux qui les liroient en beaucoup d'illuſions : c'eſt le Quiétiſme tout pur, & il y a un très-grand nombre de propoſitions qui ont été condamnées par le Pape dans les Ecrits de Molinos. Ce qui eſt enſeigné dans le petit Livre du *Moyen court & facile pour l'Oraiſon*, touchant le Sacrement de Pénitence & la diſpoſition à la Communion, eſt entiérement oppoſé à la doctrine & à l'uſage de l'Egliſe. Il y a quantité de choſes abſurdes, fauſſes & erronnées dans ce même Livre. L'*Explication du Cantique des Cantiques* a auſſi beaucoup de choſes obſcures, peu intelligibles, & qui peuvent laiſſer de mauvaiſes impreſſions à ceux qui les liſent. Elle contient des propoſitions qui ne ſont pas conformes à la foi, comme ſont celles-ci ; que l'on peut poſſéder la béatitude eſſentielle en cette vie, & qu'une ame arrive en la vie préſente à un état où elle ne peut plus pécher : ces deux propoſitions ſont hérétiques. Enfin, Madame, puiſque vous m'ordonnez de vous dire mon ſentiment ſur ces deux Livres,

je crois qu'on ne doit point en permettre la lecture à ceux ou à celles ſur qui l'on a quelque autorité : & ſi l'on pouvoit l'interdire à tout le monde, ce ſeroit encore mieux. Je ne doute point que ſi l'on en avoit connoiſſance à Rome, on ne les cenſurât, & qu'on n'en défendît la lecture. C'eſt, Madame, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire ſur ces deux Ouvrages : c'eſt une choſe étrange que l'eſprit de l'homme ? Nous avons une très-grande quantité de fort bons Livres, dans leſquels il y a beaucoup à apprendre & à s'édifier : on les laiſſe, & l'on a la démangeaiſon de lire des Livres ſuſpects, & de la lecture deſquels on ne peut recevoir que du préjudice : ce que j'ai lu dans ceux-ci a beaucoup augmenté mon averſion pour le Quiétiſme, qui eſt la porte ouverte à l'oiſiveté, à l'illuſion & à l'erreur. Je ſuis, &c.

JOLLY, (1)

indigne Prêtre de la Congrégation de la Miſſion.

---

(1) Général de la Congrégation de la Miſſion de St. Lazare, mort le 26 Mars 1697.

LETTRE IV.

De Mrs. Tiberge & Briſacier.

A Paris, le 18 Juillet 1694.

IL y a dans les Livres de Me. Guyon pluſieurs propoſitions outrées, qui, priſes dans le ſens qu'elles offrent d'abord à l'eſprit, impriment des idées contraires à la vérité; & l'expérience que nous avons du mauvais effet que font ces Livres dans la plupart des perſonnes qui les liſent, nous perſuade qu'ils ſont dangereux, propres à inſpirer les maximes & les ſentiments condamnés depuis peu par l'Egliſe dans les Ouvrages de Molinos, & capables de conduire à l'illuſion. Ainſi nous eſtimons qu'il ſeroit fort à propos, principalement dans la conjoncture des temps où nous ſommes, de les ſupprimer, & d'en défendre la lecture. M. Tronſon & M. Boucher, Docteurs de Sorbonne, qui ont lu ces Livres avec attention, nous ont dit qu'ils ſont de même avis que nous. En foi de quoi, nous avons ſigné la préſente déclaration que nous vous envoyons, Madame.

TIBERGE. DE BRISACIER.

LETTRE V.

De M. Tronſon (1).

MAdame, je ſuis tout confus des marques de bonté & de confiance que vous me faites la grace de me donner, & je m'eſtimerois heureux d'y pouvoir répondre ſelon votre deſir. Je ne doute pas que M. l'Evêque de Chartres ne vous ait communiqué la penſée qu'il avoit eue de faire examiner les maximes de ces Livres, afin de faire condamner ce qu'il y a de mauvais : c'eſt, ce me ſemble, la meilleure voie que l'on puiſſe prendre pour prévenir le mal qu'ils pourroient faire, s'ils contiennent des erreurs ou des propoſitions dangereuſes. En attendant, Madame, je crois que le parti que vous pouvez ſuivre, & qui eſt ſûr, eſt de regarder ces Livres comme ſuſpects, vous réſervant à vous en expliquer plus poſitivement, lorſque des perſonnes habiles & de poids en auront dit

(1) Louis Tronſon, Prieur de Chandieu, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, mort à Paris le 26 Février 1701, âgé de 78 ans.

leurs ſentiments. Vous me diſpenſerez, s'il vous plaît, Madame, de vous dire préſentement les miens : car, outre qu'ils ne ſeroient de nul poids, je n'ai pas même lu ces Livres avez aſſez d'application, pour faire un juſte diſcernement de ce qu'il y auroit de bon & de mauvais dans ces Ouvrages myſtiques. Ainſi je ne pourrois en porter qu'un jugement précipité : ce qui ne ſeroit pas aſſurément de votre goût. Si M. l'Evêque de Chartres ſuit ſes vues, on remédiera ſans éclat à tout le mal que l'on peut craindre. Je ſuis, &c.

TRONSON.

LETTRE VI.

Du Pere Bourdaloue.

Paris, ce 10 *Juillet.*

J'AI lu, Madame, & relu avec toute l'attention dont je ſuis capable, le petit Livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : & puiſque vous m'ordonnez de vous en dire ma penſée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la perſonne qui l'a compoſé, a eu une

une bonne intention ; mais, autant que j'en puis juger, ſon zele n'a pas été ſelon la ſcience, comme il auroit pourtant dû l'être, dans une matiere auſſi importante que celle-ci : car il m'a paru que ce Livre n'avoit rien de ſolide, ni qui fût fondé ſur les véritables principes de la Religion : au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propoſitions fauſſes, dangereuſes, ſujettes à de grands abus, & qui vont à détourner les ames de la voie d'Oraiſon que Jeſus-Chriſt nous a enſeignée, & que l'Ecriture nous recommande expreſſément ; à les en détourner, dis-je, juſqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'Oraiſon que Jeſus-Chriſt nous a preſcrite, eſt de faire à Dieu pluſieurs demandes particulieres pour obtenir de lui, ſoit comme pécheurs, ſoit comme juſtes, les différentes graces du ſalut dont nous avons beſoin ; l'Oraiſon que l'Ecriture nous recommande en mille endroits, eſt de méditer la Loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de ſon divin ſervice, de nous imprimer une crainte reſpectueuſe de ſes jugements, de nous occuper du ſouvenir de ſes miſéricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repaſſer devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre ame, d'examiner en

ſa préſence nos obligations & nos devoirs, &c. Ainſi prioit David, l'homme ſelon le cœur de Dieu : & ainſi l'ont pratiqué les Saints de tous les ſiecles. Or, la méthode d'Oraiſon contenue dans le Livre dont il s'agit, eſt de retrancher tout cela, non-ſeulement comme inutile, mais comme imparfait, comme oppoſé à l'unité & à la ſimplicité de Dieu, comme une propriété diſtante de la créature, & même comme quelque choſe de *nuiſible à l'ame*, eu égard à l'état où l'on ſuppoſe qu'elle ſe met, quand il lui plaît de ſe réduire à ce ſimple acte de Foi, par lequel elle enviſage Dieu en elle-même, ſous la plus abſtraite de toutes les idées, ſe bornant là, & ſans autre effort ni préparation, attendant que Dieu faſſe tout le reſte : méthode, encore un coup, pleine d'*illuſion*, qui roule ſur ce principe mal entendu, dont le Quiétiſte abuſe ; à ſavoir, que la perfection de l'ame dans l'Oraiſon, eſt qu'elle ſe dépouille de ſes *propres opérations* ſurnaturelles, ſaintes, méritoires, & procédantes de l'Eſprit de Dieu, telles que ſont celles dont je viens de faire le dénombrement. Car, quelle perfection peut-il y avoir à ſe dépouiller des plus excellents actes des vertus Chrétiennes, dans leſquels,

ſelon Jeſus-Chriſt, & ſelon tous les Livres ſacrés, conſiſte le mérite & la ſainteté de l'Oraiſon même ? Cependant, c'eſt à ce prétendu dépouillement, & j'oſe dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette Doctrine *du Moyen court.* Je ſais bien que Dieu, dans l'état & dans le moment de l'actuelle contemplation, peut ſe communiquer à l'ame d'une maniere très-forte, qui faſſe ceſſer en elle ſoudainement tous les actes particuliers, quoique bons & ſaints, parce qu'il tient alors les puiſſances de l'ame comme liées, & fixées à un ſeul objet; en ſorte que l'ame n'eſt pas libre, & qu'elle ſouffre l'impreſſion de Dieu plutôt qu'elle n'agit : je ſais, dis-je, que cela arrive : car à Dieu ne plaiſe que je veuille ici combattre la grace, & le don de la contemplation infuſe ! Mais que l'ame, de ſon chef, prévenant cet état & ce moment de contemplation, affecte elle-même de ſuſpendre dans l'Oraiſon les plus ſaintes opérations, pour s'en tenir au ſeul acte de Foi, & que par ſon choix elle ſe détermine à ſortir de la voie ſûre que Jeſus-Chriſt lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raiſon même qu'elle eſt nouvelle, doit au moins lui

être ſuſpecte; c'eſt ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en uſe ainſi, & ne ſe défait de ſes opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu, & laiſſer agir Dieu en elle: & moi je ſoutiens qu'elle ne peut mieux ſe diſpoſer à laiſſer agir Dieu en elle, qu'en faiſant elle-même fidélement ce que Jeſus-Chriſt lui a appris dans l'Oraiſon Dominicale; ou ce que David a pratiqué dans ſes entretiens avec Dieu. Et j'ajoute, que ſi jamais l'ame avoit droit d'eſpérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce ſeroit dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouveroit ſolidement occupée du ſaint exercice de la méditation. Quoi qu'il en ſoit, ſe faire, ſelon *le Moyen court*, une méthode & une pratique de retrancher de l'Oraiſon ce que Jeſus-Chriſt y a mis, & ce que les Saints ont conçu de meilleur, & de plus agréable à Dieu, les demandes, les remerciments, les offres de ſoi-même, les deſirs, les réſolutions, les actes de réſignation & de componction, pour s'arrêter à une Foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'Evangile, ni aucun Myſtere de Jeſus-Chriſt, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle choſe quelconque, ſinon préciſément Dieu :

propoſer indifféremment cette méthode d'Oraiſon à toutes ſortes de perſonnes, ſans en excepter les plus imparfaites : preférer cette méthode d'Oraiſon à celle que Jeſus-Chriſt a enſeignée à ſes Apôtres, & par eux, à toute ſon Egliſe : prétendre que cette méthode d'Oraiſon eſt plus néceſſaire au ſalut, plus propre à ſanctifier les ames, à acquérir les vertus, & à corriger les vices, plus proportionnée aux eſprits groſſiers & ignorants, plus facile pour eux à pratiquer que l'Oraiſon commune de méditation & d'affection : quitter pour cette méthode d'Oraiſon la lecture, les prieres vocales, le ſoin d'examiner ſa conſcience : ſubſtituer même cette méthode d'Oraiſon aux diſpoſitions les plus eſſentielles du Sacrement de Pénitence, juſqu'à vouloir qu'elle puiſſe tenir lieu de contrition, ſans qu'on ait actuellement aucune vue de ſes péchés : toutes ces choſes, dis-je, me paroiſſent autant d'erreurs dangereuſes, dont le *Moyen court* eſt rempli. Il me faudroit un volume entier pour vous les faire remarquer, ſuivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, auſſi-bien que le Sermon que je fis à Saint-Euſtache ſur cette matiere. Cependant, com-

me j'ai découvert que ce *Moyen court* n'étoit qu'une répétition d'un autre Ouvrage, intitulé : *Pratique faite pour élever l'ame à la contemplation*, qui parut il y a environ vingt ans, & dont l'Auteur étoit un Prêtre de Marſeille, nommé Malaval, je vous envoye la Traduction Françoiſe de la Réfutation qui s'en fit alors par un célébre Prédicateur, nommé le Pere Segnery, qui vit encore, & qui a le premier combattu la Secte de Molinos. Mais je ne puis, en finiſſant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préſervée d'avoir du goût pour ces ſortes de Livres, & de ce que par une Providence particuliere, vous ne leur avez donné nulle approbation. Car, dans le mouvement où ſont les eſprits, quels progrès cette méthode d'Oraiſon ne feroit-elle pas parmi les dévots, ſur-tout à la Cour, ſi elle y étoit encore appuyée de votre crédit ? Dieu m'eſt témoin que je n'abonde point en mon ſens, & que j'ai même la conſolation que ce que je connois dans le monde de gens habiles, diſtingués par leur ſavoir & par leur piété, en jugent comme moi. Ce qui ſeroit à ſouhaiter dans le ſiecle où nous ſommes, ce ſeroit qu'on parlât peu de ces matieres, & que les

ames mêmes qui pourroient être véritablement dans l'Oraiſon de contemplation, ne s'en expliquaſſent jamais entre elles, & encore même rarement avec leurs Peres ſpirituels.

C'eſt ce que j'ai obſervé à l'égard de certaines perſonnes qui ſe ſont adreſſées à moi pour leur conduite, & à qui j'ai donné pour premiere regle, de n'avoir ſur le chapitre de leur Oraiſon nulle communication avec d'autres dévotes, ſous quel prétexte que ce ſoit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'enſuivre de ces confidences.

Voilà, Madame, toutes mes penſées que je vous confie, & qui ne ſeront peut-être pas bien éloignées des vôtres: cependant je ſuis avec tout le zele que vous ſavez, & avec tout le reſpect que je dois.....

Comme j'achevois ces remarques, j'ai reçu, Madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: & je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoyé plutôt le Livre qu'on m'avoit apporté de votre part. Il eſt vrai qu'ayant eu, depuis ce temps-là, trois Sermons à faire, à peine ai-je pu trouver le temps de le lire attentivement, & à loiſir; mais je ne prétends pas, Mada-

me, me juſtifier par-là auprès de vous; & j'aime bien mieux vous remercier de la maniere obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéreſſer à ma ſanté, qui aſſurément vous eſt fort acquiſe.

LETTRE VII.

Du même.

MAdame, j'ai reçu la Lettre qu'on m'a apportée à Fontainebleau : & puiſque vous voulez qu'en y répondant, non-ſeulement j'entre avec vous dans le détail, mais que je décide, & que j'ordonne, ſelon le détail même que vous me faites, je m'en vais ordonner & décider.

J'approuve tout-à-fait l'idée que vous avez conçue de la dévotion ſolide, pourvu que vous la rempliſſiez dans tous ſes chefs, comme elle eſt exprimée dans votre lettre. Je ne crains pas que l'oppoſition que vous pourriez avoir à certains petits aſſujettiſſements, vous éloigne jamais de Dieu; car c'eſt alors que vous éprouverez ce que dit St. Paul : *Là où eſt l'Eſprit du Seigneur, là eſt auſſi la liberté :* mais je voudrois que vous euſſiez

cette idée de dévotion toujours préſente, que vous la reluſſiez ſouvent, que vous vous y attachaſſiez exactement. Je vous la garderai pour vous la renvoyer, ou pour vous la rendre moi-même, afin qu'elle vous ſerve de regle, & que vous puiſſiez y avoir recours dans tous les états de relâchement où il vous arriveroit de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de piété, auxquels je voulois que vous euſſiez un attachement inviolable, j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie Chrétienne ne permet pas qu'on ſe diſpenſe: par exemple, la priere du matin, celle du ſoir, l'examen de la journée, tant pour la prévenir, que pour la repaſſer devant Dieu; la revue du mois, le ſacrifice de la Meſſe, la préparation à la Confeſſion; en un mot, les mêmes choſes que vous pratiquez, & dans leſquelles vous me marquez qu'il eſt rare qu'on vous dérange. Lorſqu'il ſera donc queſtion de ces devoirs, vous vous ferez un point de Religion de vous y aſſujettir: & quoique votre naturel vif & actif vous perſuadât alors, qu'une bonne œuvre ſeroit quelque choſe de meilleur, que de vous forcer à attendre, avec un eſprit diſtrait & un corps pareſſeux, que

l'heure de la table ſoit paſſée, vous attendrez qu'elle s'écoule, mortifiant cependant votre corps, tâchant de ſurmonter par votre ferveur l'inapplication de l'un & la pareſſe de l'autre, vous humiliant devant Dieu, & vous confondant de votre lâcheté à le prier. Et pour la bonne œuvre, à moins qu'elle ne fût abſolument preſſée & néceſſaire, vous la remettrez à un autre temps : car la maxime de St. Paul, *là où eſt l'Eſprit du Seigneur, là eſt auſſi la liberté*, n'exclut pas la ſainte violence qu'on doit ſe faire à ſoi-même pour s'appliquer à vaquer à Dieu. Sans cela, il ſeroit impoſſible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfections, & ne ſe tournât en diſſipation, quelque bonne intention qu'on eût de ſe préſerver de ces déſordres. Hors de ces exercices, que j'appelle privilégiés, & qui tiennent, comme je l'ai dit, le premier rang dans la vie Chrétienne, pour tous les autres qui ſeroient de votre choix ou de votre dévotion, c'eſt la prudence, accompagnée de la charité, qui vous doit conduire, & qui par conſéquent, dans l'uſage que vous en ferez, ſera ceſſer vos ſcrupules & vos inquiétudes. Ainſi, quand il vous prendra envie de vous renfermer pour méditer

& pour lire, & qu'on viendra, malgré vous, ouvrir votre porte pour une affaire dont vous ſerez interrompue, bien-loin de vous troubler, vous vous ſoumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu : & ſans témoigner aucun chagrin, avec un eſprit libre, s'il eſt poſſible, & un viſage égal, vous expédierez l'affaire dont il s'agit, édifiant par votre douceur ceux qui ont dans ces rencontres à traiter avec vous, & vous perſuadant que d'en uſer ainſi, vaut mieux pour vous que la méditation & la lecture que vous auriez continuée. Quand vous aurez des lettres à écrire, & qu'elles ne ſeront point d'une nature à pouvoir être différées, vous abrégerez votre priere, & vous demeurerez tranquille.

Quand vous ſerez à St. Cyr, & qu'il vous faudra vaquer à quelque choſe du réglement, ou de l'intérêt de la Maiſon, vous vous abſenterez des Vêpres, & n'en aurez aucune peine : c'eſt Dieu qui le veut dans cette circonſtance, & il lui faut obéir : car le grand principe que vous devez établir, eſt que la volonté de Dieu doit être la meſure & la regle de tout ce que vous faites, & que juſques dans les plus petites choſes, ce qui vous

paroît être la volonté de Dieu, ſoit ce qui vous détermine. Or, par-là vous ſerez toujours où vous devez être : qu'importe que vous agiſſiez, où que vous priiez, pourvu que vous faſſiez actuellement ce que Dieu demande de vous.

J'entre fort dans votre ſentiment, que d'avoir paſſé la journée à faire de bonnes œuvres, c'eſt avoir prié tout le jour ; & c'eſt un des ſens que les Peres de l'Egliſe donnent à ce précepte de Jeſus-Chriſt, quand il dit dans le XVIIIe. Chapitre de St. Luc, *qu'il faut toujours prier, ſans ceſſer de le faire.* Mais ce que vous m'ajoutez du plaiſir que votre naturel bienfaiſant vous fait prendre à ces bonnes œuvres, m'oblige à vous donner deux avis qui me paroiſſent en ceci bien eſſentiels. L'un, qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de priere, & ſoient en effet une eſpece de priere, il ne s'agit pas de les faire par l'attrait du plaiſir que vous y prenez : car cela devroit plutôt vous les rendre ſuſpectes, & vous faire craindre qu'elles ne fuſſent purement humaines & naturelles : mais il faut que vous les rapportiez à Dieu, en les faiſant par des motifs dignes de lui, dans la vue de le glorifier, de racheter vos péchés, de réparer les années malheureuſes données au mon-

de : car il eſt évident qu'agir avec ces intentions, c'eſt prier. L'autre, qu'il faut que vous faſſiez ces bonnes œuvres avec diſcernement ; c'eſt-à-dire, que vous ne conſumiez pas les talents, l'eſprit, le crédit que Dieu vous a donnés, à faire de bonnes œuvres peu conſidérables, pendant que vous en pouvez faire de plus importantes, que vous ne faites peut-être pas : c'eſt-à-dire, que les bonnes œuvres de votre goût & qui coûtent peu, ne vous détournent pas de celles qui ſeroient plus utiles, mais qui vous coûteroient auſſi plus de ſoins & plus de peine : ce qui eſt peut-être la cauſe de la répugnance que vous y avez. Car, dans la place où Dieu vous a miſe, il ne ſe contente pas que vous faſſiez du bien, il veut que vous faſſiez de grands biens : & comme St. Chryſoſtome diſoit, en parlant de l'aumône, qu'il falloit craindre qu'au-lieu d'être recompenſé pour avoir donné, on ne fût un jour puni pour avoir trop peu donné ; auſſi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque bien, vous ne ſoyez encore coupable de n'en avoir pas fait aſſez, ou plutôt de n'avoir pas fait celui que Dieu demandoit plus particuliérement de vous.

Je ne dis point ceci pour vous inquié-

ter & pour vous embarraſſer, mais pour vous encourager & pour exciter votre zele. C'eſt à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez, & de quoi vous êtes capable, & c'eſt à vous à profiter des occaſions que la Providence vous fera naître pour parler & pour agir utilement. C'eſt dans la priere même & dans la communication avec Dieu, que vous devez vous préparer à prendre des forces pour ce genre d'action. Quoique la poſture, dans laquelle on prie, ne ſoit pas abſolument de l'eſſence de la priere, elle ne doit pas cependant être négligée; car le corps, auſſi-bien que l'eſprit, doit contribuer à honorer Dieu & à lui rendre même extérieurement le culte que nous lui devons, la Religion que nous profeſſons, n'étant pas, dit St. Auguſtin, la Religion des Anges, mais des hommes : c'eſt ce que l'Ecriture nous enſeigne, & ce que l'expérience même nous fait ſentir : ſuivant ce principe, quelque foible que vous ſoyez, à moins que vous ne fuſſiez tout-à-fait malade, vous commencerez au moins votre priere à genoux, pour la continuer enſuite, s'il en eſt beſoin, dans une poſture plus commode, mais pourtant honnête & reſpectueuſe, vous ſouvenant toujours que vous êtes devant Dieu

& que vous lui parlez : car pour la priere du lit, vous ne vous y réduirez que dans l'état de maladie, pendant laquelle je conviens que les aſpirations fréquentes ſont la maniere de prier, non-ſeulement la plus facile, mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne ſoit bon de prier dans le lit, puiſque David, qui étoit un homme ſelon le cœur de Dieu, l'a ainſi conſeillé & pratiqué, comme il paroît en tant d'endroits de ſes Pſeaumes : je dis que de prier ſeulement dans le lit, eſt une eſpece de molleſſe & d'irrévérence ; que cela n'eſt excuſable que dans la maladie, & nullement dans la ſanté, quoiqu'on ſe flatte de prier alors avec plus d'attention : ce qui eſt un prétexte, ou un artifice du Démon, & de l'amour-propre, qui ſe cherche juſques dans les choſes les plus ſaintes. Quand donc il vous arrivera de *vous coucher devant la perſonne que vous me marquez*, ne vous diſpenſez point pour cela de faire à Dieu une priere courte, avant de vous mettre au lit : cette régularité l'édifiera, & lui pourra être une bonne inſtruction.

Je trouve très-bon que pour fixer votre eſprit dans l'Oraiſon, vous écriviez en la faiſant, les lumieres & les vues que Dieu vous donne : c'eſt un moyen très-

propre, non-ſeulement à vous appliquer dans le moment au ſujet que vous méditez, mais pour en conſerver le ſouvenir & pour en pouvoir plus long-temps profiter. Vous relirez les choſes dont vous aurez été touchée. Il faut ſeulement prendre garde, que l'application que vous aurez à écrire, à force d'occuper votre eſprit, ne deſſeche votre cœur & ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives & tendres, dans leſquelles conſiſte l'eſſentiel de l'Oraiſon : car alors ce que vous appellez Oraiſon, deviendroit une pénible étude : ce ne ſeroit plus prier, mais compoſer. Si vous évitez cet inconvénient, l'écriture, jointe à l'Oraiſon, à l'examen de votre conſcience & aux autres exercices ultérieurs, vous pourra être d'un grand fruit : & je connois en particulier, que votre derniere Lettre étoit pour vous une véritable Oraiſon : mais je ſuppoſe toujours que le cœur en fut occupé, auſſi-bien que l'eſprit, & même encore plus que l'eſprit : car, encore une fois, dans l'Oraiſon, l'eſprit ne doit agir que par le cœur.

Vous voulez que je vous regle le temps que vous donnerez à la priere : le voici. Lorſque vous vous porterez bien, vous vous tiendrez à celui que vous avez juſ-

qu'à préſent obſervé vous-même, qui va, dites-vous, à une heure : une heure pour vous, c'eſt aſſez : il s'agit de la bien employer, & que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que Jeſus-Chriſt fit à St. Pierre : *Vous n'avez pu veiller une heure avec moi.* Quand vous ſerez indiſpoſée ou languiſſante, c'eſt l'état de vos forces qui vous réglera : mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon, vous le ferez de l'autre : car la ſouffrance, avec ſoumiſſion & avec réſignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu, ſera une priere bien plus longue & plus continuelle que celle que vous feriez dans votre Oratoire, ou aux pieds des Autels. Quand vous ne ſerez pas maîtreſſe de votre temps, car il vous doit être indifférent que vous le ſoyez ou non, vous en donnerez à la priere autant que vous le pourrez ; & Dieu ſera content de vous. Pourquoi donc, en ce cas-là, ſeriez-vous dans le trouble ? Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous faſſe prier Dieu dans votre chambre, plutôt que d'aller aux Saluts qui ſe diſent dans les Egliſes : en effet, vous pouvez manquer en ceci, & dans la ſubſtance de la choſe & dans les motifs : dans la choſe, car il eſt à propos que vous alliez quelquefois à ces Saluts,

quand ce ne ſeroit que pour donner l'exemple, en vous conformant à la dévotion publique ; je dis quelquefois : comprenant bien que très-ſouvent vous aurez des empêchements légitimes & de juſtes raiſons de n'y pas aller : dans le motif, car il ne vous eſt pas permis d'appréhender ſi fort l'importunité, laquelle vous devez regarder dans l'ordre de Dieu comme une dépendance de votre état. Cette trop grande peur d'être importunée ne peut venir que d'un fond d'orgueil ſecret, ou d'amour exceſſif de votre repos : il eſt par conſéquent directement oppoſé à l'humilité, à la charité, & à la mortification chrétienne : il faut donc la modérer, en vous oubliant un peu vous-même, & en vous abandonnant davantage à la conduite de Dieu, dont les deſſeins ſont ſouvent attachés à ce qui vous importune. En combien de manieres y avez-vous peut-être manqué, pour vous être ſur cela trop écoutée ? & combien la fuite de l'importunité vous a-t-elle fait perdre d'occaſions heureuſes de rendre à Dieu, au prochain, à l'Etat, au Roi, les ſervices importants que vous voudriez un jour leur avoir rendus ? Il faut vous faire une vertu de ſouffrir qu'on vous importune : aimez à être importunée pour de bons ſujets, & ne craignez que l'inutilité.

Vous avez très-bien fait d'omettre, depuis deux mois, la pénitence (*un cilice apparemment*) que vous vous êtes preſcrite. Comme je ſuppoſe que vous avez pris en eſprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoyé, il vous a dû être une pénitence, d'autant plus ſalutaire, & d'autant plus ſûre, que cela n'a pas été de votre choix, mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous ne repreniez l'autre quand votre ſanté ſera rétablie : mais il faut qu'elle le ſoit parfaitement ; autrement, je n'y conſens point. Le déni de vous-même & les pratiques de la pénitence intérieure, voilà à quoi vous devez principalement vous attacher.

Il me ſemble que voilà à peu près les choſes ſur leſquelles vous m'avez conſulté : & vous ne vous plaindrez pas que je ne ſois entré dans le détail.

LETTRE VIII.

Du même.

JE conviens avec vous, Madame, qu'une dévotion, qui ne conſiſteroit que dans un certain arrangement, ſeroit quelque

choſe de bien ſuperficiel, & dont vous ne devriez être nullement contente : car quoique l'arrangement ſoit bon en tout juſqu'à un certain point, & qu'il ne faille pas le négliger, il doit pourtant ſuppoſer un certain fond plus ſtable, & ce fond doit être en vous un amour ſolide de la pénitence, un parfait détachement de vous-même, un zele ardent de la gloire de Dieu, une charité tendre pour le prochain, une humilité ſincere, un attachement inviolable à vos devoirs, même les plus pénibles, une entiere ſoumiſſion aux ordres de la Providence, une préparation à tout ſouffrir, & aux autres choſes que j'y pourrois ajouter. Or, tout cela peut ſe pratiquer dans les états mêmes où votre arrangement viendroit à ceſſer : car il eſt évident, par exemple, que dans la maladie une partie de tout cela, pour peu qu'on ſoit fidele à la grace, ſe pratique, non-ſeulement auſſi bien, mais mieux & avec moins de mélange d'amour-propre que dans la ſanté.

Servez-vous donc des lumieres que Dieu vous donne ſur ce point ; & profitant de votre expérience, faites-vous un plan de dévotion qui ſoit indépendant de tout ; c'eſt-à-dire, que vous puiſſiez vous maintenir, & dans l'infirmité, &

dans la ſanté ; & dans l'embarras des affaires, & dans le repos, & dans la bonne humeur, & dans le chagrin : or, il me ſemble qu'un excellent moyen pour cela, eſt de faire conſiſter votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu ſelon l'état où Dieu vous met : car, ſelon les états différents où vous vous trouverez, il demande de vous certaines choſes, dont votre perfection actuelle dépend, & qui valent mieux pour vous que celles qui ſeroient plus de votre goût, & plus conformes à vos idées : il ne s'agit donc pour lors, qu'à vous appliquer à reconnoître cette volonté de Dieu, & à l'accomplir.

LETTRE IX (1).

Du Curé de Maintenon.

Du 22 Novembre 1715.

MAdame, je n'ai pas oſé mêler mes conſolations à celles de tant d'illuſtres Prélats, qui ont eſſayé de calmer vo-

---

(1) Cette Lettre de conſolation ſur la mort de Louis XIV plut fort à Me. de Maintenon.

tre juſte douleur. Je me ſuis contenté de prier, de pleurer, de gémir. Mais il eſt temps de m'acquitter de ce devoir, que l'inclination me preſcrit autant que la reconnoiſſance.

Il n'y a, Madame, que Dieu ſeul qui puiſſe vous conſoler après la perte que vous avez faite; mais auſſi ce grand Dieu le peut faire, & il le fera avec plénitude, parce qu'il eſt *Pere pour s'attendrir*, *& Dieu tout-puiſſant pour conſoler*, *Pere des miſéricordes*, *& Dieu de toute conſolation.*

S'il vous a éprouvé, Madame, par la plus ſenſible affliction, c'eſt qu'il l'a jugé néceſſaire pour vous élever à la plus éminente perfection : c'eſt pour vous y préparer, qu'il vous a inſpiré le deſſein de vous retirer de l'agitation du monde, & qu'il vous a fait depuis long-temps une ſolitude au milieu de la Cour. St. Jean Chryſoſtome écrit à l'illuſtre Olimpiade, accablée d'une profonde triſteſſe : *Vous avez fait de grandes choſes ; mais il vous manquoit de ſouffrir :* paroles qui conviennent admirablement aux miracles de votre vie, & à l'état de molleſſe où vous vous trouviez malgré vous. Il lui cite St. Paul, qui ſe glorifioit dans ſes ſouffrances. Il eſt très-vrai que l'affliction ajoute un nou-

ve eclat à la gloire des grandes ames : il manque à leur vertu, lorſqu'elles n'ont jamais été éprouvées par l'adverſité. La vertu ſouffrante eſt le ſpectacle le plus agréable que les Saints voyent ſur la terre.

L'exemple de J. C. ſouffrant eſt, ſans doute, Madame, votre unique conſolation. Vous alliez après lui, renonçant à vous-même & portant votre croix. C'eſt à préſent qu'il faut montrer ſi ce renoncement étoit ſincere, & ſi ce fardeau étoit porté avec courage & avec réſignation. C'eſt en ſurmontant votre douleur, que vous vous convaincrez vous-même de la vérité de votre ſoumiſſion. St. Bernard dit qu'il faut prendre ſa croix par le milieu, & la charger ſur ſes épaules, parce qu'elle eſt trop peſante par le bout. Ainſi, Madame, il faut oppoſer à votre douleur tous les motifs de foi, tous les ſentiments d'amour, tous les actes de pénitence qui peuvent la diminuer. Quant au renoncement à nous-mêmes, & par conſéquent à tout ce qui attache le cœur, renoncement néceſſaire pour aller à la ſuite de Jeſus-Chriſt, vous ſavez ce qu'il dit à ſes Apôtres peu de temps avant ſa paſſion : *Il eſt expédient pour vous que je m'en aille : tant que je ſerai avec vous, le St. Eſ-*

prit ne viendra point en vous. Hé quoi! Madame, y avoit-il rien de plus capable d'attirer le St. Eſprit ſur eux, que la préſence de J. C.? C'eſt, diſent quelques Peres de l'Egliſe, qu'étant attachés à lui par un amour trop humain pour les perfections de ſon humanité, cet attachement affoibliſſoit celui qu'ils devoient avoir pour les perfections de ſa divinité. Tant il eſt vrai, Madame, que ce Dieu jaloux ne veut point de concurrent, & que dans les attachements les plus légitimes, il peut y avoir des défauts! ce qui fait que Dieu nous en ôte l'objet, afin que notre cœur n'étant plus partagé & ſe portant tout à lui, rien ne l'empêche de ſe donner tout à nous avec le poids infini de ſon amour.

Vous avez beaucoup perdu, Madame: mais vous y gagnez un bien plus grand affermiſſement dans la vertu. Ce fut par les plus rudes épreuves que le Patriarche Job parvint à une ſi éminente ſainteté. Dieu vous a été un grand appui, un grand ſupport: c'eſt qu'il veut être lui-même votre ſoutien.

Vous perdez un grand Roi & un bon ami: un plus grand Roi que lui & un ami plus tendre & plus fidele. J. C. tout-puiſſant Roi de gloire, avec toutes ſes graces,

graces, ſes beautés, ſes charmes, ſes divins attraits ſe préſente à vous, & vous demande tout votre cœur. Ce grand Monarque, que Dieu vous a ravi, vous diroit ſans doute s'il pouvoit vous faire entendre ſa voix : Madame, vous ne perdez pas au change : Hélas ! vous diroit-il, je n'ai jamais répandu une ſeule goutte de mon ſang pour vous.

Il penſe à vous, ce Roi que vous pleurez ; il vous doit, après Dieu, le bonheur dont il jouit : il le doit à ces ſentiments de vertu & de piété que vous lui avez inſpirés par votre exemple & par vos conſeils : il vous les doit, & il le ſent vivement.

Si, après tant de ſacrifices offerts pour ſa délivrance à tous les Autels du Royaume, il lui reſtoit encore à ſouffrir, le grand St. Chryſoſtome dit, que tous les péchés du monde, plongés dans la miſéricorde de Dieu, ne ſont que ce qu'eſt une goutte de fiel mêlée avec toutes les eaux de la mer ; & que peut-on penſer de cette miſéricorde mêlée avec le précieux ſang de J. C. ? Si ce Prince ſi pieux étoit encore dans la ſouffrance, une choſe lui ſeroit un ſurcroit de douleur : c'eſt, Madame, que vous vous occupez peut-être trop fortement de lui. Vous vous en

occupez juſqu'à vous abattre & à vous affliger : il craindroit que ce ne fût un affoibliſſement de cette conſtante vertu qu'il admiroit en vous. Vous vous êtes toujours intéreſſée pour ſon ſalut : il s'intéreſſe aujourd'hui pour le vôtre : vous avez tâché de lui adoucir les amertumes de la vie : il voit avec peine que ſa mort fait la triſteſſe de vos jours. Il conſentiroit que vous l'oubliaſſiez, pour être uniquement, & plus parfaitement à J. C.

Je crains, Madame, de vous parler avec trop de liberté : c'en eſt déja une bien grande d'avoir oſé vous écrire ; mais pouvois-je me taire, pénétré de votre douleur, comblé de vos bienfaits, appuyé de votre protection ? Je n'ai pu me diſpenſer de vous témoigner ma reconnoiſſance par les ſentiments auxquels vous prenez le plus de part. J'héſitois, dans la crainte de réveiller des ſentiments, peut-être un peu aſſoupis : mais ce qui augmente l'affliction dans le temps qu'elle eſt récente, la ſoulage dans un autre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il donne ſa bénédiction à cette lettre, & qu'elle vous puiſſe donner quelque conſolation.

Nous n'avons pas manqué, Madame, de célébrer dans les deux Egliſes le ſervice du Roi le plus ſolemnellement, &

avec le plus de piété que nous avons pu, ſuivant les ordres que nous en avoit donnés Monſeigneur l'Evêque de Chartres dans le temps preſcrit : mais notre zele n'a d'autres bornes que notre devoir; & notre devoir eſt de nous affliger de la mort d'un Prince à qui nous devions tant, & du coup dont le glaive du Seigneur a frappé notre bienfaictrice. Permettez-nous d'eſpérer, Madame, que votre retraite ne diminuera point les bontés que vous avez toujours eues pour nous : votre cœur ſera toujours le même, ainſi que le profond reſpect avec lequel, &c.

LETTRE X.

De l'Abbé de Vaſſé.

MAdame, M. le Cardinal de Noailles m'ayant communiqué le deſir que vous avez que Madame la Ducheſſe de Noailles votre niece entrât aux Carmélites de Grenelle, je leur en fis hier la propoſition : elles l'ont reçue comme une nouvelle aſſurance de vos bontés, & en ſont pénétrées d'une vive reconnoiſſance : elles vous regardent, Madame, comme

la fondatrice de leur Maiſon, & ont gravé dans leurs cœurs cette abondance de bienfaits dont elles vous ſont redevables dans toutes les rencontres. Quoiqu'elles ayent pris du côté de Rome des meſures pour que Sa Sainteté n'accordât aucune entrée chez elles, preuve bien claire de leur eſprit de retraite, elles s'offrent, Madame, de la demander au Pape pour Madame votre niece, ſachant bien qu'elle les édifiera, bien-loin d'apporter aucun relâche à leur régularité. De ma part, vous ſavez, Madame, combien je vous ſuis dévoué; & ſi Sa Sainteté me renvoye la choſe, vous pouvez compter que je ferai mon devoir. Je me ſuis, par diſcrétion, Madame, impoſé ſilence dans le temps où l'avénement au Siege étoit incertain, me contentant de faire beaucoup prier Dieu pour le ſuccès de cette affaire, & pour vous ſoutenir dans l'inquiétude qu'elle vous a donnée. A préſent, Madame, que Notre Seigneur jette ſur nous un regard favorable, ſouffrez que je vous en marque ma joie.

LETTRE XI.

Du Pere Gonnelieu, Jéſuite.

J'Ai vu aujourd'hui Madame de Gouleine, qui m'a appris qu'on avoit parlé à M. le Cardinal de Janſon, pour me faire prêcher à la Chapelle du Roi. Cela m'a ſurpris, Madame; car je ne penſois pas à une choſe comme celle-là, dont je ſuis ſi indigne & ſi incapable; mais je penſois ſeulement à la Paroiſſe de Verſailles, pour y prêcher un Carême.

Je viens d'achever la retraite publique que j'ai donnée aux Filles de Ste. Aure, qui ſont au nombre de ſix vingt, & qu'on éleve avec un extrême ſoin & une bénédiction de Dieu qui eſt ſurprenante: elles vivent du travail de leurs mains. Je leur faiſois deux fois le jour des Diſcours très-touchants ſur leurs devoirs, qu'elles entendoient ſans diſcontinuer leur ouvrage: & c'étoit dans l'ouvroir même où je leur parlois: & dans l'intervalle de ces méditations, celles qui vouloient ſe confeſſer, venoient me parler au Confeſſionnal: je paſſois toute la journée dans ce ſaint emploi; & je vous avoue que je n'ai jamais

donné de retraite avec tant de conſolation, de voir ces ames ſi bien élevées dans la crainte & dans l'amour de Dieu.

Si cette Communauté pouvoit obtenir du Roi des Lettres-Patentes, elle pourroit recevoir des legs, & des donations, ce qui la ſoutiendroit : & je vous aſſure que c'eſt une des œuvres les plus fructueuſes que vous puiſſiez faire, que de leur procurer cette grace.

Je pars demain pour aller faire une miſſion à Montreau, où nous eſpérons d'y avoir ſur la fin de notre miſſion une brigade de Mouſquetaires, au ſalut deſquels nous nous employerons avec tout le zele poſſible. Je prie Notre Seigneur qu'il vous comble de ſes graces, & qu'il vous y rende fidelle.

LETTRE XII.

De Mr. Huchon (1).

A Verſailles, ce 12 Avril 1716.

JE ne puis tarder davantage, Madame, à vous rendre compte de la viſite que le Prince de Géorgie a eu le plaiſir de

---

(1) Curé de Verſailles.

rendre à votre ſainte & illuſtre Communauté ; il auroit bien voulu avoir l'honneur de vous aſſurer de ſes reſpects : mais ayant appris que cela pourroit vous incommoder, il s'eſt contenté du reſte de la grace qu'il vous avoit fait demander. Il n'a pu s'empêcher d'admirer cette ſainte Maiſon de la maniere du monde la plus touchante, en parlant toujours de la Maiſon de Dieu, où ſe trouvoient ſes Anges qui l'y louoient continuellement, & qui étoit ſi dignement repréſentée par celle de Saint-Cyr, où ſe trouvoient des perſonnes d'une ſi grande modeſtie & piété. Il a ſouvent dit encore, que tout ce qu'il remarquoit à Verſailles & aux environs, étoit la marque indubitable du plus grand Roi du monde, & que ce qu'il voyoit dans votre Communauté, étoit un effet de la piété du plus zélé de tous les Chrétiens : ce ſont des expreſſions groſſieres dans notre langue, mais qui font ſentir les juſtes penſées de ce Prince très-religieux, qui nous a ici donné pluſieurs preuves de ſa Religion & de ſa dévotion : plein de modeſtie dans les Egliſes, priant ſouvent Dieu dans ſa chambre, obſervant exactement l'abſtinence des Mercredis ; en un mot, marquant en toute occaſion une modeſtie extraordinaire & un zele très-

grand pour la propagation de la foi. Ce Prince eſt parti ce matin, après nous avoir dit toujours, en ſa maniere honnête & ouverte, que ſi Dieu a mis ſix jours pour créer tout le monde, il ſemble qu'il en a employé un tout entier à la compoſition de la France.

Madame la Chanceliere vient de mourir : elle nous a donné toutes les marques poſſibles de ſa piété, de ſa patience, & de ſa confiance au Seigneur. Voyez, Madame, quelle Supérieure vous voulez que nous donnions à notre Charité.

LETTRE XIII.

De M. Morand (1).

A Marly, ce 14 Mai 1716.

MAdame, vous aimez tant le bien public, que j'ai cru devoir vous écrire deux biens, qu'il eſt facile de faire en ce pays-ci.

On me dit qu'il y a dans le Bourbonnois dix-ſept cents Domaines ou Métairies

(1) Prieur-Curé de Marly.

abandonnées, parce que les Receveurs des Tailles ont fait vendre les beſtiaux de ces Domaines pour la taille : ainſi les maiſons de ces Domaines tombent, les terres ſont en friche, manque de beſtiaux : elles ne ſont ni labourées, ni fumées, ni enſemencées : elles n'engraiſſent plus d'animaux, ce qui faiſoit l'abondance du pays : ainſi la viande, qui valoit ici, il y a quelques années, trois ſols ſix deniers la livre, eſt à préſent auſſi chere qu'à Paris : & le Roi ne peut rien retirer de ces lieux abandonnés.

On trouve un remede très-facile à ce mal. On trouve aiſément, à cauſe du décri des monnoies, de l'argent à emprunter ; mais les prêteurs veulent une aſſurance & une hypotheque : il eſt aiſé de leur en donner une, ſi le Roi, par un arrêt du Conſeil, défend aux Receveurs des Tailles de faire vendre leſdits beſtiaux achetés pour repeupler & rétablir leſdites terres, & cela pendant l'eſpace de cinq années.

L'abondance, par ce moyen, reviendra, & le Roi y trouvera ſon profit : les terres, produiſant & rapportant, mettront les maîtres en état de payer les droits.

Le ſecond bien, facile à faire, eſt à l'é-

gard de l'Hôpital, où les Sœurs reçoivent des malades de toute la France, & ſur-tout beaucoup de ſoldats : il ſe fait en cet Hôpital des guériſons par les eaux & par le ſoin des Sœurs, qui tiennent du miracle : elles n'ont que quatre cents livres de rente pour nourrir trois Sœurs & le nombre de malades qu'elles ſoignent toutes les ſaiſons : le pain & la viande ſont ici très-chers, les charités refroidies ; en ſorte que la Sœur Antoinette, Supérieure, qui y eſt depuis plus de trente années, quoique très-entendue, ne ſait plus que faire & que devenir.

Me. Fagon, zélée pour cet Hôpital, obtint, il y a pluſieurs années, de M. le Cardinal de Janſon, Grand-Aumônier, cinq cents livres par année, ſur les grandes aumônes du Roi. L'Hôpital de Bourbon eſt pour cette ſomme ſur le Regiſtre de M. le Grand-Aumônier : mais depuis 1706, ledit Hôpital n'a rien reçu de ladite aumône. A préſent que la paix eſt faite, il eſt aiſé de payer une ſomme ſi modique, qui cependant rétablira toutes les bonnes œuvres qui ſe font en ce lieu. Un mot de vous, Madame, à M. Deſmarets feroit la choſe ſur le champ : & les Sœurs de Verſailles, ou la Supérieure des Sœurs de Paris, pourroient recevoir cette ſom-

me, & la faire tenir aux Sœurs de Bourbon.

Vous direz peut-être de quoi je me mêle, que ce n'eſt pas ici ma Paroiſſe : il eſt vrai, mais la charité eſt de tout pays : mon intention eſt bonne, & pourquoi ne pas procurer tout le bien qu'on peut ? Souvent faute de parler, le bien ne ſe fait pas. J'abandonne tout cela, Madame, à votre prudence & à votre charité. J'eſpere que les eaux me mettront en état de travailler avec zele au ſalut des ames que Dieu m'a confiées. Je ne ceſſe de demander à Dieu, Madame, qu'il ſanctifie & conſerve le Roi, & que les peines ſenſibles que Dieu, de temps en temps, lui envoye, lui ſoient comptées pour l'éternité. Je demande auſſi, Madame, que Dieu vous faſſe croître de plus en plus dans ſon amour, & vous conſerve pour le bien du Royaume, pour la conſolation du Roi, & pour la ſanctification toujours croiſſante des Dames de Saint-Cyr.

Permettez-moi de vous envoyer le détail d'une mort très-édifiante : on peut vous préſenter ces objets, à vous qui êtes détachée de la vie : & ce récit peut être utile à vos enfants. Vous élevez, loin des dangers du ſiecle, une jeuneſſe innocente. Qui peut dire combien vous prévenez de

chûtes que la pauvreté & la ſéduction produiroient ? Qui peut aſſez eſtimer le contre-poiſon dont vous les nourriſſez, & qui les ſoutiendra au milieu des tempêtes que le démon excite ? Combien de vertus naiſſantes ont le temps de ſe fortifier par l'art avec lequel on les cultive ? Heureux jardin, où la voix du ſerpent n'eſt point entendue, & où la voix de Dieu eſt la ſeule qui ſoit ſuivie ! Puiſſiez-vous, Madame, jouir encore long-temps de la vue de cet aſyle de l'innocence, y voir fortifier ces aiglons qui vous porteront un jour ſur leurs aîles dans le Ciel.

Fin du Tome troiſieme.
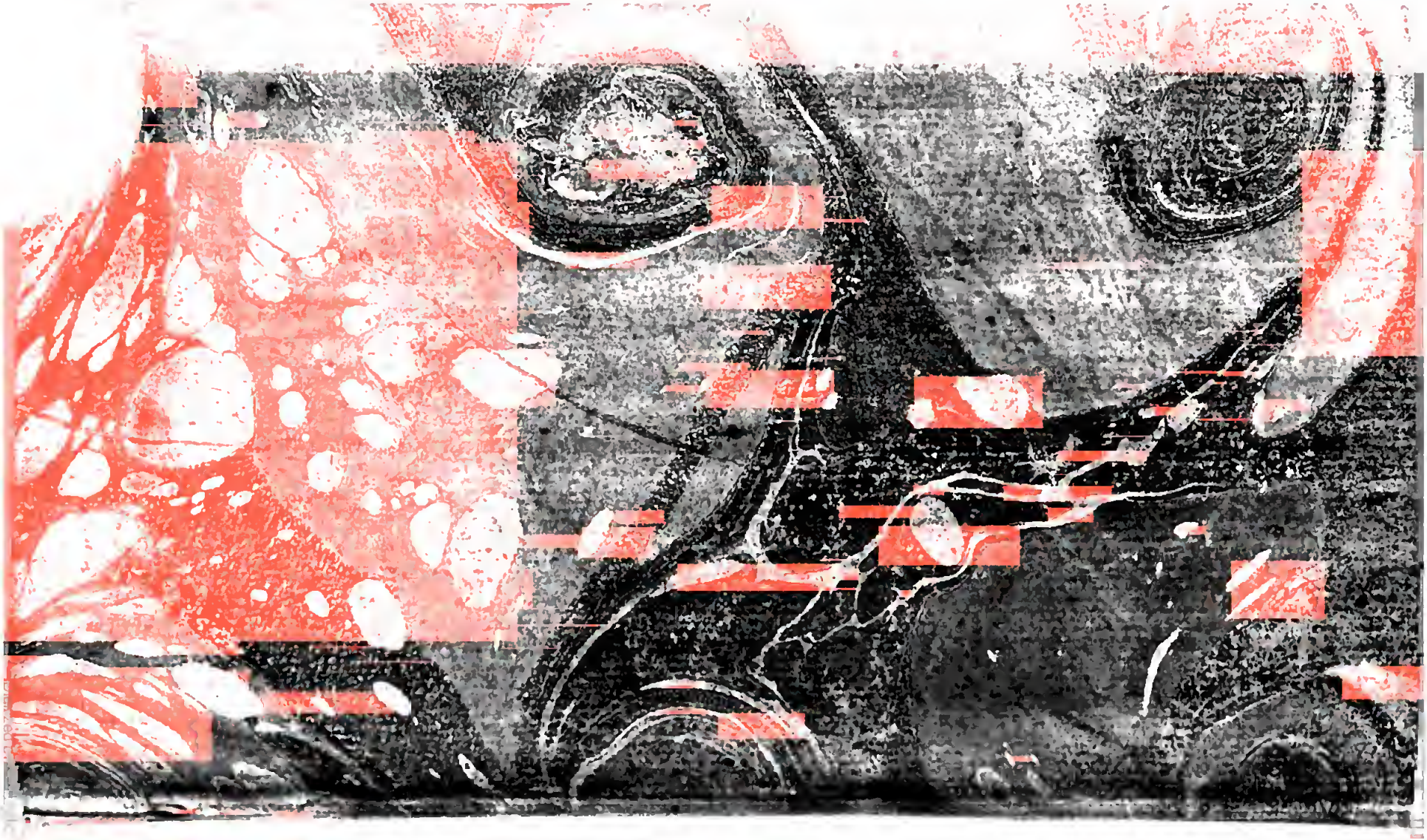
AO 1473083